

BUREAU DE COORDINATION DES ÉTUDES
Fiche d'identification de la mise à jour

COMMISSION : Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Bélanger-Campeau).

ÉTUDE ORIGINALE

Référence : Volume 2, pages 239 à 329

Auteur : Marc Termote

Titre : L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada

MISE À JOUR

Auteur : Marc Termote

Titre : L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada

MISE À JOUR DE L'ÉTUDE INTITULÉE

**« L'ÉVOLUTION DÉMOLINGUISTIQUE
DU QUÉBEC ET DU CANADA »**

produite dans le cadre des travaux de la
Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec

Marc Termote

1er décembre 2001

Cette mise à jour comporte trois parties et six chapitres. En matière d'introduction, nous présentons dans une première partie (chapitre 1) les éléments essentiels et les conclusions principales de l'étude originale. La deuxième partie présente l'ensemble des observations, commentaires et analyses complémentaires rendus nécessaires par l'évolution démologique de la dernière décennie. Cette deuxième partie contient quatre étapes. Après une brève analyse conceptuelle, portant sur les indicateurs linguistiques disponibles et sur le découpage territorial utilisé (chapitre 2), nous situons l'évolution de la composition linguistique du Québec et du Canada observée au cours de la dernière décennie dans une perspective de longue période (chapitre 3) et analysons la dynamique démologique propre à chaque groupe linguistique et à chaque région (chapitre 4). Cet examen de l'évolution du passé sert ensuite de base à l'élaboration de perspectives d'avenir; les résultats de cet exercice prévisionnel sont présentés en même temps que ceux obtenus dans d'autres études (chapitre 5). Dans la troisième partie de notre rapport, nous dégageons les principaux résultats de notre analyse, en soulignant les conclusions nouvelles qui apparaissent justifiées à la lumière des changements survenus depuis l'étude originale (chapitre 6).

Les tableaux sont produits en annexe.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Cette mise à jour comporte trois parties. En matière d'introduction, nous présentons dans une première partie (chapitre 1) les éléments essentiels et les conclusions principales de l'étude originale. La deuxième partie présente l'ensemble des observations, commentaires et analyses complémentaires rendus nécessaires par l'évolution démolinguistique du Québec et du Canada au cours de la dernière décennie. Cette deuxième partie, qui constitue le corps de notre mémoire, comporte quatre chapitres.

Une première étape (chapitre 2) est consacrée à une brève analyse conceptuelle portant sur les indicateurs linguistiques disponibles et sur le découpage territorial utilisé. Il résulte de cette discussion méthodologique que seule une définition des groupes linguistiques en termes de langue d'usage à la maison permet une analyse de la dynamique démolinguistique passée et une prévision de l'évolution future qui soient fondées sur des données temporelles (de naissances, de décès, de migrations et de transferts linguistiques) fiables et statistiquement significatives. De même, un découpage territorial du Québec en trois régions (l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec) est incontournable si l'on veut saisir les différences dans le comportement et la dynamique démolinguistiques tout en respectant les contraintes de données.

Dans une deuxième étape (chapitre 3), nous situons l'évolution de la composition linguistique du Québec et du Canada observée au cours de la décennie 1986-1996 (dernière période connue) dans une perspective de longue période. Cette analyse confirme pour l'essentiel les tendances dégagées dans notre mémoire de 1991, à savoir, au Québec une érosion significative et continue du groupe anglophone, tant en termes d'effectifs que de poids relatif, jointe à une croissance de plus en plus lente de l'effectif du groupe francophone et à une croissance rapide de l'effectif et de la part du groupe allophone. Ce qui est nouveau, par contre, est le léger déclin du poids relatif du groupe francophone (alors que la période 1971-1986 avait connu une croissance significative du pourcentage de francophones au Québec), déclin qui est dû essentiellement à la baisse rapide de la part des francophones dans l'Île-de-Montréal. Dans le reste du Canada, la marginalisation des francophones se poursuit (sauf au Nouveau-Brunswick), alors que le poids démographique du Québec au sein de la Confédération continue à baisser.

Le chapitre 4 permet de voir à quel point le comportement et la dynamique démolinguistiques diffèrent d'un groupe linguistique à l'autre et d'une région à l'autre. Le comportement du groupe anglophone implique très nettement une dynamique de déclin, tant en termes d'effectif que de poids relatif : une sous-fécondité marquée et chronique, une forte propension à l'émigration sans apport significatif du côté de l'immigration (tant interprovinciale qu'internationale) et un gain net par transferts linguistiques trop faible pour compenser le déficit naturel

et migratoire; cette tendance au déclin est cependant moins prononcée à Montréal.

Pendant longtemps l'accroissement naturel a été la source principale de croissance pour le groupe francophone du Québec, mais la chute nettement plus rapide de la fécondité au sein de ce groupe a entraîné celui-ci dans la même dynamique de déclin que le groupe anglophone. Le groupe francophone du Québec ne bénéficie en effet guère ni de l'immigration internationale (qui exerce d'ailleurs un effet négatif sur le poids relatif de ce groupe), ni de la migration interprovinciale, ni de la mobilité linguistique. Seul le groupe allophone, par ailleurs très hétérogène, manifeste une dynamique de croissance : ce groupe bénéficie d'une fécondité élevée, d'une mortalité faible, d'une perte minime par migration interne et d'un apport permanent par immigration internationale ; sa seule source relativement importante de déperdition est la mobilité linguistique, dont les effets négatifs sont cependant plus que compensés par les facteurs démographiques.

L'évolution démographique future du Québec et de ses régions fait l'objet du chapitre 5. On ne saurait assez souligner la fracture démographique croissante entre l'Île-de-Montréal et le reste du Québec. Alors que l'Île-de-Montréal devrait connaître, essentiellement grâce à l'immigration internationale, une faible croissance démographique et un vieillissement de sa population moins prononcé, elle deviendra aussi majoritairement non francophone, alors qu'en dehors de l'île les francophones garderont sans doute leur part dans la population totale, mais ces francophones seront de moins en moins nombreux et vieilliront très rapidement.

Dans la troisième partie de notre mémoire (chapitre 6), nous dégagons les principaux résultats de notre analyse, en soulignant les conclusions nouvelles qui apparaissent justifiées à la lumière des modifications survenues depuis l'étude originale. Parmi celles-ci, il y a lieu de souligner, outre la minorisation prochaine des francophones sur l'Île-de-Montréal, minorisation qui est déjà très prononcée en dehors de l'ex-Ville de Montréal, le renversement en faveur du français dans le comportement linguistique des immigrants récents. Il ne faut cependant pas surestimer l'impact de ce changement de comportement : le nombre de transferts linguistiques est tellement faible qu'il est illusoire de croire qu'agir sur la mobilité linguistique puisse renverser les tendances actuelles. La fécondité et l'immigration internationale continueront de représenter les deux facteurs déterminants de l'évolution future de l'effectif et du poids relatif des francophones, particulièrement à Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1.- INTRODUCTION	3
CHAPITRE 2.- ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE	7
Section 1. - Le choix de l'indicateur linguistique	7
Section 2. - Le choix du découpage territorial	19
CHAPITRE 3.- ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION LINGUISTIQUE DU QUÉBEC ET DU CANADA	24
CHAPITRE 4.- LA DYNAMIQUE DÉMOLINGUISTIQUE DES GROUPES LINGUISTIQUES ET DES RÉGIONS	31
CHAPITRE 5.- LES PERSPECTIVES	53
CHAPITRE 6.- CONCLUSION	67
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	72
ANNEXE : TABLEAUX	74

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Le rapport que nous avons soumis en janvier 1991 à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, communément appelée Commission Bélanger-Campeau, a été publié comme chapitre 3 (pages 239-329) dans *Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec* (ci-après : Termote, 1991). Dans ce chapitre introductif, nous présentons brièvement les principaux résultats et conclusions que nous avons pu dégager dans notre étude de 1991. Par souci de fidélité, nous citons textuellement l'intégralité de la conclusion (pp. 273-276) de cette étude.

« En matière de conclusion, nous résumerons les tendances démolinguistiques fondamentales qui se dégagent de l'analyse du passé et des perspectives d'avenir. Rappelons que la langue maternelle se définit comme la première langue apprise et encore comprise, tandis que la langue d'usage est la langue le plus souvent parlée à la maison.

« L'évolution de longue période (1951-1986) est caractérisée par une érosion lente, mais continue, du groupe de langue maternelle anglaise au Québec (dont le poids dans la population totale est passé de 13,8 % à 10,3 %), la baisse étant cependant plus lente et se déroulant à des niveaux plus élevés lorsque l'on considère la langue d'usage (de 14,7 % en 1971 à 12,4 % en 1986). Depuis 1976, la baisse du poids relatif de ce groupe a été accompagnée d'une diminution des effectifs en termes absolus : celle-ci représente environ 100 000 personnes. Le déclin du groupe anglais ne signifie cependant pas que le groupe français renforce sa présence : en fait, avec un poids relatif de 82,9 % en 1986, celui-ci n'a retrouvé qu'entre 1981 et 1986 sa part de 1951. C'est le groupe de langue maternelle « autre » qui, en passant de 3,7 % en 1951 à 6,8 % en 1986, a repris à son compte les points de pourcentage perdus par le groupe anglais.

« Pendant que le Québec se « désanglicisait » sans se franciser, le « reste du Canada » s'anglicisait tout en se « défrancisant ». La part du groupe français diminue dans chacune des neuf provinces « hors Québec », et cela à chaque recensement, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue d'usage. À part le Nouveau-Brunswick (où les francophones représentent une part stable de 31 %), la présence des francophones est devenue marginale (entre 0 % et 4 %) dans chacune des autres provinces. Le résultat de cette évolution est que près de 90 % des francophones du Canada résident aujourd'hui au Québec, qui par contre contient moins de 5 % des anglophones (et 18 % des allophones). La concentration croissante de la population francophone du Canada sur le territoire

du Québec s'accompagne cependant d'une réduction significative et continue du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien (de 29,0 % en 1951 à 25,8 % en 1986).

« Il y a de fortes disparités dans l'évolution démographique à l'intérieur du Québec. Sur l'Île de Montréal, le poids relatif du groupe français tout comme celui du groupe anglais a diminué de façon significative, au profit du groupe de langue maternelle « autre »; ce dernier groupe y représente aujourd'hui près de 20 %, autant que le groupe anglais. Un niveau élevé d'immigration internationale ne peut évidemment qu'accélérer cette tendance. En effet, au Canada comme dans les autres pays d'immigration, les immigrants ont une propension naturelle à se concentrer dans les grandes métropoles; la hiérarchie urbaine particulière du Québec y renforce cette tendance. Par ailleurs, plus on s'éloigne de l'Île de Montréal, plus le poids relatif du groupe français augmente, au détriment de chacun des deux autres groupes.

« L'évolution différente des effectifs et du poids relatif des divers groupes linguistiques du Québec est due à des dynamiques démographiques particulières. Le problème du groupe anglais est structurel, beaucoup plus que conjoncturel : une sous-fécondité prononcée, qui ne permet pas de renouveler les effectifs, et ce depuis plusieurs générations, se trouve renforcée par une forte propension à l'émigration (même en l'absence de « tensions politiques »), et cela sans apport significatif de l'immigration. Sans doute les gains nets par transferts linguistiques sont-ils importants (en 1986, il y avait environ 800 000 anglophones au Québec, alors que seulement 675 000 étaient de langue maternelle anglaise), mais à long terme, l'évolution de ces gains par transfert linguistique est pour le moins incertaine. Dans de telles conditions, la décroissance démographique de ce groupe est inéluctable, tant en effectifs qu'en poids relatif, à moins d'un revirement majeur et soutenu de son comportement de fécondité.

« L'accroissement naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) est la seule source de croissance pour le groupe francophone du Québec, qui parvient à maintenir un quasi-équilibre dans ses échanges migratoires avec le reste du Canada et avec le reste du monde, de même que dans ses échanges (transferts linguistiques) avec les autres groupes linguistiques. Mais la chute relativement plus rapide de la fécondité au sein de ce groupe a considérablement tari cette source de croissance.

« Enfin, le groupe allophone bénéficie à la fois de la fécondité la plus élevée, de la mortalité la plus basse et d'une immigration par ailleurs croissante. Le problème fondamental pour ce groupe est celui de l'orientation linguistique des immigrants internationaux. Sans doute ces derniers continueront-ils dans des proportions élevées (environ 70 %) à choisir leur langue maternelle comme langue d'usage; jusqu'à présent rien ne permet de déceler parmi les 30 % qui adoptent une nouvelle langue d'usage, un renversement significatif dans leur

préférence à deux contre un pour l'anglais, même (et surtout) parmi les immigrants les plus récents.

« En ce qui concerne les perspectives d'avenir, on peut conclure que, selon toute probabilité, on parlera de plus en plus le français au Québec, du moins en dehors de l'Île de Montréal (pour laquelle toutes les tendances portent à prévoir une baisse du pourcentage de francophones, au profit de celui des allophones). Mais ce sont des Québécois de moins en moins nombreux qui le parleront. Tant qu'on était dans un contexte global de croissance (réelle et anticipée), comme cela était le cas jusqu'à la fin des années 1970, il était normal de se préoccuper d'abord des proportions. Aujourd'hui, devant la décroissance démographique, déjà réelle pour le groupe anglophone, et fort probable, sinon inéluctable, pour le groupe francophone à l'horizon d'une génération, le problème premier devient celui des nombres. La question n'est plus seulement de savoir si le Québec parlera encore le français dans quelques générations, mais aussi combien il restera de Québécoises et de Québécois pour le parler. »

L'objectif premier de cette mise à jour est donc double : vérifier dans quelle mesure les résultats et les perspectives énoncées dans les pages précédentes restent valables aujourd'hui, et dégager ce qui est nouveau dans le comportement démographique et linguistique de la population québécoise, ainsi que les nouvelles perspectives que ces changements impliquent.

L'étude de 1991 était essentiellement basée sur les recensements de 1971, 1981 et 1986 (le recensement de 1976 a produit relativement peu de données démolinguistiques), de telle sorte que l'année de base des prévisions était nécessairement 1986 (le recensement de 1991 n'avait pas encore eu lieu). Depuis 1986, nous disposons des résultats de deux nouveaux recensements (ceux de 1991 et 1996), qui permettent de connaître l'évolution entre 1986 et 1996 du comportement migratoire et linguistique, ainsi que des données annuelles sur les naissances et les décès (obtenues à partir du registre de l'état civil) et sur l'immigration internationale (à partir du fichier des entrées d'immigrants reçus). En outre, nous pouvons bénéficier des résultats de certaines enquêtes récentes, grâce auxquelles des dimensions nouvelles de la problématique démolinguistique québécoise ont pu être explorées. Enfin, devant l'acuité des problèmes démolinguistiques au Québec et au Canada, un nombre impressionnant d'études, dont certaines de nature prévisionnelle, ont été publiées au cours de la dernière décennie, ce qui nous permettra de vérifier la robustesse de nos analyses et de nos prévisions en les comparant à celles d'autres auteurs.

Il s'agira donc, dans les chapitres suivants, de situer l'évolution démolinguistique récente (depuis 1986) du Québec et du Canada par rapport à celle de la période antérieure (essentiellement 1971-1986) couverte par notre étude de 1991, et sur la base de cette mise à jour du passé, de dégager les caractéristiques principales de ce que nous réserve l'avenir. Auparavant, il y aura cependant lieu

de procéder à une brève analyse conceptuelle, plus précisément à une réflexion sur les concepts et les indicateurs pertinents pour une analyse démolinguistique, ainsi que sur les problèmes posés par le découpage territorial. Une telle réflexion conceptuelle nous apparaît incontournable suite au débat en cours depuis quelques années au Québec, débat qui est dû bien plus à des ambiguïtés conceptuelles et à des divergences sur le découpage territorial pertinent qu'à une remise en cause des tendances passées et futures de l'évolution démolinguistique du Québec. Le chapitre suivant est consacré à cette analyse conceptuelle.

CHAPITRE 2

ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre traite de deux types de problèmes conceptuels et méthodologiques : le choix de l'indicateur linguistique permettant de définir les groupes linguistiques (section 1) et le choix du découpage territorial (section 2).

Section 1. – Le choix de l'indicateur linguistique

Les démographes canadiens disposent de données statistiques particulièrement nombreuses et riches lorsqu'il s'agit d'étudier les groupes linguistiques. La fréquence des recensements (tous les cinq ans, alors que dans la plupart des pays la période intercensitaire est de dix ans) et le nombre élevé de questions portant directement ou indirectement sur la langue, y est pour beaucoup.¹ Cette multitude de questions ouvre le choix entre plusieurs indicateurs. Avant de choisir l'indicateur le plus approprié pour notre analyse, il importe cependant d'examiner brièvement les principales caractéristiques et les problèmes majeurs que pose chacun de ces indicateurs.

1. *La langue maternelle*

La définition de la langue maternelle selon Statistique Canada est assez particulière. L'acception courante est celle qu'indique le qualificatif « maternelle », à savoir la langue utilisée par la mère lorsqu'elle s'adresse à son enfant, ce qui équivaut presque toujours à la langue utilisée au sein du ménage lors de la prime enfance de l'individu.² Selon la formulation de la question sur la langue maternelle au recensement canadien, la langue maternelle désigne tantôt (1941, 1961, 1981 et après) la première langue *apprise* dans l'enfance (« avant d'aller à l'école », ou encore « à la maison dans son enfance ») *et encore comprise*, tantôt (en 1951, 1971 et 1976) la première langue *parlée* dans l'enfance *et encore comprise*.

La référence à la première langue apprise (plutôt que parlée) a été consacrée par la Loi constitutionnelle de 1982 qui, dans son article 23 de la Charte des droits et libertés, introduit la notion de « première langue apprise et encore comprise », définition tirée de la Loi sur les langues officielles de 1969 (qui elle-

¹ Les démographes québécois sont d'ailleurs privilégiés par rapport à leurs confrères du reste du Canada, dans la mesure où ils peuvent en outre disposer des données de l'état civil (naissances, décès, mariages) selon la langue maternelle et la langue d'usage des personnes concernées.

² *Le Petit Robert* reprend cette définition : la langue maternelle est « la première langue qu'a apprise un enfant, généralement celle de sa mère ». Très significativement, le dictionnaire *Larousse* adopte une définition « territoriale », et non individuelle : la langue maternelle est « la langue du pays où l'on est né ». Nous reviendrons ultérieurement sur ce glissement conceptuel.

même reprenait la définition utilisée au recensement de 1961). En choisissant la référence à la première langue apprise, Statistique Canada se rapprochait d'une définition plus traditionnelle, mais en ajoutant la condition « et encore comprise », il s'en écartait considérablement.

Outre les nombreux problèmes de comparabilité dus aux modifications dans la formulation (et aux changements dans la place de la question dans l'ensemble du questionnaire), il importe de souligner d'autres implications méthodologiques :

- (a) Une même personne peut changer de langue maternelle d'un recensement à l'autre (langue « encore comprise »). Il en résulte qu'une personne qui ne comprend plus sa « première » langue maternelle devra déclarer la deuxième langue qu'elle a apprise (le questionnaire du recensement de 1991 est explicite à ce sujet), ce qui a pour effet de réduire indûment le nombre de transferts linguistiques (et comme la majorité des transferts s'effectue vers l'anglais, une telle définition de la langue maternelle a pour conséquence de diminuer la force d'attraction de celui-ci).
- (b) La notion de « comprendre une langue » est floue et subjective.
- (c) Jusqu'en 1986, on ne pouvait déclarer qu'une seule langue maternelle (« ne remplir qu'un cercle »; « cochez une seule case ») et les réponses multiples (2,5 % du total canadien en 1981, 2,4 % du total québécois) étaient réparties entre « langues uniques » par Statistique Canada. Depuis 1986, les instructions du questionnaire stipulent que l'on peut déclarer plus d'une langue maternelle, dans la mesure où on avait appris ces langues simultanément et qu'on les avait parlées aussi souvent l'une que l'autre dans son enfance. La conséquence de ce changement fut d'abord une hausse significative du pourcentage de « réponses multiples » (qui, pour le Québec est passé de 2,4 % en 1981 à 3,7 % en 1986). Et bien sûr, il s'agit ensuite, si l'on désire assurer la comparabilité avec les données censitaires antérieures à 1986, de répartir ces réponses multiples parmi les réponses uniques. Enfin, on peut considérer que ces réponses multiples fournissent une information nouvelle, dans la mesure où les cas de langues maternelles multiples peuvent être analysés comme étant des situations de transferts générationnels en cours.
- (d) Certaines personnes ne répondent tout simplement pas à la question, et ce taux de non-réponse peut varier considérablement d'un recensement à l'autre (par exemple, alors qu'il était de 2,2 % en 1971, il est tombé à 1,1 % en 1981).

Ces divers changements dans la définition même de ce qu'est la langue maternelle et dans la formulation de la question, ainsi que les modifications parfois considérables dans la manière de répondre à celle-ci, nous obligent à

conclure qu'il serait périlleux de dégager des tendances ou des renversements significatifs sur la base d'une variation à la première ou la deuxième décimale dans la structure linguistique de la population. La même conclusion vaut évidemment pour les autres indicateurs.

2. *La langue d'usage à la maison*

La question sur la langue d'usage n'a été introduite qu'au recensement de 1971, suite à une recommandation de la Commission Laurendeau-Dunton. Celle-ci proposait une question sur « la langue principale », « la langue parlée le plus, et de façon habituelle, à la maison et au travail ». La formulation du recensement est plus restrictive : elle est limitée à la langue parlée à la maison.³

Cette formulation n'a guère changé. En 1971, la question était « Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison ? », alors qu'en 1981 et aux recensements ultérieurs (la question n'a pas été posée en 1976) elle était « Quelle langue parlez-vous vous-même habituellement à la maison ? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent ?) ». Malgré cette relative constance dans le contenu de la question, les problèmes méthodologiques que celle-ci pose sont nombreux.

- a) La question n'est pas posée à tout le monde, mais à seulement un échantillon des ménages (depuis 1981, un ménage sur cinq).
- b) Tout comme pour la langue maternelle, les réponses multiples n'étaient pas admises avant le recensement de 1986, et Statistique Canada les répartissait entre les différentes langues « uniques ». Le pourcentage de réponses multiples peut varier considérablement d'un recensement à l'autre (par exemple, entre 1981 et 1986, il a varié du simple au double, de 2,2 % à 4,6 % pour l'ensemble du Canada).
- c) Le taux de non-réponse était de 0,9 % en 1981 pour l'ensemble du Canada et de 0,7 % pour le Québec. Tout comme pour la langue maternelle, il n'y a officiellement plus de « non-réponses » depuis 1986, Statistique Canada ayant, par divers procédés, attribué une langue d'usage aux personnes qui n'ont pas répondu à la question.
- d) Lorsqu'on compare la langue d'usage à la langue maternelle pour estimer la « mobilité linguistique », il faut tenir compte du fait que l'on n'a aucune idée du moment auquel s'est effectué le transfert linguistique. Il n'est donc pas possible de connaître le nombre de transferts linguistiques pour une période déterminée par une simple comparaison entre les effectifs selon la langue maternelle et ceux selon la langue d'usage à la maison. Plus précisément,

³ Il aura fallu attendre le dernier recensement (celui de 2001, dont les résultats ne sont évidemment pas encore connus) pour qu'une question sur la langue de travail soit intégrée dans le questionnaire du recensement.

une telle comparaison ne permet en aucune manière d'évaluer l'évolution du comportement linguistique d'une population, contrairement à ce que beaucoup d'études peuvent laisser croire. Les données relatives au nombre de transferts d'une langue maternelle donnée vers une langue d'usage différente, telles qu'obtenues sur la base du recensement d'une année donnée, portent en effet sur l'ensemble des transferts effectués par la population dénombrée à ce recensement, et ce depuis « la prime enfance » jusqu'au jour du recensement. Les transferts réalisés au cours de la période censitaire qui précède ce recensement ne représentent donc qu'une petite partie du total des transferts. Cela explique d'ailleurs la très forte stabilité des taux de mobilité linguistique d'un recensement à l'autre. En outre, il faut tenir compte des personnes décédées ou qui ont quitté la région considérée. Si, comme cela est le cas pour le Québec, pendant une période donnée les personnes de langue maternelle autre que le français qui n'avaient pas effectué de transfert linguistique vers le français émigrent proportionnellement plus que celles qui ont réalisé un tel transfert, cela aura pour effet d'augmenter le taux de transfert vers le français pour le groupe de langue maternelle anglaise ou « autre » qui est resté au Québec, sans que les membres de ces deux groupes n'aient effectué le moindre transfert vers le français pendant la période considérée.

3. *La connaissance des langues officielles*

La formulation de la question n'a pas changé depuis 1971 : « Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation ? Cochez une seule case : l'anglais seulement; le français seulement; l'anglais et le français; ni l'anglais ni le français. »

Les principaux problèmes que pose cette question sont les suivants :

- a) La question n'est posée qu'à un échantillon de la population (20 % aux derniers recensements), ce qui, tout comme pour la langue d'usage à la maison, peut entraîner des problèmes de non-représentativité (petits effectifs), surtout au niveau régional et par âge.
- b) La notion de « connaître assez bien » une langue est très subjective. Les vérifications effectuées par Statistique Canada après la tenue du recensement (contre-vérification des dossiers) tendent par exemple à conclure que les anglophones ne jugent pas de la même manière leur connaissance du français que les francophones évaluant leur connaissance de l'anglais (les francophones semblent plus exigeants).
- c) Le libellé de la question implique une évaluation en termes binaires : on connaît « assez bien » ou pas du tout.

- d) Il est difficile de classer une population en groupes linguistiques à partir des catégories retenues dans la formulation de la question.

Ces diverses considérations nous amènent à partager la conclusion de deux analystes (attachés cependant à Statistique Canada...) selon lesquels les données obtenues grâce à cette question sont « au mieux rudimentaires » (« data collected through this question are primitive at best », Kraft et Cronie, 1984 : 4). Il faut en outre tenir compte du fait que les données relatives aux naissances et décès, indispensables dans le cadre d'une analyse démographique, ne sont pas disponibles selon ce critère (ces données sont compilées seulement selon la langue maternelle et la langue d'usage).

4. *L'origine ethnique*

Certains auteurs ont utilisé les résultats obtenus à partir de la question sur l'origine ethnique dans leur analyse du comportement démographique de la population canadienne et québécoise. Cet indicateur présente cependant un certain nombre de problèmes importants.

- a) La formulation de la question a significativement changé d'un recensement à l'autre. Par exemple, au recensement de 1986, la question était « À quel(s) groupe(s) ethniques(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils ? », alors qu'au recensement précédent on n'acceptait qu'une seule origine ethnique, et qu'au recensement de 1971 on ne faisait référence qu'au seul ancêtre paternel (« premier ancêtre paternel à son arrivée sur le continent ») et non à l'ensemble des ancêtres.
- b) Selon les individus, l'origine ethnique déclarée peut correspondre à sa situation actuelle ou à une situation remontant plus ou moins loin dans le temps (celle des « ancêtres »).
- c) La notion même de « groupe ethnique ou culturel » est vague et subjective. Statistique Canada lui-même entretient la confusion en amalgamant « groupe ethnique » et « groupe culturel », et en introduisant, parmi les réponses possibles, des catégories définies selon la race (« Blanc », « Noir »), cela dans le but explicite « de dénombrer les minorités visibles » (Statistique Canada, 1996 : 50). La liste des groupes retenus par Statistique Canada contient d'ailleurs des groupes éminemment discutables, sinon inexistantes, tels que « Américain », « Canadien », « Belge », « Yougoslaves », « Autres Yougoslaves ». Un exemple classique de confusion est celui des Haïtiens, qui sont nombreux à se déclarer d'origine française. Au recensement de 1986, on avait voulu éliminer plusieurs catégories douteuses, mais comme on laissait pleine liberté dans la spécification du groupe, on a abouti au résultat suivant : dans l'ensemble du Canada, le groupe des personnes d' « origine française » (origine unique) était composé de quatre catégories, à savoir 1025 « Canadiens-Français », 6 087 310 « Français », 1790 « Québécois »

et 3040 « Acadiens » (Annexe 2 du *Profil des groupes ethniques*, Statistique Canada, no 93-154 du catalogue).

- d) Un individu peut avoir plusieurs origines « ethniques ou culturelles », selon les mélanges d'alliances chez les ancêtres. Auparavant, la réponse « origine inconnue » était acceptée, ce qui permettait de résoudre le problème des personnes incapables de déterminer leur groupe à cause des mélanges d'alliances. Depuis 1986, on spécifie dans le questionnaire « cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu ». Comme il n'est pas tellement difficile de trouver plusieurs origines ethniques ou culturelles en remontant un peu dans le temps, on peut se retrouver dans une situation (comme en 1986) où près de la moitié des déclarations sont des déclarations multiples, une même personne pouvant évidemment se retrouver dans plusieurs groupes, ce qui implique plus de déclarations que d'individus au sein de la population considérée. La multiplicité même des combinaisons permises diminue l'utilité et la signification de toute l'opération.

Les données sur l'origine ethnique ou culturelle sont donc à utiliser avec la plus extrême prudence, et de toute manière, à cause des modifications dans la formulation et dans les catégories proposées, toute analyse de l'évolution temporelle est quasiment impossible. Nous n'avons donc pas utilisé ces données dans notre travail.

Les quatre indicateurs discutés ci-dessus sont dérivés du questionnaire du recensement. Un problème commun à toutes les données censitaires est celui du *sous-dénombrement* de la population (il y aurait d'ailleurs lieu de parler d'un sous-dénombrement net, car en réalité il y a à la fois un léger surdénombrement plus que neutralisé par un sous-dénombrement nettement plus élevé). Ce taux de sous-dénombrement (net) varie d'un recensement à l'autre et d'un sous-groupe de population à l'autre. Par exemple, pour l'ensemble du Canada, il était proche de 1,9 % en 1971 et 1976, mais s'élevait à 3,4 % en 1986, les pourcentages étant en règle générale du même ordre de grandeur pour le Québec. Avec de telles variations, on ne peut exclure qu'une modification dans le niveau d'une variable soit le résultat d'un changement de couverture plutôt que d'un changement de comportement.

La prudence est d'autant plus de mise lorsqu'on considère des sous-groupes de population. Par exemple, en 1986 et pour l'ensemble du Canada, le taux de sous-dénombrement des hommes de 20 à 24 ans (10,7 %) était le triple de celui de la population totale et celui des hommes de 65 ans et plus était la moitié (1,7 %); pour les femmes les pourcentages correspondants s'élevaient à 7,3 % et 2,1 %. Les migrants sont également plus sujets au sous-dénombrement : par exemple, en 1981, alors que le taux de sous-dénombrement était de 2,0 % pour l'ensemble canadien, il montait à 5,4 % pour les migrants interprovinciaux et à 8,5 % pour les migrants internationaux (pourcentage qui peut atteindre 20 %

pour les hommes de 20-29 ans ayant immigré au cours de la période censitaire qui précède le recensement).

En ce qui concerne les groupes linguistiques au Québec, l'information n'est disponible que pour les recensements de 1976 et 1981. Statistique Canada a estimé qu'en 1976 la population de langue maternelle française a été sous-dénombree à concurrence de 2,8 %, celle de langue maternelle anglaise de 3,0 % et celle de langue « autre » de 5,7 %. En 1981, les pourcentages étaient respectivement de 1,7 %, de 2,7 % et de 2,6 %. L'amélioration moyenne (pour l'ensemble de la population québécoise) de la couverture entre 1976 et 1981 (de 3,0 % à 1,9 %) aurait donc été nettement plus marquée pour les groupes français et « autre » que pour le groupe anglais, de telle sorte qu'une partie de l'augmentation de la part relative des groupes français et « autre » au cours de la période 1976-1981 doit être attribuée aux modifications dans la couverture du recensement.

Il n'est malheureusement pas possible de corriger les données censitaires pour ce sous-dénombrement, car il nous faudrait pour cela connaître les taux de sous-dénombrement (qui sont d'ailleurs eux-mêmes des estimations...) simultanément par région, groupe linguistique, âge et catégorie de migrants (migrants interprovinciaux, interrégionaux, internationaux), et cela pour chaque recensement. Il importerait donc d'avoir à l'esprit l'impact des modifications dans ces taux, lorsque viendra le moment d'interpréter l'évolution des effectifs et du comportement des groupes linguistiques.

Il nous reste finalement à choisir parmi les quatre indicateurs linguistiques discutés ci-dessus celui qui sera adopté tant pour l'analyse de l'évolution passée que pour l'exercice prévisionnel. Comme nous l'avons souligné, les indicateurs « connaissance des langues » et « origine ethnique » sont hautement discutables et de toute manière inappropriés dans notre cas, puisque toutes les données nécessaires à une analyse démolinguistique (en particulier les données sur les naissances et les décès) ne sont pas disponibles selon ces critères. Le choix se trouve donc limité aux deux seuls critères « langue maternelle » et « langue d'usage » à la maison, pour lesquels toutes les données nécessaires existent.

Il nous semble évident que des deux indicateurs, celui fondé sur la langue d'usage à la maison est le plus pertinent.⁴ En effet, la langue utilisée « le plus fréquemment » au sein du ménage est sans conteste la plus significative du

⁴ Le *Census Bureau* des États-Unis a manifestement la même opinion. Seulement deux recensements de ce pays comportent une question sur la langue maternelle posée à l'ensemble de la population (certaines questions linguistiques ne sont posées qu'aux seuls immigrants). Par contre, les questions sur la langue d'usage sont fréquentes et nombreuses. Par exemple, aux trois derniers recensements, trois questions (rédigées dans des termes quasi identiques d'un recensement à l'autre) étaient posées : « Est-ce que cette personne parle une langue autre que l'anglais à la maison ? », « Si oui, quelle est cette langue ? », et « si oui », « Est-ce que cette personne parle l'anglais très bien, bien, pas bien ou pas du tout » (notre traduction). Sur les données linguistiques des recensements des États-Unis, voir G. Stevens, 1999.

point de vue du comportement démographique : le comportement de fécondité et de migration est beaucoup plus fonction des valeurs actuellement vécues au sein d'un ménage que de la langue apprise dans la petite enfance, que des langues que l'on « connaît », ou encore que de l'origine ethnique ou culturelle des ancêtres. En outre, la langue d'usage à la maison réfère à la situation actuelle des individus, alors que la langue maternelle reflète le passé (« la prime enfance »). Enfin, la langue parlée à la maison, au sein du ménage, est normalement la langue maternelle des enfants et revêt donc une importance considérable pour la transmission générationnelle d'une langue et d'une culture. À ce titre, la langue d'usage à la maison est incontournable lorsqu'il s'agit de faire des prévisions démologiques.

D'aucuns rejettent cependant cette conclusion et croient opportun d'affirmer que la langue d'usage à la maison n'est guère significative lorsqu'il s'agit d'évaluer l'avenir démologique d'une société. Seule importerait la langue utilisée dans la sphère publique, en dehors de la maison. Il nous faut donc examiner également la signification et l'utilité de ce cinquième indicateur.

5. *La langue d'usage public*

La question du recours à la langue d'usage public comme indicateur de l'évolution démologique passée et future du Québec et du Canada, ne se posait pas lors de la préparation de notre rapport précédent (Termote, 1991), dans la mesure où à cette époque aucune information n'était disponible sur l'utilisation des langues en dehors de la maison. La situation a changé, du moins au Québec, suite à la publication en 1999 des résultats d'une enquête réalisée en 1997 par le Conseil de la langue française, résultats qui ont abouti à la création d'un « indicateur de la langue d'usage public » (Béland, 1999).

Les problèmes méthodologiques que posent les résultats obtenus avec cet indicateur sont nombreux.

- a) L'indicateur a été appliqué à un échantillon dans lequel les francophones sont surreprésentés.
- b) La notion même de « sphère publique » est vague et ambiguë. Au total, une dizaine d'activités publiques ont été prises en considération dans l'enquête. Certaines de ces activités sont à la frontière du privé et du public (comme le petit commerce et l'association non professionnelle), tandis que d'autres sont plus conventionnelles (travail, syndicat, centre commercial, banque, administration scolaire, école, CLSC, hôpital). La signification que l'on peut accorder à certaines de ces activités est discutable. Par exemple, dans le cas des allophones, qui à Montréal sont presque toujours des immigrants ou enfants d'immigrants, la langue de l'école est le plus souvent le français, non par choix, mais par obligation (suite à la Loi 101). Par ailleurs, on remarquera que plusieurs activités « publiques » importantes ne sont pas prises en

considération dans le calcul de l'indicateur, particulièrement celles du domaine culturel (médias, cinéma, etc.).

- c) L'indicateur est construit sur la base d'informations de nature subjective, obtenues par autodéclaration, plutôt que sur la base d'informations « objectives », obtenues par exemple à partir de documents ou en observant le comportement des individus (comme cela a été le cas dans l'élaboration d'un indicateur semblable en Catalogne).
- d) L'indicateur est un indicateur « composite », ce qui implique un problème de pondération des divers critères utilisés (les activités « publiques »), pondération dont la procédure n'est pas évidente.
- e) Les résultats obtenus avec cet indicateur sont insensibles à toute variation de certains paramètres importants. Un indicateur qui reste insensible à une modification significative des variables déterminantes pour l'avenir démographique de la société n'est guère utile. Or, comme nous l'avons démontré sur la base d'une série de simulations (Termote, 1999, 101-111), c'est précisément le cas lorsqu'on modifie la composition des flux d'immigration internationale.
- f) L'application de cet indicateur nécessite une enquête. Comme une seule enquête portant sur la langue d'usage public a été réalisée, nous ne disposons d'aucune information sur l'évolution du comportement linguistique des individus lorsqu'ils oeuvrent dans la sphère publique. Il est donc totalement injustifié de se baser sur les résultats de cet indicateur pour conclure, comme l'ont fait certains, à une « amélioration » de la situation du français.

On pourrait allonger la liste des problèmes d'ordre méthodologique : le fait que l'analyse des données ait été réalisée selon le lieu de résidence, le statut ambigu des personnes bilingues, le taux très élevé (42 %) de non-réponses, etc.. Au-delà de ces faiblesses méthodologiques, c'est cependant le caractère anodin des résultats obtenus et la perspective même dans laquelle ces résultats sont utilisés qu'il nous semble devoir mettre en cause.

Les résultats obtenus par cet indicateur tendent à montrer que le français comme langue d'usage public est largement majoritaire sur l'Île-de-Montréal (68 % contre 30 % pour l'anglais), ce qui est loin d'être surprenant. Après tout, avec 55 % de francophones « langue d'usage à la maison » et 19 % d'allophones, il suffit que la moitié des allophones et quelques anglophones déclarent (car l'information est obtenue par auto-déclaration) parler le français lorsqu'ils sortent de chez eux, pour passer de 55 % de francophones « à la maison » à 68 % de francophones « en public ». C'est effectivement ce qui se passe : selon les résultats de l'enquête en question, pour 96 % des francophones la langue d'usage public n'est que l'extension spatiale de la langue parlée à la maison, ce

qui est dans l'ordre normal des choses, tandis que 19 % des anglophones passent au français et 53 % des allophones (38 % de ces derniers utilisent l'anglais). On remarquera que ces 53 % et ces 38 % impliquent que les allophones, lorsqu'ils sortent de chez eux, sont – proportionnellement au poids respectif des groupes francophones et anglophones – plus attirés par l'anglais que par le français (les anglophones « langue d'usage à la maison » représentent 25 % de la population de l'Île-de-Montréal).

Le problème ne se situe cependant pas seulement au niveau de la signification des résultats obtenus par cet indicateur. C'est la perspective même dans laquelle il est utilisé qui est discutable.

La plupart des pays connaissent en matière linguistique ce qu'il est convenu d'appeler « la loi du sol », c'est-à-dire que sur un territoire donné, une seule langue est utilisée dans le domaine public (sauf exceptions ponctuelles, comme des « facilités locales », ou encore en matière d'affichage). Ce territoire peut bien sûr ne couvrir qu'une partie du pays : plusieurs pays ont deux ou plusieurs langues officielles ou nationales, chacune de ces langues étant appliquée dans le domaine public dans une partie déterminée du pays. La loi du sol peut s'appliquer aussi bien dans des pays officiellement unilingues que dans des pays officiellement bilingues ou plurilingues.⁵

Dans un tel contexte, deux situations peuvent se présenter : soit la langue utilisée dans le domaine public est la même que celle adoptée dans le domaine privé, la première étant l'expression publique de la seconde, soit la langue publique est en quelque sorte « imposée » à une partie de la société qui ne peut utiliser sa propre langue que dans la sphère privée (« à la maison »). Dans l'un et l'autre cas, qu'il y ait correspondance ou disjonction entre langue d'usage privé et langue d'usage public, la question du passage de l'une à l'autre ne se pose pas. Dans le premier cas, puisqu'il y a homogénéité linguistique et identité entre langue privée et publique, il n'y a pas de passage à faire. Dans le second, lorsqu'il y a hétérogénéité linguistique avec une seule langue publique, le passage est obligatoire. Dans ces conditions, le législateur pourra même à la limite se désintéresser totalement de la langue utilisée dans le domaine privé.

Par contre, dans certains pays de tradition anglo-saxonne, comme le Canada, et donc le Québec, où dans bien des domaines les droits de la personne prévalent sur ceux de la société, la loi du sol ne s'applique pas en matière linguistique (du moins en théorie), de sorte que les individus peuvent choisir librement à la fois la langue utilisée dans la sphère privée et la langue utilisée dans la sphère publique. Ce principe de base peut cependant connaître des exceptions partielles, comme au Québec l'obligation générale (c'est-à-dire, sauf exceptions) faite aux enfants d'immigrants non scolarisés en français ou en anglais d'adopter le français comme langue d'usage dans un domaine public particulier, à savoir l'école. La concrétisation de ce principe ne s'effectue cependant pas en vase

⁵ Pour une discussion sur le principe de territorialité versus celui du libre choix, voir Goreham, 1994.

clos : le fait pour un individu d'avoir la liberté de choisir ne signifie pas que dans son choix il ne puisse être soumis à des facteurs externes. Parmi ces derniers, le fait pour le Québec, dernière société majoritairement francophone en Amérique du Nord, d'être une très petite minorité « entourée » de 300 millions d'anglophones n'est certes pas un des moindres. Le libre choix permet aussi le libre jeu du rapport des forces.⁶

Même en l'absence d'une disposition légale établissant en matière linguistique une « loi du sol », on observe le plus souvent l'application *de facto* d'une « loi du sol », comme dans le cas du Canada en dehors du Québec, ou aux États-Unis. Dans une telle situation de loi du sol *de facto*, il est normal que le législateur ne s'intéresse guère à la langue utilisée dans la cuisine ou dans l'alcôve, et que seule la langue utilisée dans la sphère publique le préoccupe. En effet, dans ces pays la langue d'usage public n'est que le prolongement de la langue d'usage privé et la pression (légale ou sociale) est telle que l'arrivée même massive d'immigrants allophones ne remet pas en question la langue de la société d'accueil.

Par contre, dans les (très rares) situations où il n'y a pas de « loi du sol » (ni *de iure* ni *de facto*) et où deux langues se trouvent en concurrence, comme cela est le cas à Montréal, il y a lieu de se préoccuper aussi bien de la langue en usage dans la sphère privée que de la langue d'usage public. Il serait en effet éminemment périlleux, aussi bien pour la survie d'une langue « nationale » que pour la cohésion sociale, d'en arriver à une situation où la langue nationale serait nettement minoritaire dans une sphère et largement majoritaire dans l'autre. Dans un tel contexte, la langue d'usage public ne serait plus, par définition, le prolongement de la langue parlée à la maison. Or, telle est précisément la situation dans laquelle on se trouvera très bientôt dans l'Île-de-Montréal.

Dans ces conditions, il semble pour le moins surprenant que certains puissent soutenir que seule importe la langue d'usage public, que la langue d'usage à la maison est « la langue dans laquelle on dort » et que seule compte la langue diurne, celle dans laquelle on travaille et dépense. Que penseraient les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Français, si demain la moitié des habitants du centre de leur métropole principale ou de leur capitale ne parlaient plus l'anglais, l'allemand, l'italien, le français à la maison ? Et encore, dans ces exemples, s'agit-il de pays officiellement unilingues et où s'applique *de facto* en matière linguistique la « loi du sol ».

Le Québec est, à notre connaissance, le seul pays au monde (si l'on excepte le cas très particulier de la Catalogne) où l'on se préoccupe de la langue d'usage public. C'est aussi le seul où certains prétendent que seule cette dernière est importante et que la langue d'usage « à la maison » n'est pas significative. Même dans des pays ou régions où la « loi du sol » est *de facto* d'application,

⁶ Une modélisation du processus de mobilité linguistique intégrant des facteurs « externes » tels que les effets de réseau et les effets de prestige social, est présentée dans Termote et Thisse, 2001.

comme aux États-Unis (cfr. la Californie, la Floride) et dans « le reste du Canada » (cfr. Vancouver), l'opinion publique et les autorités politiques sont de plus en plus sensibles au fait qu'une minorité croissante de la population n'utilise pas la langue « nationale » (l'anglais en l'occurrence) à la maison. Même la France, qui avait toujours occulté la dimension linguistique, en se fondant sur l'hypothèse que l'application de la loi du sol allait assurer un *melting pot* francophone, a organisé pour la première fois un mini-recensement linguistique (à l'occasion du dernier recensement une série de questions linguistiques a été posée à un échantillon de la population française).

On peut s'interroger sur les raisons de cette exception québécoise, sur cet engouement de certains pour un indicateur qui est sans doute utile, car il permet de compléter (plus ou moins bien⁷) l'image linguistique du Québec, mais qui réduit la fonction d'une langue à une fonction purement instrumentale, celle d'être un moyen de communication avec autrui dans « la sphère publique ». Quelle que soit l'importance que l'on entend attribuer à cet indicateur, il est cependant exclu qu'il puisse servir à une analyse de l'évolution démolinquistique passée et future du Québec. En effet, le fait qu'une seule observation temporelle soit disponible (en 1997) interdit une analyse de l'évolution passée, et le fait que les données sur les naissances, décès et migrations (données indispensables pour comprendre et prévoir la dynamique démolinquistique) n'existent pas selon la langue d'usage public, empêche tout exercice prévisionnel. Adopter cet indicateur équivaut à renoncer à toute analyse démolinquistique.

6. *La première langue officielle parlée*

Cet indicateur n'est pas obtenu sur la base d'une question spécifique posée au recensement, mais a été construit par Statistique Canada en « combinant » les réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Dans le cadre de l'application de la Loi sur les langues officielles, l'objectif poursuivi est de déterminer les besoins en matière de services en français et en anglais.

Puisqu'il s'agit d'un indicateur dérivé, toutes les faiblesses des trois indicateurs sur lesquels ce nouvel indicateur est basé se retrouvent évidemment conjuguées. Outre les problèmes liés au processus de « dérivation » utilisé, il faut noter que cet indicateur n'a été appliqué que pour les recensements de 1971, 1991 et 1996, ce qui limite considérablement son utilité en matière d'analyse des tendances.

⁷ La fiabilité de cet indicateur, telle qu'il a été développé et appliqué dans le contexte québécois, est d'ailleurs mise en doute par les premiers intéressés : selon un sondage (qui, à vrai dire, « n'a aucune prétention scientifique ») du journal *La Presse*, réalisé au lendemain de la publication des résultats de l'enquête sur l'usage des langues dans la sphère publique, 88 % des répondants ont répondu qu'ils n'étaient « pas d'accord avec l'étude [sur la langue d'usage public] selon laquelle le français était largement en usage dans l'Île-de-Montréal » (*La Presse*, 29 août 1999, page A2).

Comme les résultats obtenus pour 1996 avec cet indicateur sont relativement proches de ceux produits par l'enquête de 1997 sur la langue d'usage public, certains ont considéré que « la première langue officielle parlée » est une bonne approximation de la langue utilisée dans la sphère publique. Après tout, dira-t-on, lorsqu'un individu exerce une activité dans le domaine public, on peut s'attendre à ce qu'il utilise la langue officielle qu'il parle le mieux et le plus fréquemment.

Malgré l'intérêt possible de cette approche, il nous faut cependant accepter qu'elle ne nous est guère utile en ce qui nous concerne. En effet, le nombre d' « observations » temporelles est très petit (si l'on peut parler d'observations lorsqu'il s'agit d'une variable construite), ce qui rend pour le moins fragile toute analyse de l'évolution passée. En outre, cet indicateur ne permet - par définition - la prise en compte directe que de deux groupes linguistiques (les anglophones et les francophones), et - surtout - il rend impossible toute analyse démologique, puisque aucune information sur les naissances, les décès, les migrations et la mobilité linguistique n'est disponible sur la base de cet indicateur.

La conclusion de ce bref examen des divers indicateurs linguistiques disponibles nous semble évidente : le recours au concept de « langue d'usage à la maison » est incontournable. Encore faut-il déterminer le nombre de groupes linguistiques définis selon cet indicateur. Nous limiterons notre analyse à trois groupes : les francophones (c'est-à-dire le groupe dont les membres parlent le français à la maison), les anglophones (ceux qui parlent l'anglais à la maison) et les allophones (ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison). Sans doute ce dernier groupe est-il très hétérogène, mais distinguer diverses langues au sein de ce groupe nous mènerait rapidement à des chiffres non significatifs (dus aux petits effectifs par âge, région, etc.), sans compter que de toute manière nous ne disposons pas des données démologiques (naissances, décès, migrations et transferts linguistiques) pour une langue spécifique autre que le français et l'anglais.

Section 2.- Le choix du découpage territorial

La définition des unités spatiales retenues, tout comme la définition des groupes linguistiques, détermine les résultats d'une analyse démologique. Et tout comme lorsqu'il s'agit de choisir un indicateur linguistique, le choix du découpage territorial doit se faire sur la base d'un certain nombre de critères. Ces critères sont d'ailleurs semblables dans les deux cas : (1) il faut que les données démologiques soient disponibles (il n'est guère utile d'ergoter sur un indicateur ou un découpage idéal si les données n'existent pas pour cet indicateur et pour ce découpage); (2) il faut que ces données soient « significatives » en termes statistiques (pas de petits effectifs, ce qui exclut le recours à des petites unités territoriales); (3) il faut que le découpage territorial (tout comme l'indicateur linguistique) soit significatif en termes

démolinguistiques, c'est-à-dire qu'il faut qu'il permette de révéler les différences dans le comportement démolinguistique (s'il n'y a pas de différences, autant se limiter à l'ensemble).

Comme nous l'avons montré dans la section précédente, lorsqu'il s'agit de choisir l'indicateur linguistique, seul le recours à la langue d'usage à la maison permet de respecter simultanément ces trois critères. Lorsqu'il s'agit de choisir le découpage territorial, la conclusion est également très nette. Puisque les données nécessaires à l'analyse de l'évolution démolinguistique passée et à la prévision de l'évolution future ne sont disponibles que pour des unités spatiales relativement importantes, à savoir les provinces et les comtés (au Québec, les MRC – municipalités régionales de comté, ou encore, selon la terminologie censitaire, les divisions de recensement), et puisque le problème des petits effectifs apparaît très rapidement (même pour les comtés-MRC, on se retrouve très vite avec des petits chiffres, par âge, groupe linguistique et origine-destination pour les migrations et la mobilité linguistique), il est impensable de recourir à un découpage basé sur les municipalités.⁸

Sans doute pourrait-on adopter un découpage fondé sur le regroupement d'un certain nombre de municipalités choisies selon l'un ou l'autre critère spécifique. Outre le fait que ce regroupement sera différent selon le critère adopté, il restera toujours le problème très concret de la disponibilité des données pour ce regroupement particulier. Pour obtenir les données nécessaires, il faudra nécessairement recourir à un dépouillement spécial aussi bien du registre de l'état civil (pour les naissances et les décès) que du recensement (pour les migrations et la mobilité linguistique), et cela sur l'ensemble de la période analysée, ce qui implique des coûts financiers exorbitants.

La conjonction des deux premiers critères nous oblige donc à adopter un découpage territorial basé sur les comtés-MRC ou sur un regroupement de ces derniers. Le critère de disponibilité des données inclut cependant celui de la disponibilité sur l'ensemble de la période d'étude. Pour que l'analyse de l'évolution passée soit significative, il faut disposer d'une série d'observations temporelles suffisamment longue, et il faut que ces observations soient comparables. Cette dernière exigence n'est guère aisée à respecter, même pour les comtés-MRC. En réalité, peu nombreux sont les comtés-MRC qui au cours des 25 dernières années n'ont pas connu une modification de leurs limites territoriales.

L'exigence de pouvoir disposer de données temporelles sur longue période et comparables entre elles, conjuguée à celle de travailler avec des unités spatiales

⁸ La nécessité de se baser sur des unités spatiales relativement grandes pour lesquelles les données sont disponibles avait d'ailleurs mené Lachapelle et Henripin (1980) à choisir la division de recensement (les comtés-MRC) comme unité de base dans la construction de leurs régions, ce qui les a conduit à une « région métropolitaine élargie » de Montréal, légèrement plus grande que la région métropolitaine de recensement. Dans notre première étude démolinguistique (Termote, 1988), nous avons également adopté ce découpage, afin de permettre la comparaison des résultats.

significatives en termes de comportement démolinguistique, nous conduit à un découpage du Québec en trois régions : l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec (le Québec moins la région métropolitaine de Montréal), auxquelles il faut bien sûr ajouter le reste du Canada (pour pouvoir « fermer » le système migratoire interne). Les trois régions qui constituent le Québec selon ce découpage manifestent en effet une dynamique démolinguistique fort différente : dans le cas de l'Île-de-Montréal, la migration interrégionale (l'« étalement urbain ») et l'immigration internationale sont des facteurs déterminants de l'évolution démolinguistique, alors que ces deux facteurs n'exercent qu'un impact marginal dans la région « reste du Québec » et que l'immigration internationale ne joue qu'un rôle secondaire dans l'évolution du « reste de la région métropolitaine de Montréal ». À ces dynamiques démolinguistiques différentes sont bien sûr associées des structures démolinguistiques différentes. Le découpage du Québec selon les trois régions susmentionnées permet de saisir cette diversité des dynamiques et des structures.

Sans doute pourrait-on songer à un découpage plus « raffiné ». D'aucuns ont par exemple soutenu que ce qui se passe dans l'Île-de-Montréal n'est pas pertinent, parce que l'Île-de-Montréal n'aurait aucune signification sociolinguistique, et que si l'on doit renoncer (par manque de données) à un découpage plus raffiné (sur la base des municipalités), alors il serait préférable de s'en tenir à l'examen de l'évolution démolinguistique de l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, voire celle de l'ensemble du Québec. Il est vrai qu'à cette échelle, on « noie le poisson » et évacue les problèmes, puisque plus l'échelle spatiale est grande, plus lentement évolue la structure démolinguistique (comme d'ailleurs toute structure). Par exemple, en négligeant d'analyser la dynamique démolinguistique de l'Île-de-Montréal, on peut se permettre d'occulter le rôle de l'immigration internationale, de l'étalement urbain et de la mobilité linguistique sur l'évolution démolinguistique. En outre, refuser d'étudier l'évolution démolinguistique de l'Île-de-Montréal, c'est négliger le fait que cette région est - de plus en plus...- une réalité sociopolitique, qu'elle représente la moitié de la population de la région métropolitaine et le quart de la population québécoise, et que, quoiqu'on puisse en penser, elle est le cœur économique et la vitrine internationale du Québec. Enfin, le choix de l'Île-de-Montréal comme unité d'analyse assure une comparabilité temporelle des données que tout autre découpage risque fort d'exclure (les limites territoriales des municipalités changent souvent...).

En ce qui concerne ce dernier point, il importe de souligner que même le choix de la région métropolitaine de Montréal pose un problème non négligeable de continuité temporelle. Comme l'on sait, la définition territoriale de la région métropolitaine adoptée par Statistique Canada est basée sur des critères socio-économiques : une région métropolitaine doit « constituer un ensemble socio-économique intégré ». Or les indicateurs socio-économiques utilisés (densité de population, pourcentage de la population en emploi travaillant dans le « noyau

urbain » ou en provenance du « noyau urbain ») ont des valeurs qui varient dans le temps, ce qui implique que d'un recensement à l'autre, les limites territoriales de la région métropolitaine peuvent significativement changer. C'est ainsi que lors du dernier recensement, la région métropolitaine de Montréal a « annexé » une vaste zone (surtout autour de St-Jérôme) comprenant quelque 100 000 personnes. Comme les habitants de la périphérie montréalaise sont essentiellement francophones, toute extension spatiale de la région métropolitaine de Montréal entraîne nécessairement, toutes autres choses restant égales, une augmentation du pourcentage de francophones dans la région, un phénomène que malheureusement beaucoup de commentateurs tendent à « oublier »...

Bien sûr, il serait préférable de travailler avec un découpage territorial plus raffiné que l'Île-de-Montréal, mais si, au-delà des vœux pieux, l'on entend concrétiser cette voie, comment se mettra-t-on d'accord sur « le meilleur » découpage ? Il y a en effet autant de découpages possibles qu'il existe de critères sociolinguistiques. Et même si l'un ou l'autre critère faisait l'unanimité, cela n'assurerait pas encore la comparabilité temporelle, car l'application d'un critère donné conduira nécessairement à des découpages qui changent dans le temps (comme dans le cas des régions métropolitaines). Une illustration de ce type de conséquences « perverses » est fournie par le découpage que vient de proposer le Conseil de la langue française (Béland *et alii*, 2001).

Après avoir affirmé (p. 2) que « L'Île-de-Montréal constitue [...] une entité supramunicipale », ce qui est pour le moins contestable (et contesté...), et reconnu qu' « elle forme une zone géographique significative », cette étude propose une « définition (qui tient) compte à la fois du lieu de résidence et du lieu d'exercice des activités publiques » et qui « pourrait servir pour les prochaines études sur l'usage des langues » (p. 3). On ne voit guère comment ce dernier objectif pourra être atteint en matière démolinguistique, car les données nécessaires (sur les naissances, les décès, les migrations origine-destination, les transferts linguistiques, etc.) ne sont pas disponibles pour ce type de « découpage sociolinguistique intégré ». Mais surtout, en adoptant le critère du « navettage » (*sic*), on doit nécessairement accepter que la région « sociolinguistiquement intégrée » (baptisée, de façon ambiguë, « région de l'île de Montréal ») aura des contours continuellement changeants, car pratiquement tous les jours le réseau des origines-destinations (en matière de loisirs, magasinage, études, santé et travail) se modifie. Dans ces conditions, toute analyse de l'évolution démolinguistique devient impossible.

Sans doute, comme nous l'avons déjà mentionné, le même problème de continuité temporelle se pose-t-il dans le cas de la région métropolitaine, avec cependant la différence - majeure - que dans ce dernier cas la variation est aisément mesurable et le biais dû à cette variation facile à évaluer (le biais va d'ailleurs toujours dans le même sens...).

Si l'on tient absolument à un découpage spatial plus raffiné que celui de l'Île-de-Montréal tout en respectant le critère des chiffres statistiquement significatifs (pas de petits effectifs), on pourrait considérer un nombre très limité de zones à l'intérieur de l'île, ce qui réduirait le coût des dépouillements spéciaux des registres de l'état civil et des recensements.⁹ Il serait cependant fort surprenant que ce redécoupage modifie significativement les résultats. En réalité, les tendances dégagées pour l'ensemble de l'île s'en trouveraient renforcées. Par exemple, si l'on distingue l'actuelle Ville de Montréal (avant les fusions prévues par la Loi 170) et le reste de l'île, on peut observer que la minorisation du groupe francophone que l'on peut prévoir à brève échéance pour l'ensemble de l'Île-de-Montréal est déjà bien réelle en dehors de l'actuelle Ville de Montréal : dans le reste de l'île, le pourcentage de francophones s'élevait en 1996 à 44 %.

La conclusion principale que nous retiendrons de cette brève discussion est donc que si l'on entend travailler avec des régions qui expriment des dynamiques démographiques différentes et pour lesquelles les données sont disponibles, un découpage du Québec en trois régions s'impose : l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec. Si l'on estime que ce qui se passe sur l'Île-de-Montréal n'est pas important ou n'est pas significatif (ou encore, si les résultats obtenus pour l'Île-de-Montréal dérangeant...), on pourra toujours se limiter aux résultats obtenus (par sommation des deux premières régions) pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal. Et si même ces derniers résultats sont encore considérés comme trop perturbants, on n'examinera que les résultats pour l'ensemble du Québec : à ce niveau, l'impact de nombre de processus démographiques devient marginal, de telle sorte que – très confortablement – les structures restent relativement stables.¹⁰

⁹ On pourrait également envisager un découpage intermédiaire entre l'île et le reste de la région métropolitaine. C'était la solution adoptée par Lachapelle et Henripin (1980), qui avaient regroupé l'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus (Laval). Pour des raisons de comparabilité, nous avons suivi cette approche dans notre première étude (Termote et Gauvreau, 1988). Ce regroupement était cependant discutable : au-delà du choix particulier de Laval (d'autres divisions de recensement auraient pu être prises en compte), on se retrouve à « noyer le poisson » en combinant deux unités spatiales dont la dynamique démographique est très différente. C'est pourquoi, à l'instar d'autres chercheurs, nous avons abandonné cette solution hybride.

¹⁰ L'analogie entre l'impact démographique des phénomènes démographiques et leur impact économique est à cet égard éclairante. Par exemple, si l'on analyse les résultats des nombreuses études qui ont tenté de mesurer l'impact de l'immigration internationale sur le revenu par habitant et sur le taux de chômage, on observe que toutes ces études, quelle que soit la méthodologie utilisée, quel que soit le pays considéré, quelle que soit la période d'analyse, aboutissent à la conclusion que cet impact n'est pas significativement différent de zéro. Un tel résultat est essentiellement dû au fait que tous ces travaux portaient sur l'impact au niveau national. Une étude récente (Clark, 1998) a montré que lorsque l'on examine cet impact dans chacune des régions métropolitaines des États-Unis plutôt que sur l'ensemble des États-Unis, les résultats sont très différents de zéro, l'impact étant tantôt significativement positif (essentiellement dans les régions métropolitaines du Nord), tantôt significativement négatif (dans celles du Sud), la moyenne nationale étant nulle. Il en va de même lorsqu'on étudie l'impact démographique de l'immigration internationale au Québec. Sur l'Île-de-Montréal, là où s'établissent la très vaste majorité des immigrants, cet impact (sur les effectifs, sur la structure par âge, sur la structure par groupe linguistique, etc.) est, comme on le verra ultérieurement, considérable, mais plus on s'éloigne de l'Île-de-Montréal, plus cet impact diminue, de telle sorte que pour l'ensemble du Québec il devient relativement faible, voire à certains égards négligeable.

CHAPITRE 3

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION LINGUISTIQUE DU QUÉBEC ET DU CANADA

L'analyse conceptuelle et méthodologique du chapitre précédent nous a conduit à conclure que la prise en compte de trois groupes linguistiques (les francophones, les anglophones et les allophones) définis selon la langue d'usage à la maison, et de trois régions québécoises (l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec), représentait à la fois le découpage le plus opérationnel (disponibilité sur longue période des données nécessaires à l'analyse et effectifs de population statistiquement significatifs) et le plus pertinent (en termes de disparités dans le comportement démographique). Dans une première étape, nous examinerons l'évolution démographique du Québec dans son ensemble, pour distinguer ensuite les trois régions québécoises retenues.

Le tableau 1 présente l'évolution de la composition linguistique pour la période 1971-1996, seule période pour laquelle les données selon la langue d'usage à la maison sont connues (à l'exception de 1976, année pour laquelle le recensement n'a pas posé de question sur la langue d'usage). Même si notre analyse porte essentiellement sur la langue d'usage à la maison, nous produisons également, dans le tableau 2, l'évolution de la composition linguistique selon la langue maternelle, et cela pour deux raisons : d'abord, parce que la série temporelle dont nous disposons pour cet indicateur linguistique est plus longue (quoique la comparabilité ne soit pas toujours assurée, loin de là), et ensuite parce que la comparaison entre les compositions selon la langue d'usage et la langue maternelle permet de dégager certaines implications en termes de dynamique démographique.

Dans l'ensemble, il est clair que l'on assiste à une érosion significative et continue du groupe anglophone au Québec : la part de ce groupe est passée de 14,7 % en 1971 à 10,8 % en 1996, et elle baisse d'un recensement à l'autre. Une baisse de près de 4 % en points de pourcentage sur 25 ans, à partir d'une part initiale de moins de 15 %, est considérable. Il faut néanmoins souligner que plus de la moitié de cette baisse (2,4 % sur 3,9 %, soit 62 % de la diminution totale) s'est manifestée entre 1971 et 1981. Malgré l'absence de données pour l'année 1976, on peut raisonnablement avancer que l'essentiel de la baisse entre 1971 et 1981 s'est produite entre 1976 et 1981, suite à l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois en 1976 et à la promulgation de la Loi 101 en 1977. Depuis 1981, la diminution de la part du groupe anglophone s'est nettement ralentie : alors qu'entre 1971 et 1981 la baisse (en points de pourcentage) s'élevait à 1,2 % en moyenne quinquennale, elle n'atteignait plus, toujours en moyenne quinquennale, que 0,5 % pour l'ensemble de la période 1981-1996.

Derrière les pourcentages, il y a les chiffres absolus. Puisque la baisse procentuelle du groupe anglophone s'est significativement ralentie, et que en même temps la croissance de la population québécoise totale a également fortement diminué, cela implique que la baisse de l'effectif de la population anglophone du Québec est devenue très faible : elle était de l'ordre de 10 000 unités pour la dernière période quinquennale, alors qu'elle s'élevait à près de 100 000 sur la période décennale 1971-1981. On peut donc parler d'une tendance vers la stabilisation de l'effectif du groupe anglophone.

Le déclin du pourcentage d'anglophones au Québec ne signifie cependant pas nécessairement que le groupe francophone renforce sa présence. En réalité, la corrélation entre la baisse du groupe anglophone et une hausse de la part du groupe francophone ne s'observe que pour la période 1971-1981 : -2,4 % (en points de pourcentage) pour les anglophones, +2,0 % pour les francophones. Depuis 1981, la baisse de la part du groupe anglophone ne « profite » plus au groupe francophone, dont la part dans la population totale du Québec est restée relativement stable : une légère augmentation (de 82,8 % à 83,1 %) entre 1981 et 1986) a été neutralisée par une faible érosion par la suite.

C'est bien sûr l'évolution du groupe allophone qui rend compte de ces divergences dans les tendances de longue période des groupes anglophone et francophone. La part du groupe allophone a progressé continuellement, mais la hausse est particulièrement rapide depuis 1986 : alors que le pourcentage d'allophones n'avait augmenté en moyenne quinquennale que de 0,2 % (en points de pourcentage) entre 1971 et 1986, il a crû de quelque 0,6 % à 0,7 % au cours des deux dernières périodes quinquennales.

L'évolution dans le reste du Canada est totalement différente. Alors que le groupe francophone du Québec maintenait sa part dans la population totale (et même l'augmentait si l'on se réfère à 1971) et que le groupe anglophone voyait sa part significativement baisser, l'inverse se produisait en dehors du Québec : le groupe anglophone y maintenait plus ou moins sa part et le groupe francophone y connaissait une baisse prononcée. La part des francophones dans la population totale du reste du Canada est aujourd'hui de moins de 3 %, tandis que la part des anglophones fluctue entre 86 % et 88 %. On remarquera que le « reste du Canada » est plus anglophone que le Québec n'est francophone. On observera aussi que, tout comme le groupe francophone du Québec, le groupe anglophone du « reste du Canada » a manifesté au cours des trois derniers lustres une légère tendance à la diminution de son poids démographique. En d'autres termes, dans chacun de leur espace respectif, aucun des deux groupes ne parvient apparemment à bénéficier de la baisse du poids démographique de l'autre groupe.

Dans les deux cas, ces évolutions différenciées mais parallèles sont dues à la progression du groupe allophone. Cette progression est cependant plus rapide au Québec (de 4,5 % à 6,4 %, soit une croissance de plus de 40 % en termes

relatifs) que dans le reste du Canada (où la part des allophones est passée de 8,4 % à 10,8 %, une augmentation relative de moins de 30 %). On peut donc avancer que si en ce qui concerne la présence allophone le Québec était « en retard » par rapport au reste du Canada, un processus de « rattrapage » semble en cours, même si la part des allophones au Québec est aujourd'hui (6,4 % en 1996) encore nettement plus faible que celle que les allophones hors Québec détenaient en début de période (8,4 % en 1971). Comme nous le verrons ultérieurement, cette progression plus lente de la part des allophones dans la population totale du reste du Canada est à mettre en relation avec la fécondité relativement plus élevée des anglophones hors Québec (par rapport aux francophones au Québec) et avec la tendance nettement plus marquée des personnes de langue maternelle « autre » à adopter comme langue d'usage à la maison l'anglais lorsqu'elles résident dans le « reste du Canada » que le français lorsqu'elles sont établies au Québec.

Pour l'ensemble du Canada, les évolutions respectives du Québec et du reste du Canada impliquent une érosion lente mais significative du poids démographique des francophones (de 25,7 % en 1971 à 22,6 % en 1996), une relative stabilité de la part des anglophones (la légère diminution observée depuis 1986 ayant presque totalement neutralisé la faible progression enregistrée entre 1971 et 1986), et une augmentation de la présence des allophones, dont la part avait crû très faiblement entre 1971 et 1986 (de 7,3 % à 7,5 % en 15 ans) mais qui au cours de la décennie 1986-1996 est passée de 7,5 % à 9,7 %.

L'image globale reste relativement semblable lorsque, plutôt que d'étudier l'évolution selon la langue d'usage à la maison, on analyse l'évolution selon la langue maternelle : quel que soit l'indicateur adopté, on observe - pour l'ensemble du Québec - une érosion marquée et continue de la part du groupe anglais, une relative stabilité du poids démographique du groupe français et une croissance prononcée du pourcentage du groupe de langue « autre ». Des différences significatives se manifestent cependant en ce qui concerne le niveau auquel se situent ces évolutions. Alors que pour le groupe français, le niveau est toujours très semblable (pour une année donnée, le pourcentage de ce groupe est fort proche quel que soit l'indicateur choisi), il n'en va plus de même pour les deux autres groupes. Plus précisément, le groupe anglais a toujours un poids moindre lorsqu'on choisit la langue maternelle comme indicateur et le groupe « autre » un poids plus élevé.

La différence entre l'effectif d'un groupe défini selon la langue maternelle et l'effectif du même groupe défini selon la langue d'usage à la maison peut être interprétée (sous certaines conditions) comme étant le résultat net des transferts linguistiques. En outre, il permet de dégager la capacité d'un groupe d'une langue maternelle donnée d'assurer sa continuité. En effet, si l'effectif selon la langue d'usage à la maison est systématiquement inférieur à l'effectif selon la langue maternelle, puisque la langue d'usage à la maison devient dans la plupart des cas la langue maternelle des enfants, cela entraînera nécessairement une

baisse future de l'effectif de la langue maternelle considérée. Pour saisir cette capacité de renouvellement d'une langue maternelle donnée, on peut rapporter l'effectif d'une langue d'usage donnée à l'effectif du même groupe en termes de langue maternelle. Ce rapport, appelé « indice de continuité », est présenté dans le tableau 3, pour chacun des trois groupes linguistiques.

Il ressort de ce tableau que la capacité de renouveler son effectif varie très fort d'un groupe à l'autre. Le groupe français du Québec parvient à assurer la « continuité » de son effectif, dans la mesure où celui-ci est pratiquement le même en termes de langue maternelle et en termes de langue d'usage à la maison. Il n'en va pas de même pour ce groupe dans le « reste du Canada », où l'effectif en termes de langue d'usage représente aujourd'hui moins des deux tiers de l'effectif en termes de langue maternelle. En d'autres termes, une analyse selon la langue maternelle, qui - faut-il le rappeler - réfère au passé (à la prime enfance), donnera une image nettement plus favorable au groupe français du reste du Canada qu'une étude selon la langue d'usage.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de remarquer que l'indice de continuité du groupe français du reste du Canada est pratiquement le même et donc aussi bas que celui du groupe « autre » au Québec : en termes de capacité de renouvellement de son effectif, le groupe français du reste du Canada se retrouve dans la même situation que le groupe de langue maternelle « autre » du Québec, groupe composé essentiellement d'immigrants et de descendants d'immigrants (et très minoritairement d'Amérindiens et d'Inuit). On observera également que la capacité de renouvellement de l'effectif du groupe « autre » du Québec est nettement supérieure à celle du même groupe hors Québec, où l'effectif selon la langue d'usage représentait en 1996 seulement 57 % de l'effectif selon la langue maternelle. Comme on le verra ultérieurement, cela est essentiellement à mettre au compte de la plus forte propension des immigrants et descendants d'immigrants du reste du Canada à adopter la langue de la majorité de la population d'accueil (en l'occurrence, l'anglais), alors qu'au Québec, non seulement les immigrants et descendants d'immigrants sont « partagés » entre deux langues, mais en outre (ou en conséquence...) ont beaucoup plus tendance à garder leur langue maternelle.

Corrélativement à la situation des groupes français et « autre », le groupe anglais manifeste une capacité élevée de renouvellement de son effectif. Que ce soit au Québec ou dans le reste du Canada (mais nettement plus au Québec qu'en dehors du Québec), l'indice de continuité de ce groupe est de beaucoup supérieur à 100 %. En outre, même si l'on tient compte de ce que le questionnaire du recensement de 1991 a introduit un biais dans les comparaisons avec les années antérieures (en « favorisant » dans chaque région la langue de la majorité linguistique de ladite région), on observe une augmentation régulière et significative de la capacité de renouvellement du groupe anglais du Québec tout au long de la période (de l'indice 113 en 1971 à

l'indice 123 en 1996), alors que la tendance est à cet égard plutôt vers la stabilité dans le reste du Canada (entre 109 et 113).

Que ce soit en termes de langue maternelle ou en termes de langue d'usage à la maison, le résultat de ces évolutions différenciées est caractérisé par une concentration croissante au Québec du groupe français de l'ensemble du Canada, de telle sorte (voir tableau 4) qu'aujourd'hui plus de 90 % des francophones (langue d'usage) du Canada sont établis au Québec (plus de 85 % si l'on considère la langue maternelle). Parallèlement, la part des anglophones canadiens résidant au Québec, part qui a toujours été très faible (à peine 6 % en 1971), a continué à décroître : elle est aujourd'hui nettement inférieure à 4 %. Quant aux allophones (langue d'usage) québécois, leur part dans la population allophone totale du Canada reste relativement stable (aux alentours de 16%-17 %). On remarquera que, grâce essentiellement à la propension plus élevée des personnes de langue maternelle « autre » à garder leur langue d'origine lorsqu'elles s'établissent au Québec plutôt qu'ailleurs au Canada, cette part est significativement supérieure à la part de l'effectif correspondant en termes de langue maternelle.

Si l'on se limite à l'évolution de la part du Québec dans la population canadienne totale, tous groupes linguistiques confondus (dernière colonne du tableau 4), on constate une érosion continue et relativement rapide du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien. Alors que cette part était restée relativement stable autour de 29 % entre 1941 et 1961, elle est passée en dessous du seuil de 25 % entre 1991 et 1996. Comme nous aurons l'occasion de le démontrer dans le chapitre suivant, consacré à la dynamique démographique du Québec, tous les facteurs démographiques (fécondité, migration interne, migration internationale) jouent en défaveur du Québec et ne peuvent que renforcer cette tendance.

Jusqu'à présent nous avons examiné l'évolution de la structure linguistique pour le « Canada moins Québec » pris dans son ensemble. Il n'est pas sans intérêt de considérer cette évolution pour chacune des provinces séparément. Le tableau 5 présente la répartition de la population de chaque province autre que le Québec, selon la langue d'usage, et cela pour la période 1971-1996. Dans toutes les provinces du « reste du Canada » le pourcentage de francophones a baissé, souvent de manière prononcée, entre 1971 et 1996. À l'exception du Nouveau-Brunswick, où la part des francophones reste élevée (plus de 30 %), quoique en léger déclin, toutes les provinces avaient en début de période (1971) un pourcentage de francophones très faible, entre 0,4 % (Terre-Neuve) et 4,6 % (Ontario). Un quart de siècle plus tard (en 1996), dans aucune de ces huit provinces le pourcentage de francophones ne dépassait 3 % et dans la moitié d'entre elles ce pourcentage était égal ou inférieur à 0,7 %. Devant de telles valeurs, il faut bien reconnaître que, à l'exception du Nouveau-Brunswick, la présence francophone est devenue symbolique en dehors du Québec.

Si en ce qui concerne le groupe francophone la tendance est la même dans toutes les provinces hors Québec, il n'en va pas de même lorsqu'on examine l'évolution de la part des anglophones dans chacune de ces provinces. Dans la plupart d'entre elles, le pourcentage d'anglophones augmente, parfois très significativement (comme au Manitoba et dans la Saskatchewan), de telle sorte que l'on peut considérer que quatre des neuf provinces hors Québec sont quasiment homogènes du point de vue linguistique : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont (en 1996) un pourcentage d'anglophones situé entre 95 % et 99 %. Avec respectivement 88 % et 91 %, le Manitoba et l'Alberta se sont pas loin d'une situation semblable. Les deux seules provinces hors Québec où le pourcentage d'anglophones a baissé sont l'Ontario et la Colombie-Britannique. Dans ces deux provinces le groupe anglophone avait en début de période un poids relatif élevé (respectivement 85 % et 93 %), mais l'immigration internationale y a, tout comme au Québec, eu un impact négatif sur la langue majoritaire, surtout en Colombie-Britannique où la part des anglophones est passée de 93 % en 1971 à moins de 87 % en 1996 (avec une augmentation corrélative de la part des allophones, de moins de 7 % à plus de 13 %). À l'exception toujours du Nouveau-Brunswick, toutes les provinces hors Québec sont plus anglophones que le Québec n'est francophone.

La part des allophones est marginale dans chacune des quatre provinces atlantiques (entre 0,5 % et 1,4 %), un peu plus marquée dans la Saskatchewan (5 %), en Alberta (8 %) et au Manitoba (près de 10 %), et est la plus forte en Ontario et en Colombie-Britannique (plus de 13 % dans les deux cas). La part élevée des allophones dans ces deux dernières provinces est évidemment liée à l'immigration internationale particulièrement importante dont elles bénéficient. On remarquera que quatre provinces ont un poids relatif du groupe allophone supérieur à celui observé au Québec (6,4 % en 1996).

Tout comme il y a de fortes disparités dans l'évolution démologique selon les provinces, de même à l'intérieur du Québec on observe des différences marquées selon les régions. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 2, les comparaisons temporelles sont délicates, dans la mesure où d'un recensement à l'autre la formulation des questions linguistiques, leur place dans la structure du questionnaire, la présence et le traitement des déclarations multiples, etc., ont changé. L'impact de ces modifications risque évidemment d'être plus marqué lorsque les unités spatiales considérées sont plus petites. Dans le cas des régions du Québec, les tendances sont cependant tellement nettes que l'on ne peut guère se tromper dans leur interprétation.

Par rapport à l'ensemble du Québec (voir tableau 1), la région de Montréal présente une structure linguistique et une évolution fort différente. Il convient d'ailleurs de distinguer, à l'intérieur de la région métropolitaine, l'Île-de-Montréal du reste de la région, car la structure et l'évolution sont nettement divergentes. Les chiffres du tableau 6 montrent que dans l'Île-de-Montréal, d'un recensement à l'autre, la part du groupe francophone a diminué continuellement et rapidement

(de 61,2 % en 1971 à 55,6 % en 1996), à un rythme d'ailleurs plus élevé que la part des anglophones (qui a baissé de 27,4 % à 25,6 %), le groupe allophone ayant connu corrélativement une croissance élevée (de 11,4 % à 18,8 %). Par contre, dans le reste de la région métropolitaine, le groupe francophone a vu sa part continuellement croître, de 79 % en 1971 à près de 86 % en 1996, pendant que la part du groupe anglophone se voyait réduite de moitié (de 18,6 % à 9,5 %), la part du groupe allophone restant marginale, même après une hausse marquée (de 2,4 % à 4,6 %).

Comme ces évolutions divergentes du groupe francophone des deux régions se neutralisent lorsque l'on considère l'ensemble de la région métropolitaine, il s'ensuit nécessairement que la part de ce groupe dans la population totale de cette dernière région varie fort peu : après une hausse non négligeable entre 1971 et 1986 (de 66,3 % à 69,4 %), le pourcentage des francophones est resté relativement stable (entre 69 % et 70 %). Par contre, même si la baisse du poids du groupe anglophone a été relativement lente dans l'Île-de-Montréal, la diminution très prononcée de la part de ce groupe dans le reste de la région métropolitaine a entraîné une diminution rapide dans l'ensemble de la région métropolitaine (de 25 % en 1971 à 18 % en 1996). Quant au groupe allophone, puisque la croissance du poids relatif de ce groupe est marquée dans les deux régions, quoique à des niveaux très différents (la part des allophones restant marginale dans le reste de la région métropolitaine), on observe évidemment une augmentation significative (de moins de 9 % à plus de 12 %) du pourcentage de ce groupe dans l'ensemble métropolitain.

L'analyse de l'évolution récente dans la région métropolitaine de Montréal est cependant biaisée dans la mesure où, comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, les limites territoriales de cette région ont significativement changé entre 1991 et 1996. L'ajout par Statistique Canada de dix municipalités, représentant quelque 100 000 habitants, à 98 % francophones, ne permet plus d'affirmer, comme l'on fait certains, que le français est en progression dans cette région. En recalculant le pourcentage de francophones en 1996 sur la base des limites territoriales de 1991, on obtient 69,0 % au lieu de 69,8 % pour l'ensemble de la région métropolitaine, ce qui implique une légère baisse par rapport à 1991. L'impact de cette correction est évidemment encore plus important dans la région « reste de la RMR », où le pourcentage de francophones devient maintenant 85 % au lieu de 85,9 %, soit une stabilisation par rapport à 1991, alors que les chiffres non corrigés laissaient croire en une hausse significative.

La « désanglicisation » de l'Île-de-Montréal n'a donc en aucune manière conduit à une « francisation » de cette région, alors que dans le reste de la région métropolitaine cette désanglicisation permet tout juste au groupe francophone de maintenir sa part. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, cela est dû au fait que la dynamique démographique est très différente dans les deux régions et que les facteurs de croissance et de décroissance ne sont pas les mêmes pour les deux groupes et pour les deux régions.

CHAPITRE 4

LA DYNAMIQUE DÉMOLINGUISTIQUE DES GROUPES LINGUISTIQUES ET DES RÉGIONS

La dynamique démolinguisique est très différente d'un groupe linguistique à l'autre et d'une région à l'autre. Dans ce chapitre, nous tenterons de dégager les caractéristiques principales du comportement de fécondité, de mortalité, de migration (interne et internationale) et de mobilité linguistique de chacun des groupes, en distinguant selon la région.¹¹

Dès la période 1976-1981, suite essentiellement à un déclin de la fécondité amorcé bien avant les autres groupes, le groupe anglais du Québec a connu, en termes d'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès), une situation proche de la « croissance zéro ». Alors qu'en 1956-1961 le groupe français (défini ici, tout comme le groupe anglais, selon la langue maternelle, les données par langue d'usage n'étant pas disponibles avant 1971) avait encore un nombre moyen d'enfants par femme s'élevant à 4,2, le groupe anglais était déjà rendu à 3,3 enfants par femme, et passait en dessous du seuil de remplacement (2,1 enfants par femme) dès le début des années 1970. Depuis 1981, l'indice synthétique des anglophones (défini cette fois en termes de langue d'usage), fluctue entre 1,3 et 1,5 enfant par femme (voir tableau 8). Il faut remarquer qu'une remontée de la fécondité des anglophones (comme cela fut le cas entre 1981 et 1991) n'entraîne pas nécessairement une remontée du nombre de naissances, à cause du vieillissement accéléré de la population féminine et de la diminution corrélative du nombre de femmes en âge de procréer.

Simultanément, on observe que le régime de mortalité est toujours beaucoup plus favorable pour le groupe anglophone que pour le groupe francophone (comme le montre le tableau 7), même si un certain rattrapage s'est produit au cours des deux dernières décennies : en 1976-1981, l'espérance de vie des anglophones s'élevait à 76,0 années contre 71,7 années pour les francophones, soit un écart de 4,3 années, alors qu'en 1996 l'espérance de vie des anglophones avait augmenté jusqu'à 79,1 années contre 75,9 années pour les francophones, soit un écart toujours très significatif de 3,2 années. Cette baisse de la mortalité ne pouvait cependant empêcher le nombre de décès du groupe anglophone (comme d'ailleurs du groupe francophone) de croître, à cause du vieillissement rapide des membres de ce groupe.

¹¹ Il y a lieu de noter que dans notre analyse de la fécondité et de la mortalité, nous avons dû utiliser un découpage de la région métropolitaine de Montréal qui ne correspond pas exactement à celui défini par Statistique Canada. Les données de naissances et décès par âge et groupe linguistique ne sont en effet disponibles que par division de recensement (depuis 1991, par « municipalité régionale de comté », MRC). Nous avons donc procédé par sommation de MRC et ajusté nos résultats par la suite. Comme la différence en termes de population couverte est minime (environ 5 %), l'impact d'une erreur éventuelle dans cet ajustement est négligeable.

Dans ces conditions, on ne peut qu'aboutir à un déclin rapide de l'accroissement naturel : pour l'ensemble de la période 1976-1996, l'accroissement naturel du groupe anglais est d'à peine 3000 unités par an, soit un taux de croissance « naturelle » de quelque 0,4 %, ce qui est négligeable. Dans certaines régions du Québec, la croissance naturelle du groupe anglais (langue d'usage) est d'ailleurs devenue négative (voir Termote, 1994, p. 71, tableau 2.12).

Il serait donc erroné d'attribuer aux seules pertes migratoires la décroissance des effectifs de la population anglophone depuis 1976. Si le groupe anglophone du Québec avait connu en 1976-1981 un accroissement naturel proportionnellement égal à celui du groupe francophone, cela aurait permis au groupe anglophone de maintenir ses effectifs durant cette période, et, sous les mêmes conditions, de voir ses effectifs se stabiliser, voire légèrement augmenter, au cours des périodes ultérieures (pendant lesquelles, comme on le verra, les pertes migratoires se sont considérablement réduites).

Tout ceci démontre bien que, au-delà des à-coups conjoncturels (d'origine essentiellement « politique », et non économique), le problème démographique du groupe anglophone du Québec est fondamentalement un problème structurel, de longue période, lié à son comportement de sous-fécondité depuis plusieurs décennies. Ce problème structurel se trouve renforcé, surtout en période de « tension politique », par un contexte socio-culturel, tout aussi structurel, qui fait que le Québec ne fait guère partie de l'espace migratoire des anglophones du reste du Canada, alors que ce dernier fait manifestement partie de l'espace migratoire des anglophones du Québec.

Comme le montrent les chiffres du solde migratoire interprovincial du Québec présentés dans le tableau 9, la période 1981-1986 peut-être considérée comme une période représentative de l'ensemble de la période 1966-1996, si l'on excepte les chiffres exceptionnels de 1976-1981. En outre, même si nous ne pouvons dans ce bref rapport produire les données migratoires origine-destination par groupe linguistique pour chacune des périodes censitaires, nous pouvons avancer, sur la base de nos études antérieures (Termote et Gauvreau, 1988; Termote, 1994; Termote, 1997), que si le niveau des flux migratoires peut significativement changer d'une période à l'autre, la structure par destination du flux total d'émigration d'une province donnée ne se modifie guère dans le temps. Cela nous permet de prendre la période 1981-1986 comme représentative de la structure spatiale du système migratoire canadien de l'ensemble de la période 1971-1996.

Lorsqu'on examine les taux de migration interprovinciale par province d'origine et de destination selon la langue d'usage pour la période 1981-1986, tels que présentés dans Termote, 1991 (pp. 315-317, tableau 28), on peut observer que même pour une période de « calme » migratoire comme celle de 1981-1986 le taux d'émigration du groupe anglophone atteint encore 10 % : un dixième des

anglophones qui résidaient au Québec en 1981 se sont établis dans le reste du Canada entre 1981 et 1986 (cette propension était près du double en 1976-1981, mais guère différente pour les périodes ultérieures). Par contre, la propension des anglophones du « reste du Canada » à émigrer au Québec est quasi nulle, de l'ordre de 0,2 %, et ce pourcentage reste stable dans le temps. Lorsque, au lieu de considérer les relations migratoires entre le Québec et l'ensemble du Canada, on analyse plutôt les flux par province d'origine et de destination, on observe que c'est vraiment l'ensemble des provinces du reste du Canada qui manifeste une tendance à éviter le Québec. Par exemple, contrairement aux francophones, les anglophones des quatre provinces atlantiques préfèrent « contourner » le Québec et sont plus attirés par la Colombie-Britannique que par le Québec, pourtant beaucoup plus proche.

L'espace migratoire canadien apparaît en quelque sorte divisé en quatre blocs. Il y a d'abord un bloc constitué par les quatre provinces à l'Ouest de l'Ontario et un bloc composé des quatre provinces à l'Est du Québec, les habitants de ces deux blocs préférant manifestement se déplacer à l'intérieur de leur bloc; il y a ensuite un troisième bloc, à savoir l'Ontario, qui manifeste des relations migratoires avec chacune des autres provinces, et un quatrième bloc, le Québec, qui a très peu de relations migratoires avec les autres provinces, sauf pour les anglophones québécois lorsqu'il s'agit d'émigrer du Québec, et pour les francophones « hors Québec » lorsqu'il s'agit d'immigrer au Québec. Une telle structure spatiale du système migratoire canadien illustre bien l'importance que peut revêtir la langue lorsqu'il s'agit de définir l'espace migratoire des individus.

Il faut souligner que si la propension des anglophones québécois à quitter le Québec est particulièrement élevée, la mobilité interprovinciale de ce groupe est toujours très forte, quelle que soit la province d'origine considérée. Par exemple, en 1981-1986 (période représentative de l'ensemble des derniers lustres), alors que le taux d'émigration des anglophones québécois était de 10 % sur cinq ans, celui des anglophones de l'Alberta était de 9 %. Toutes les autres provinces ont des taux variant entre 5 % et 6 %, sauf l'Ontario, dont le taux ne s'élevait qu'à 2 %. Par rapport au taux d'émigration interprovinciale des francophones du Québec (0,6 % sur cinq ans, soit un seizième du taux des anglophones québécois !), il s'agit là de niveaux très élevés.

Le déséquilibre dans les échanges migratoires interprovinciaux de la population anglophone se trouve renforcé lorsqu'on considère les effets induits de la migration. On sait que la propension à la migration est particulièrement forte entre 20 et 40 ans. Dans le cas des anglophones du Québec, et toujours pour la même période « calme » en termes de mouvements migratoires, près de 30 % de ceux âgés entre 20 et 39 ans avaient émigré, et près de la moitié de l'ensemble des émigrants anglophones étaient dans ce groupe d'âge. Or, il s'agit précisément des classes d'âge pour lesquelles les effets induits sont particulièrement importants, soit en termes démographiques (transfert d'enfants à naître), soit en termes socio-économiques (transfert d'années « actives » à

vivre). Or, les années les plus « reproductives » sont aussi les plus « productives », surtout si l'on considère la scolarité des migrants, c'est-à-dire la migration comme transfert de capital humain : 54 % des émigrants anglophones de cette période âgés de 25 à 44 ans détenaient un diplôme universitaire.

Le profil des émigrants anglophones tel qu'il vient d'être esquissé pour la période 1981-1986 n'est guère différent pour les deux lustres qui suivent : ces émigrants sont toujours essentiellement des jeunes adultes très scolarisés. Le fait que plus récemment les jeunes anglophones aient acquis une meilleure connaissance du français ne semble pas affecter significativement leur forte propension à l'émigration; sans doute le « bilinguisme » leur permet-il d'avoir un avantage comparatif sur le marché du travail à l'extérieur du Québec.

Le groupe anglophone ne bénéficie guère (du moins directement) des migrations internationales. Selon les chiffres du tableau 11, l'immigration internationale anglophone est relativement faible, de l'ordre de 4 mille par an pour l'ensemble du Québec, ce qui représente quelque 15 % de l'ensemble des entrées internationales du Québec pendant la période 1986-1996 (18 % en 1986-1991, 14 % en 1991-1996).¹² Et encore, il s'agit là de l'ensemble des entrées internationales, c'est-à-dire incluant non seulement les immigrants reçus, mais également les entrées des Canadiens, les bénéficiaires du statut de réfugié, etc. Il n'est sans doute pas sans intérêt de souligner que, si le Québec n'a attiré durant la période 1986-1996 qu'environ 15 % du total des entrées internationales du Canada (alors que son poids dans la population canadienne totale est d'un peu moins de 25 %), lorsqu'il s'agit des anglophones cette part ne s'élève plus qu'à 7 %.

Le groupe anglophone du Québec se trouve donc confronté à un double processus structurel et cumulatif de décroissance : une sous-fécondité chronique, conjuguée à une forte propension - tout aussi chronique - à l'émigration vers le reste du Canada. Ce processus n'étant pas, loin de là, compensé par des gains significatifs du côté de l'immigration internationale, il ne reste que les transferts linguistiques pour freiner ou neutraliser le processus de déclin.

Comme le montrent les indices de continuité linguistique (rapport entre l'effectif de la population d'une langue d'usage donnée à l'effectif de la population de la même langue maternelle) du tableau 3, il y avait en 1996 au Québec 23 % plus d'anglophones (langue d'usage) que de personnes de langue maternelle anglaise, soit quelque 140 000 personnes de plus (après répartition des déclarations multiples), et ce gain relatif est croissant (en 1971, le pourcentage correspondant était 13 %). C'est dire l'importance que peut revêtir la mobilité linguistique pour le renouvellement de l'effectif de ce groupe linguistique. Le

¹² Ce tableau, ainsi que les suivants, sont repris de Termote, 1999.

Québec est d'ailleurs (avec le Manitoba) la province où le gain relatif dû à cette mobilité est le plus important pour le groupe anglais.

Pour évaluer le comportement linguistique d'une population, on ne peut cependant se baser sur les indices de continuité; il faut plutôt recourir aux nombres de transferts et aux taux de transfert entre chaque groupe linguistique. Nous ne pouvons, dans le cadre de ce bref rapport, produire ces chiffres pour chacun des recensements. Comme nous l'avons souligné au chapitre 2, la comparaison de ces nombres et de ces taux d'un recensement à l'autre est d'ailleurs éminemment discutable, parce qu'il s'agit de transferts « durée de vie », c'est-à-dire réalisés à un moment indéterminé entre la naissance des individus recensés et la date du recensement. La seule manière d'évaluer l'importance des transferts linguistiques sur une période donnée est de les estimer. À notre connaissance, la seule estimation existante est celle de Girard (1992), et elle porte sur la période 1981-1986. Sans doute le comportement linguistique s'est-il modifié à certains égards, du moins pour certains sous-groupes de la population québécoise, mais comme ce comportement linguistique n'évolue que lentement, les ordres de grandeur restent fort probablement valables.

Les chiffres du tableau 12 permettent de voir que c'est essentiellement du côté du groupe de langue maternelle « autre » que les anglophones peuvent espérer faire des gains. En effet, apparemment très peu de personnes de langue maternelle française font un transfert linguistique : entre 1981 et 1986, à peine 0,2 % des membres de ce groupe (soit quelque 13 000 personnes) auraient adopté l'anglais comme langue d'usage à la maison. Mais à côté des transferts du français vers l'anglais, il y a bien sûr un mouvement en sens inverse, qui aurait été effectué par quelque 10 000 personnes, soit 1,3 % des membres du groupe anglophone. En 1981-1986, le gain résultant des échanges entre les groupes anglophones et francophones se serait donc élevé à quelque 3 000 unités au profit du groupe anglophone. On peut raisonnablement supposer qu'aujourd'hui ce gain est encore plus faible. Par contre, les transferts du groupe « autre » vers l'anglais ne sont pas compensés par des transferts dans le sens inverse, de telle sorte que les quelque 7000 allophones qui sont passés à l'anglais représentent pour le groupe anglophone un gain net. Le groupe francophone réalise également un gain net dans ses échanges avec le groupe allophone, mais ce gain est deux fois moindre (un peu plus de 3000 unités sur cinq ans).

Le tableau 18 présente la situation en 1996 en matière de transferts « durée de vie » pour le groupe anglais. Plus précisément, ce tableau produit, pour chaque groupe d'âge, le pourcentage de transferts réalisés par les personnes de langue maternelle anglaise du Québec et le compare avec le pourcentage observé parmi les membres du groupe de langue maternelle française dans le reste du Canada. Cette comparaison entre le comportement linguistique de la minorité linguistique de chacune de ces deux régions conduit aux résultats suivants.

Même si le groupe anglais du Québec est plus attiré par le français que le groupe français du Québec n'est attiré par l'anglais, l'intensité de cette attraction est sans commune mesure avec celle qu'exerce l'anglais auprès de la population de langue maternelle française du reste du Canada. En termes de transferts « durée de vie », cette dernière est quatre fois plus attirée par l'anglais que la population de langue maternelle anglaise du Québec par le français (36 % contre 9 %); autrement dit, la langue majoritaire du Québec est quatre fois moins attractive pour la minorité de l'autre langue officielle que ce n'est le cas pour la langue majoritaire du reste du Canada à l'égard de sa propre minorité linguistique. L'analyse par groupe d'âge montre que, au Québec, l'attraction du français parmi les membres du groupe anglais est très faible (de l'ordre de 2 % à 5 %) aux âges jeunes, et s'élève jusqu'à 12 % et 13 % aux âges « actifs », niveau qui est d'ailleurs remarquablement constant d'un âge actif à l'autre, pour ensuite diminuer progressivement (à partir de 55 ans). Le profil des transferts par âge n'est guère différent pour le groupe français du reste du Canada, mais à des niveaux nettement plus élevés : le taux de passage vers l'anglais est relativement faible (entre 8 % et 12 %) aux âges jeunes et augmente très rapidement (jusqu'à 40 %, voire 45 % à 45-50 ans) aux âges adultes, pour ensuite diminuer lentement. Il semble donc bien qu'après une vingtaine d'années de participation au marché du travail, à peine la moitié des personnes de langue maternelle française du reste du Canada parlent encore le français à la maison, alors qu'à 10-14 ans, elles étaient encore quelque 80 % à le faire.

Cette dernière observation confirme le rôle crucial que joue le marché du travail (et le « marché » matrimonial, plus précisément le choix du conjoint : endogamie versus exogamie). Le système scolaire peut « préparer » un transfert, mais tant que celui-ci n'est pas « fixé » par le milieu de travail et par le contexte linguistique du ménage, rien n'est acquis.

Les pourcentages, les taux de mobilité linguistique entre groupes, sont remarquablement stables d'un recensement à l'autre (sauf lorsque, par suite de modifications dans le questionnaire du recensement, la comparabilité temporelle est discutable). Une telle constance n'est guère surprenante, puisque le nombre de transferts obtenus sur la base d'un recensement donné exprime la masse des transferts effectués depuis la naissance des membres de la population concernée. À cet égard, les données sur les transferts linguistiques d'une année censitaire donnée sont comparables aux données de migration qui seraient obtenues en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du recensement : les transferts linguistiques sont des transferts sur la durée de vie, tout comme ce type de données de migration porte sur une mobilité territoriale sur la durée de vie.

Comme nous l'avons déjà souligné, le problème fondamental avec ce type de données réside dans le fait que nous n'avons aucune idée du moment où ce transfert a été effectué : est-ce peu après la naissance (ce qui peut représenter

près d'un siècle pour les personnes très âgées...), est-ce plus récemment, par exemple au cours de la dernière période censitaire, personne ne peut le dire. Et ce n'est pas en comparant le nombre de transferts d'un recensement à l'autre, comme le font certains, que l'on peut dégager une quelconque information sur le comportement ou la variation du comportement au cours de la période quinquennale qui sépare les deux recensements.

En effet, tout phénomène qui affecte les membres de la cohorte initiale (celle observée en début de période) peut affecter le nombre de transferts recensés à la fin de la période quinquennale. Par exemple, si - comme on peut raisonnablement le supposer - au Québec les personnes de langue maternelle anglaise qui ont gardé leur langue maternelle comme langue d'usage sont plus enclines à quitter le Québec que celles qui ont adopté le français comme langue d'usage, il s'ensuivra nécessairement une augmentation du pourcentage de transferts vers le français parmi les personnes de langue maternelle anglaise qui n'ont pas émigré, sans que ces dernières aient changé de comportement. En outre, puisque l'on ne connaît pas l'âge auquel a eu lieu le transfert, on ne peut, dans le cas des immigrants, savoir si les immigrants qui ont effectué un transfert ont réalisé ce dernier avant d'arriver au Canada ou après. Il est donc injustifié de dégager des tendances en matière de comportement linguistique sur la base des données de transferts obtenues par un recensement.

Pour pouvoir analyser le comportement linguistique d'une population, il nous faudrait disposer de données portant sur des périodes spécifiques (au lieu de données portant sur une période floue, variable selon les individus recensés, celle qui va de leur naissance à l'année du recensement). Pour obtenir ce type de données, il faudrait que le formulaire du recensement contienne une question du type « quelle langue parliez-vous à la maison il y a cinq ans ? », question analogue à celle posée pour la mobilité géographique (« où habitiez-vous il y a cinq ans ? »). En l'absence de ce type de données, il nous faut recourir à des estimations.

Une première tentative d'estimer le nombre de transferts sur une période donnée est celle, déjà mentionné, de Girard (1992; voir aussi Robitaille *et alii*, 1992), et elle porte la période sur la période 1981-1986. Il appert des chiffres du tableau 12 que le nombre total de transferts effectués au cours d'une période donnée est très faible : entre six à sept mille par an. Comme on pouvait s'y attendre sur la base des indices de continuité (toujours proche de l'unité) du groupe français, ce dernier groupe se trouve pratiquement en situation d'équilibre : ce qu'il perd dans ses échanges avec le groupe anglais est compensé quasi totalement par ce qu'il gagne dans ses échanges avec le groupe autre. Ce dernier est l'unique perdant. Entre 1981 et 1986, le groupe de langue maternelle autre aurait perdu par mobilité linguistique quelque 10 mille de ses membres, soit 2,2 %, ce qui n'est quand même pas négligeable.

Il faut cependant souligner que cette population de langue maternelle autre est très hétérogène, à la fois par la langue maternelle elle-même, mais aussi par le contexte dans lequel se manifeste sa mobilité linguistique. On peut distinguer quatre sous-groupes : les autochtones (Amérindiens et Inuit), les natifs autres qu'autochtones, les immigrants d'avant 1982 et les immigrants plus récents.

Les autochtones de langue maternelle « autre » constituent un groupe non négligeable (quelque 5 % du total de la population de langue maternelle autre) et leur propension à effectuer un transfert vers le français est faible et le restera sans doute encore longtemps. Les natifs dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni une langue autochtone, constituent un second groupe, dont le poids dans le total (environ 30 %) est important. Les membres de ce second groupe continuent de choisir très majoritairement l'anglais lorsqu'ils décident d'abandonner leur langue maternelle. Les chiffres dont nous disposons comprennent les autochtones, mais une analyse par région permet d'éviter le biais dû à cette inclusion.

Comme le montre le tableau 13, en 1996, sur l'Île-de-Montréal (où les autochtones sont très peu nombreux) 8 % avaient choisi le français et 39 % l'anglais (42 % n'ont pas fait de transfert et un peu plus de 10 % sont sans doute en phase de transition : ils parlent plusieurs langues à la maison). On observe donc un rapport proche de 1 à 5 en faveur de l'anglais parmi ceux (moins de la moitié de l'effectif de ce groupe) qui ont effectué un transfert. Le lieu de résidence joue cependant un rôle important : dans le reste de la région métropolitaine (tableau 14), les natifs de langue maternelle autre ont moins tendance à garder leur langue maternelle (38 % contre 42 % sur l'île), et le rapport en faveur de l'anglais n'est plus que de 1 à 3. Enfin, ce n'est que dans le reste du Québec, c'est-à-dire en dehors de la région métropolitaine (mais dans ce cas, la présence non négligeable des autochtones biaise les interprétations), que l'attraction du français parmi les membres de ce groupe dépasse celle de l'anglais ; dans les deux cas, les pourcentages sont cependant faibles (9 % et 7 % respectivement), car la très vaste majorité (80 %) continue de parler à la maison sa langue maternelle « autre ». Au total, pour l'ensemble du Québec, le rapport en faveur de l'anglais est de 1 à 3 parmi la minorité qui a réalisé un transfert. Une analyse par âge montre que le rapport est de 1 à 2 pour les moins de 25 ans et de 1 à 5 pour les 25-35 ans, pour diminuer ensuite progressivement jusqu'à un rapport de 1 à 3 aux âges suivants.

Dans ces conditions, on peut considérer que le groupe des natifs de langue maternelle « autre » continuera d'être en quelque sorte un bassin de recrutement pour le groupe anglophone du Québec, et que corrélativement le groupe francophone ne doit guère compter sur les membres de ce groupe pour voir augmenter sa part dans la population totale, au contraire.

Le troisième groupe est celui des immigrants de langue maternelle « autre » arrivés avant que la Loi 101 ne commence à exercer ses premiers effets. Nous

avons choisi l'année 1982 comme année de référence, entre autres raisons parce que les données censitaires de 1996 par période d'immigration distinguent les immigrants selon qu'ils sont arrivés avant ou après 1982. Le tableau 19 présente la répartition de ces immigrants selon la langue d'usage à la maison en 1996, par groupe quinquennal d'âge et ce tant pour l'ensemble du Québec que pour l'Île-de-Montréal, où sont concentrés la très grande majorité de ces immigrants. Ce tableau ne concerne que la population âgée de 15 ans et plus, puisque - par définition - les personnes recensées en 1996 aux âges 0-14 ans ne pouvaient avoir immigré avant 1982.

Les chiffres de ce tableau, issus du recensement de 1996, confirment les résultats obtenus à partir du recensement précédent (Termote, 1996, graphique 1), selon lesquels les immigrants « anciens » préfèrent d'une manière générale l'anglais au français lorsqu'ils effectuent un transfert. Seule une minorité de ces immigrants abandonne sa langue maternelle (36 % pour l'ensemble du Québec, 32 % pour l'Île-de-Montréal), et lorsqu'ils le font ils choisissent très majoritairement l'anglais, 22 % contre 14 % pour le français pour le Québec dans son ensemble, et 22 % contre 10 % pour l'Île-de-Montréal. Cette comparaison entre Montréal et l'ensemble du Québec démontre, une fois de plus, que les immigrants qui ne s'établissent pas sur l'Île-de-Montréal sont beaucoup plus enclins à choisir le français (s'ils ne l'ont pas déjà adopté avant d'arriver au Québec...).

Les chiffres du tableau 19 permettent également de saisir l'impact qu'a exercé la Loi 101, obligeant les enfants de la plupart des immigrants à s'inscrire dans le réseau scolaire francophone : contrairement à ce qui se manifeste pour les autres groupes d'âge, les âges jeunes (15 à 29 ans) présentent des taux de transfert vers le français supérieurs à ceux observés vers l'anglais, ce qui n'était pas le cas antérieurement. La plupart de ces jeunes ont connu l'application de la Loi 101, mais la région de résidence de ces jeunes semble au moins aussi importante que le nouveau contexte législatif : dans l'Île-de-Montréal, où se retrouvent la vaste majorité de ces immigrants, ce renversement en faveur du français auprès des moins de 30 ans est beaucoup moins net, et dès le groupe des 25-29 ans l'anglais reprend le dessus.

Même un quart de siècle après la promulgation de la Loi 101, les immigrants « anciens » continuent donc à représenter pour le groupe anglophone un bassin de « recrutement » important, nettement plus que pour le groupe francophone. Cependant, avec le vieillissement de cette population d'immigrants arrivés avant 1982, ce bassin devrait lentement se restreindre. Il faut rappeler à cet égard que la mobilité linguistique constitue un processus très marginal, qui ne concerne qu'une minorité de personnes. Comme nous venons de le voir, même parmi ces « anciens » immigrants, la propension à garder sa langue maternelle « autre » comme langue d'usage demeure très élevée : pour l'ensemble du Québec, le pourcentage de ceux qui ont gardé leur langue maternelle autre (langue unique) est de 55 %, chiffre qui s'élève à 60 % pour l'Île-de-Montréal.

Une telle constatation illustre bien que si l'immigration internationale est effectivement, du moins indirectement (par le biais de la mobilité linguistique des immigrants), une source importante de renouvellement pour la population anglophone du Québec (en fait, elle représente, comme nous l'avons souligné, de loin la source principale), cette source a aussi ses limites : très peu d'immigrants sont anglophones à leur arrivée; la vaste majorité des immigrants est allophone à l'arrivée et la plupart d'entre eux le reste; et enfin, les choix linguistiques – jusqu'à présent très largement favorables à l'anglais – de ceux qui effectuent un transfert, peuvent se modifier.

Il est cependant peu probable que le comportement linguistique des immigrants anciens puisse se modifier de façon significative. Toutes les études sur les transferts linguistiques convergent en effet vers la conclusion que c'est entre 20 et 40 ans que « cela se passe » : avant (plus ou moins) 20 ans, un transfert est provisoire (il demande à être « fixé » une fois l'individu entré sur le marché du travail, ou encore dans le cadre du ménage, selon qu'il y a ou non exogamie) et après 40 ans, sauf circonstances très exceptionnelles, il devient très difficile de changer de langue d'usage à la maison. La grande majorité des immigrants d'avant 1982 sera bientôt trop âgée pour encore faire un transfert linguistique. C'est donc du côté des immigrants récents qu'il faut voir s'il y a des tendances nouvelles.

D'emblée, il faut néanmoins accepter que, si tendance nouvelle il y a, elle ne concernera, par la force des choses, qu'une très petite minorité. En effet, puisque parmi les immigrants ayant séjourné au moins 14 ans au pays (ceux arrivés avant 1982 et recensés en 1996) à peine 36 % avaient effectué un transfert complet, on peut aisément s'imaginer que ce pourcentage sera encore beaucoup plus faible parmi les immigrants récents. Comme nous le verrons, tel est bien le cas.

Nous nous limiterons à la situation sur l'Île-de-Montréal, puisque que c'est là que se retrouve la très grande majorité des immigrants récents et que c'est là que les nouvelles tendances en matière de comportement linguistique peuvent se manifester et auront les conséquences les plus prononcées. Si l'on examine les chiffres du tableau 17, qui présente la répartition des immigrants de langue maternelle autre que française et anglaise arrivés de 1986 à 1991 et de 1992 à 1996, on observe que moins de 17 % de ceux arrivés en 1986-1991 (et qui ont été recensés en 1991 sur l'Île-de-Montréal) ont déclaré en 1991 avoir effectué un transfert complet, la répartition entre l'anglais et le français étant presque égale (8,6 % pour le français, 8,1 % pour l'anglais). Ce pourcentage est quasiment le même pour les immigrants arrivés en 1992-1996 et recensés en 1996 : quelque 16 % d'entre eux ont déclaré en 1996 avoir effectué un transfert, mais cette fois la part de ceux qui ont choisi le français parmi ces 16 % de transferts est nettement plus élevée : 10,3 % ont choisi le français contre 5,9 % l'anglais, soit un rapport qui va presque de 1 à 2 en faveur du français.

Peut-on, à partir de cette comparaison d'un recensement à l'autre, conclure que le force d'attraction du français a augmenté ? Bien sûr non, contrairement à ce que de trop nombreux commentateurs continuent de faire. Le problème majeur avec ce genre de données est, comme nous l'avons déjà dit et répété, que nous n'avons aucune idée du moment auquel a eu lieu ce transfert, de telle sorte que nous ne sommes pas en mesure de déterminer si, lorsqu'il s'agit d'immigrants, ce transfert a été réalisé avant ou après leur arrivée au pays. Dans ces conditions, il suffit que la composition du flux d'immigration selon le pays d'origine change pour que le pourcentage de transferts vers une langue ou une autre se modifie. Plus précisément, si, par rapport à la période 1986-1991, en 1992-1996 sont entrés proportionnellement plus d'immigrants en provenance de pays dont la langue est relativement proche du français (ce que d'aucuns ont appelé les « francotropes ») ou encore de pays où le français est la langue seconde, cela ne peut qu'augmenter la part des transferts vers le français, mais cette croissance est attribuable non à une plus forte attraction du français au Québec, mais à la modification dans la structure du flux. Il s'agirait alors du résultat de la politique d'immigration et non de la conséquence de la politique linguistique. Or, c'est précisément ce qui s'est passé : les flux d'immigration du début des années 1990 ont été caractérisés par une présence beaucoup plus forte de « francotropes » et de « francophonisables ».¹³

Pour pouvoir évaluer le comportement linguistique des immigrants, comme de tout groupe, il faudrait, comme nous l'avons souligné, disposer de données portant sur des périodes spécifiques. Et pour pouvoir affirmer qu'il y a eu une modification dans ce comportement, il faudrait disposer de telles données pour plusieurs périodes successives et ce pour le même groupe, c'est-à-dire qu'il faudrait pouvoir suivre « longitudinalement » une même cohorte. À notre connaissance, il n'existe qu'un seul exemple de ce type d'approche lorsqu'il s'agit des immigrants québécois : le tableau 17 (reproduit de Termote, 1999, p. 138) présente aussi l'évolution entre 1991 et 1996 du comportement linguistique de la cohorte des immigrants de langue maternelle autre arrivés en 1986-1991.

Lors du recensement de 1991, soit en moyenne 2,5 années après leur arrivée, 8,6 % des immigrants de langue « autre » arrivés en 1986-1991 avaient déclaré le français comme langue d'usage et 8,1 % l'anglais. Il est fort probable que la quasi-totalité de ces transferts ont été effectués avant l'arrivée de ces immigrants, car on n'abandonne pas sa langue maternelle du jour au lendemain. Si l'on observe les transferts déclarés par les membres de cette même cohorte lors du recensement de 1996, donc après une durée moyenne de séjour de 7,5 années, on remarque que maintenant 12,7 % de ces immigrants ont effectué un

¹³ Un des problèmes majeurs de l'enquête réalisée par J. Renaud *et alii* (2001) sur l'intégration des immigrants réside précisément dans le fait que dans la cohorte initiale d'immigrants soumis à l'enquête la part des francophones et francotropes était exceptionnellement élevée; par exemple, alors que les Libanais représentaient 5 % des immigrants de 1980-1989 et 11 % de ceux de 1989, leur part dans l'échantillon de cette enquête s'élevait à 29 %.

transfert vers le français. On peut donc conclure que pendant les cinq années de la période 1991-1996, quelque 4 % des immigrants de langue maternelle « autre » arrivés durant la période 1986-1991 ont abandonné leur langue maternelle au profit du français. Ce n'est pas négligeable si l'on considère la difficulté qu'il peut y avoir à changer de langue d'usage à la maison et le temps que prend normalement ce processus, mais il faut souligner que de toute manière ce gain ne porte que sur de très petits nombres : quelques milliers sur cinq ans, soit quelques centaines par an.

Notre résultat est d'ailleurs tout à fait conforme à celui obtenu par Renaud *et alii* (2001), qui ont suivi pendant 10 ans, soit de 1990 à 1999, une cohorte d'immigrants arrivés en 1989 : au terme de la période, le pourcentage de ceux qui, parmi les immigrants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, avaient fait un transfert vers le français, était passé de 8,7 % à 16,2 % (Renaud *et alii*, 2001, p. 106). Le gain de 7,5 % sur dix ans est tout à fait comparable au gain de 4 % que nous avons obtenu sur cinq ans.

Par contre, le même calcul réalisé pour l'anglais montre que si, en 1991, 8,1 % des immigrants de langue maternelle « autre » arrivés en 1986-1991 avaient déclaré l'anglais comme langue d'usage, en 1996 ils n'étaient plus, au sein de cette même cohorte, que 6,8 % à le faire : quelques-uns (une centaine ou deux par an) de ces immigrants sont donc passés au français ou sont retournés à leur langue maternelle d'origine.

Encore faut-il que ces transferts puissent être considérés comme « définitifs ». Pour pouvoir apprécier la pleine signification de ces transferts, il faut passer par une analyse selon l'âge. Les chiffres du tableau 17 permettent de constater que c'est parmi les âges jeunes que les gains du français sont, en termes relatifs, les plus impressionnants. Ces jeunes immigrants, recensés une première fois en 1991 et une seconde fois en 1996, ont vécu l'essentiel de leur vie au Québec et y ont pour la plupart été scolarisés en français. Cette francisation croissante des jeunes enfants et jeunes adultes ne se fait pas au détriment de l'anglais, pour lequel le taux de transfert augmente également, du moins jusqu'au groupe des 25-29 ans. Corrélativement, avec le passage du temps (cinq ans, en l'occurrence) et l'augmentation de la durée de séjour, les immigrants de langue maternelle autre ont moins tendance à utiliser leur langue maternelle à la maison. Cela ne vaut cependant que jusqu'à 40-44 ans : à partir de ce groupe d'âge, le taux de rétention de la langue maternelle « autre » augmente avec la durée de séjour. Ceci confirme l'hypothèse généralement acceptée selon laquelle rares sont les transferts effectués après 40 ans. Corrélativement encore, à partir de la cohorte de ceux qui avaient 55-59 ans en 1991, et donc 60-64 ans en 1996, les rares qui en 1991 étaient francisés se sont « défrancisés » entre 1991 et 1996, pour retourner sans doute à leur langue maternelle une fois que leurs enfants ont quitté le foyer.

L'analyse a été limitée ici aux seuls transferts dits « complets », c'est-à-dire ceux d'une langue maternelle unique vers une langue d'usage unique. Les déclarations de langues d'usage multiples ont une signification en soi : elles couvrent probablement pour la plupart des transferts en cours. Ce type de bilinguisme ou de plurilinguisme « à la maison » peut être interprété comme une étape nécessaire dans le processus d'assimilation linguistique, car il est difficilement concevable que l'on puisse passer directement d'une langue à une autre. Ces déclarations de langues d'usage multiples peuvent donc être considérées comme exprimant en quelque sorte le « réservoir » de transferts pour le court et le moyen terme. Si l'on se base sur le pourcentage de ces déclarations de langues d'usage multiples (entre 9 % et 10 %) parmi les immigrants de langue maternelle autre, pourcentage très stable d'un recensement à l'autre, il ne semble pas que la progression des transferts vers le français au détriment de l'anglais puisse s'accélérer de manière significative.

La conclusion principale qu'il nous faut dégager de cette analyse du comportement démographique et linguistique est donc que, en ce qui concerne le groupe anglais, ce comportement implique très nettement une dynamique de déclin, tant en termes d'effectifs qu'en termes de poids relatif. Une sous-fécondité marquée et chronique (qui ne permet pas, et de loin, de renouveler les effectifs), une forte propension structurelle à l'émigration (même en période de « faible » émigration, quelque 10 % quittent) sans apport significatif du côté de l'immigration (aussi bien interprovinciale qu'internationale), et un gain net par transferts linguistiques dont l'évolution est pour le moins incertaine et qui compensera de moins en moins pour le déficit naturel et migratoire : tout cela conduit inéluctablement à la décroissance. Cette conclusion est valable d'une manière générale pour toutes les régions du Québec, la dynamique de déclin étant cependant moins prononcée à Montréal, qui, par le jeu des migrations intraprovinciales et interprovinciales, et grâce aux gains par mobilité linguistique réalisés auprès de la population de langue maternelle autre, concentre de plus en plus sur son territoire la population anglophone du Québec.

L'analyse de la dynamique démographique du groupe de langue française pourra se faire de façon beaucoup plus succincte, grâce aux acquis de l'analyse précédente, mais aussi à cause de la moindre complexité des processus.

Si le groupe français a pu poursuivre la croissance de son effectif, et retrouver en 1981 la part qu'il occupait en 1951 dans la population totale du Québec, cela est dû uniquement à son accroissement naturel. Ce groupe parvient en effet à maintenir en permanence un quasi-équilibre dans ses échanges migratoires avec le reste du Canada et avec le reste du monde, de même que dans ses échanges (transferts linguistiques) avec les autres groupes linguistiques (sauf avec le groupe de langue « autre », à l'égard duquel il réalise un léger gain).

L'équilibre migratoire interprovincial du groupe français est essentiellement un équilibre d'inertie, dans la mesure où rares sont les francophones qui quittent le

Québec pour une autre province, ces rares sorties étant plus que compensées par les arrivées des francophones en provenance du reste du Canada. Comme nous l'avons souligné précédemment, du point de vue des échanges migratoires le Québec apparaît vraiment déconnecté du reste du Canada, sauf en ce qui concerne les anglophones (et encore, est-ce pour en sortir...).

Comme le montre le tableau 9, la propension, déjà très faible, des francophones du Québec à émigrer vers une autre province est d'ailleurs nettement en déclin d'une période censitaire à l'autre, de telle sorte que pour la dernière période connue (1991-1996) en moyenne chaque année à peine 5 000 francophones, soit 0,1 % de l'effectif de ce groupe, avaient quitté le Québec. Le nombre d'immigrants francophones en provenance des autres provinces est relativement stable (7 à 8 mille par an, sauf une pointe en 1986-1991).

Quant à l'immigration internationale (tableau 11), elle apporte peu en termes d'effectifs au groupe francophone : même en période d'immigration relativement intense, comme cela fut le cas en 1991-1996, les entrées de francophones en provenance du reste du monde n'atteignent pas 9 000 sur une base annuelle. Quant à l'apport de l'immigration internationale à l'égard du poids du groupe francophone au sein de la population québécoise, il est négatif : le pourcentage de francophones parmi les entrées totales se situe autour de 30 % pour l'ensemble de la période 1986-1996, alors que ce pourcentage devrait atteindre plus de 80 % pour que l'effet de l'immigration sur le pourcentage de francophones au Québec soit nul. Les faibles gains du groupe francophone par l'immigration internationale sont neutralisés par l'émigration internationale. Celle-ci est très peu connue, mais on peut estimer que pour le groupe francophone le nombre de départs n'est guère différent de celui des arrivées, de telle sorte qu'en matière d'échanges migratoires avec le reste du monde le solde du groupe francophone du Québec est probablement proche de zéro, tout comme pour les échanges avec le reste du Canada.

Enfin, comme nous l'avons montré lors de l'analyse de la mobilité linguistique, très peu de membres du groupe de langue maternelle française abandonnent leur langue au profit de l'anglais ou d'une langue tierce, et cette faible perte est quasi complètement neutralisée par les transferts en provenance des groupes anglais et « autre », ce qui explique pour l'essentiel la remarquable stabilité autour de l'unité de l'indice de continuité linguistique (tableau 3).

Puisque les échanges migratoires et linguistiques du groupe français produisent des soldes quasiment nuls, cela implique que la composante cruciale de l'évolution démographique de ce groupe est son accroissement naturel. En ce qui concerne la mortalité, il est vrai que le groupe francophone connaît par rapport aux autres groupes des conditions nettement plus défavorables. Comme le montrent les chiffres du tableau 7, les francophones de la région métropolitaine de Montréal ont une espérance de vie inférieure de plus de 3 ans à celle des anglophones (en dehors de Montréal l'écart est réduit à un an, sans

doute par suite de la surmortalité des autochtones anglophones); par rapport aux allophones, l'écart est de onze ans à Montréal, ce qui s'explique essentiellement par le fait que les allophones de Montréal sont presque tous des immigrants (ou descendants d'immigrants), qui - comme l'on sait - sont soumis à des conditions d'entrée très strictes en matière de santé.

Pendant longtemps, ce désavantage dans les conditions de mortalité des francophones a été compensé par une structure par âge relativement jeune, ce qui produisait relativement peu de décès. Et simultanément, cette population plus jeune avait un comportement de fécondité beaucoup plus favorable à la croissance que la population anglophone et allophone. Jusqu'au milieu des années 1960, l'indice synthétique de fécondité du groupe français était nettement plus élevé que celui des deux autres groupes, de telle sorte qu'encore en 1981 la descendance finale (nombre d'enfants qu'une femme a effectivement engendré au cours de sa vie) des femmes francophones de 45 ans et plus (3,6 enfants par femme) était très supérieure à celle de leurs consoeurs anglophones (2,4 enfants par femme) et allophones (2,8 enfants par femme).

Mais le groupe français du Québec (tout comme d'ailleurs celui du reste du Canada) est aussi celui qui a connu le déclin le plus rapide de la fécondité, à tel point que depuis 1981 (tableau 8) l'indice de fécondité des francophones de l'Île-de-Montréal est pratiquement le même que celui des anglophones : en 1996 les deux groupes avaient le même bas niveau de 1,45 enfant par femme, un des plus faibles au monde. Pour l'ensemble du Québec cet indice demeure cependant légèrement supérieur à celui des anglophones. Simultanément, l'indice des allophones s'est considérablement élevé, essentiellement à cause des modifications dans la répartition des immigrants selon l'origine. En effet, depuis une dizaine d'années la part des immigrants en provenance de pays à fécondité très élevée a fortement augmenté. Même si le comportement de fécondité des immigrants s'ajuste assez rapidement à celui de la population d'accueil, l'écart peut être appréciable. Sur l'Île-de-Montréal, l'indice de fécondité des allophones (qui y sont presque tous des immigrants ou descendants d'immigrants) est de 50 % supérieur à celui des francophones et des anglophones.

Ces évolutions différentes de la fécondité ont donc conduit à une situation où les francophones ont perdu le seul avantage qu'ils détenaient par rapport aux autres groupes. Et même là où les francophones ont encore un léger avantage sur les anglophones (comme cela est le cas en dehors de l'Île-de-Montréal), cet avantage est tout relatif : depuis plus d'un quart de siècle, le taux de fécondité des francophones est dans toutes les régions nettement inférieur au niveau assurant le renouvellement des effectifs (2,1 enfants par femme). Il en résulte qu'en conjonction avec le vieillissement de la population, qui bien sûr en est le corollaire, du moins pour l'essentiel, l'accroissement naturel des francophones se rapproche très rapidement de la « croissance zéro ». Cet accroissement est, en termes relatifs, aujourd'hui à peine plus élevé que celui des anglophones. Non

seulement le groupe francophone du Québec a-t-il perdu le seul avantage qu'il détenait sur le groupe anglophone, mais en outre il a perdu son unique source de croissance.

Les conséquences de cette évolution sont particulièrement importantes dans le cas de l'Île-de-Montréal. Dans cette dernière région les conséquences de la sous-fécondité des francophones se trouvent en effet renforcées par la migration, tant interne qu'internationale : la migration interrégionale, plus précisément ce qu'il est convenu d'appeler « l'étalement urbain », est essentiellement un phénomène francophone, et l'immigration internationale, à 70 % non francophone, y exerce pleinement ses effets.

Comme le montrent les chiffres du tableau 10, en 1986-1991 les francophones, qui en 1991 représentaient 57 % de la population de l'Île-de-Montréal, ont pris à leur compte 79 % des sorties de l'Île-de-Montréal vers le reste de la région métropolitaine, et ce pourcentage a crû jusqu'à 82 % pour la période 1991-1996, dernière période connue. Les entrées dans l'île en provenance du reste de la région métropolitaine ne compensent guère pour les sorties, de telle sorte qu'entre 1986 et 1991, l'Île-de-Montréal avait perdu 69 000 francophones, perte nette à laquelle s'est ajouté un nouveau déficit de 43 000 en 1991-1996. Il est important de souligner que cette baisse du déficit des francophones de l'Île-de-Montréal dû à l'étalement urbain est la conséquence uniquement de la diminution du nombre de sorties (de 115 000 à 89 000), alors que le nombre d'entrées est resté au même niveau (46 000). La période 1991-1996 a donc été caractérisée par un essoufflement de l'étalement urbain autour de l'Île-de-Montréal, ce que confirme une analyse des taux de sortie par âge (non présentés ici) qui, d'une manière générale ont baissé de 20 % par rapport à 1986-1991. Ces mêmes données par âge montrent également que, comme on pouvait s'y attendre, la majorité des sorties par étalement urbain sont le fait de jeunes adultes avec enfants. En 1986-1991, les 25-39 ans et les 0-4 ans représentaient 58 % des émigrants francophones de l'île vers le reste de la région métropolitaine; en 1991-1996 ce pourcentage avait cependant baissé à 52 %.

On remarquera en outre que le ralentissement dans le processus d'étalement urbain a été plus prononcé pour les autres groupes linguistiques : l'émigration des anglophones de l'île vers le reste de la région métropolitaine a baissé du tiers, et celle des allophones de près de la moitié.

Comme nous l'avons déjà souligné, le comportement migratoire interne des francophones est très différent de celui des anglophones. Lorsque ces derniers migrent, c'est d'abord pour quitter le Québec. En 1986-1991, 63 % des émigrants anglophones de l'Île-de-Montréal et 73 % des émigrants anglophones en dehors de la région métropolitaine avaient choisi le reste du Canada; en 1991-1996, ces pourcentages avaient augmenté jusqu'à 70 % et 77 % respectivement. Les émigrants anglophones en provenance du reste de la région métropolitaine sont plus partagés : ils choisissent quasiment à part égale l'île et le reste du Canada.

Par contre, lorsque les francophones migrent, c'est pour rester au Québec : à peine 4 % des émigrants francophones de l'Île-de-Montréal choisissent le reste du Canada; ce pourcentage s'élève à 6 % pour les émigrants francophones de l'ensemble du Québec.

Au total, nous pouvons donc conclure qu'en termes de comportement démographique, le groupe francophone du Québec se retrouve dans la même dynamique de déclin que le groupe anglophone : tous les deux souffrent d'une sous-fécondité chronique, et dans les deux cas l'immigration internationale ne compense que partiellement le déficit des naissances, tout comme les transferts linguistiques, très peu nombreux de toute manière, n'apportent qu'un gain marginal. La seule différence significative en matière de comportement se situe au niveau de l'ensemble du Québec : le groupe anglophone du Québec subit en permanence une perte considérable par migration interprovinciale, alors que le groupe francophone du Québec n'est guère affecté par cette dernière. Par contre, si l'on considère l'Île-de-Montréal, on se retrouve exactement devant les mêmes processus, la migration par étalement urbain jouant pour les francophones de l'île le même rôle que la migration interprovinciale pour les anglophones de l'île.

En d'autres termes, les mêmes causes produisent les mêmes effets : sur l'Île-de-Montréal, une sous-fécondité chronique non compensée par l'immigration internationale et par les transferts linguistiques, jointe à une très forte émigration interne (vers le reste du Canada pour les anglophones, vers le reste de la région métropolitaine pour les francophones) entraîne chacun des deux groupes dans une dynamique de déclin telle que le déclin des effectifs comme des pourcentages est inéluctable si les comportements ne se modifient pas significativement. Dans le reste de la région métropolitaine, cette dynamique de déclin est également présente pour les anglophones, mais pour le groupe francophone, elle est freinée, voire renversée, de moins en moins cependant, par l'étalement urbain dont cette région profite; si l'étalement urbain continue à s'essouffler, ce que le vieillissement de la population laisse présager, le groupe francophone du reste de la région métropolitaine sera à son tour entraîné dans une dynamique de déclin. Enfin, en dehors de la région métropolitaine, les deux groupes, celui des francophones comme celui des anglophones, font face à une dynamique de déclin encore plus puissante que celle qui agit sur l'Île-de-Montréal : alors que la fécondité y est à peine plus élevée qu'à Montréal (chez les anglophones elle est même plus faible), cette région ne bénéficie guère ni de l'immigration internationale (et des effets induits de cette dernière sur les transferts linguistiques), ni - par définition - de l'étalement urbain autour de l'Île-de-Montréal.

Si les groupes francophones et anglophones se retrouvent donc dans un même processus de déclin, par contre dans le cas du groupe allophone tous les facteurs démographiques sont favorables : ce groupe bénéficie en effet d'une fécondité élevée (égale, voire supérieure, au seuil de renouvellement des

générations), d'une mortalité relativement faible (inférieure à celle des deux autres groupes) et d'un apport permanent par immigration internationale, et il ne connaît qu'une perte minime par migration interne (qu'il s'agisse de la migration interprovinciale ou de l'étalement urbain en ce qui concerne les allophones de l'Île-de-Montréal). La seule source de déperdition pour ce groupe réside dans la mobilité linguistique, mais comme le nombre de transferts est faible, les effets négatifs de cette mobilité sont plus que compensés par les facteurs démographiques favorables. Dans ces conditions, en l'absence d'une modification importante des comportements, ce groupe ne peut que manifester une croissance soutenue, tant en effectifs qu'en pourcentage.

Nous ne reviendrons pas sur le comportement de fécondité et de mortalité des allophones, que nous avons déjà discuté lors de l'analyse des groupes anglophones et francophones. En ce qui concerne le comportement migratoire interne, il suffira de souligner que, même si la propension des allophones à quitter le Québec est nettement plus élevée que celle des francophones (mais beaucoup plus faible que celle des anglophones), elle demeure tellement basse qu'en fin de compte peu d'allophones quittent le Québec (au cours de la période décennale 1986-1996, à peine 2000 à 3000 par an en moyenne). Comme très peu d'allophones entrent au Québec en provenance du reste du Canada, l'effet net de la migration interprovinciale est marginal pour ce groupe : une perte nette de 1000 à 2000 par an sur l'ensemble de la période 1986-1996. Il en va de même pour la migration intraprovinciale; l'effet de l'étalement urbain sur le groupe allophone de l'Île-de-Montréal est également marginal (une perte nette d'à peine un millier par an pour la période 1986-1996).

La migration internationale est, avec l'accroissement naturel, la source principale de croissance du groupe allophone. Comme nous l'avons souligné, pour le groupe francophone l'immigration internationale ne joue en termes d'effectifs qu'un rôle secondaire (en 1986-1996, environ 8000 entrées par an, pour une population de 6 millions de francophones), mais elle exerce un impact négatif considérable sur le poids de ce groupe, puisque la part des francophones dans le nombre total des entrées internationales est toujours beaucoup plus faible que la part des francophones dans la population. L'apport de l'immigration internationale en termes d'effectifs est tout aussi marginal pour le groupe anglophone (4000 à 5000 entrées par an), mais compte tenu du nombre d'anglophones dans la population, ce faible niveau des entrées est quand même relativement trois fois plus élevé que celui observé pour les francophones; en outre, cette immigration internationale n'affecte guère le poids du groupe anglophone, puisque le pourcentage des entrées anglophones est proche du pourcentage du groupe anglophone dans la population totale.

Les effets, tant en termes d'effectifs que de structure, de l'immigration internationale sont évidemment plus importants dans la région métropolitaine de Montréal, à cause de la forte concentration de l'immigration internationale dans cette région : en 1991, quelque 87 % des immigrants de la période 1986-1991

résidaient dans cette région, et en 1996 environ 85 % des immigrants de la période 1991-1996 y habitaient, la très grande majorité (85 %) d'entre eux étant établis dans l'Île-de-Montréal. Cette concentration est encore plus forte dans le cas des immigrants anglophones et surtout dans celui des allophones, dont à peine 6 % résidaient en dehors de la région métropolitaine.

Les rares immigrants internationaux qui s'installent en dehors de la région métropolitaine lors de leur arrivée ont d'ailleurs tendance à émigrer dans des proportions considérables vers la région métropolitaine après leur arrivée (voir à ce sujet, Séguin et Termote, 1993). Cela se reflète d'ailleurs dans les chiffres du tableau 10, qui montrent que si très peu d'allophones quittent la région métropolitaine pour le reste du Québec (2000 sur dix ans, entre 1986 et 1996), deux fois plus émigrent de cette dernière région vers la région métropolitaine (5000 sur la même période décennale, presque tous vers l'Île-de-Montréal).

Il est donc clair que l'immigration internationale contribue à renforcer, directement et indirectement, la différenciation démographique (par concentration spatiale de la population) et linguistique (par affaiblissement du poids des francophones sur l'Île-de-Montréal) entre l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec.

Outre son impact différencié sur l'effectif et la part des groupes linguistiques, l'immigration exerce également un effet sur la structure par âge. Un des objectifs explicites de la politique d'immigration est d'ailleurs de changer la structure par âge, plus précisément de la rajeunir. À cet égard, il ne faut cependant pas se leurrer : l'immigration internationale ne peut guère influencer la structure par âge de la société d'accueil. L'âge moyen de la population québécoise est actuellement d'environ 37 ans et celui des immigrants d'environ 30 ans. Ce n'est pas en recevant chaque année quelque 40 000 immigrants dont l'âge moyen est de sept ans inférieur à celui d'une population d'accueil de quelque sept millions, que l'on peut faire baisser significativement l'âge moyen des sept millions plus 40 mille (la baisse est de quelques mois chaque année). Même en tenant compte des effets induits de l'immigration, c'est-à-dire des naissances des immigrants, l'impact reste marginal (voir à cet égard Tossou, 2001). La seule manière efficace de diminuer l'âge moyen d'une population est d'y faire entrer par naissance des personnes d'âge zéro, c'est-à-dire d'augmenter la fécondité. Sans doute peut-on envisager également une entrée par immigration d'enfants en bas âge (l'adoption internationale), mais les limites de ce type de mesures sont telles qu'il ne peut s'agir là que d'un complément à une relève de la fécondité.

Si la fécondité et l'immigration internationale constituent les deux facteurs principaux de la dynamique démographique du groupe allophone, qu'en est-il de la mobilité linguistique ? En ce qui concerne cette dernière, il suffira de rappeler les principaux résultats obtenus précédemment lorsque nous avons analysé le rôle de la mobilité linguistique dans la dynamique démographique des groupes

anglophones et francophones, puisque les effets de cette mobilité sur le groupe allophone sont le corollaire des effets sur les deux autres groupes.

Nous avons souligné à plusieurs reprises l'impact marginal de la mobilité linguistique sur l'évolution des effectifs et de la part des groupes anglophones et allophones. Dans le cas des allophones, l'impact est évidemment plus important, puisqu'il faut cumuler l'impact sur les deux autres groupes et que le groupe allophone est moins nombreux que chacun des deux autres. Pour donner un ordre de grandeur, si l'on se base sur les estimations de Girard (1992), présentées dans le tableau 12, en supposant que la perte nette du groupe allophone dégagée pour la période 1981-1986 se chiffre toujours à 10 000 sur cinq ans, cela représenterait une perte annuelle de quelque 0,5 % de l'effectif allophone actuel. En doublant ce chiffre (ce qui semble irréaliste, car cela impliquerait une très forte augmentation de la mobilité linguistique dont on sait à quel point elle se déroule lentement, sans doute sur plus d'une génération), on obtiendrait encore une perte quatre fois inférieure au gain obtenu par l'immigration internationale (près de 80 000 entrées par période quinquennale entre 1986 et 1996). Si la mobilité linguistique est donc une source de déperdition importante pour le groupe allophone (en fait, la seule source importante de perte), ses effets négatifs sont immédiatement plus que neutralisés par l'arrivée des nouveaux immigrants.

Pour analyser le comportement linguistique, nous avons distingué quatre sous-groupes d'allophones (les autochtones, les natifs, les immigrants d'avant 1982 et les immigrants d'après 1982). Il n'est sans doute pas inutile de revenir sur nos résultats, en examinant cette fois le poids respectif de chacun des sous-groupes. En 1996, parmi les 216 000 non-immigrants de langue maternelle unique « autre » (un tiers du total), 38 % avaient effectué un transfert complet et seulement 25 % de ces derniers l'avaient fait vers le français; parmi les 232 000 immigrants arrivés avant 1982 (35 % du total), 36 % avaient réalisé un transfert complet et 40 % de ceux-ci avaient choisi le français; parmi les 43 000 immigrants arrivés en 1982-1986 (7 % du total), 25 % avaient effectué un transfert et 68 % l'avaient fait vers le français; parmi les 80 000 immigrants arrivés en 1987-1991 (12 % du total), 21 % avaient réalisé un transfert complet et 67 % l'avaient fait vers le français; enfin, parmi les 86 000 immigrants arrivés en 1992-1996 (13 % du total), 17 % avaient fait un transfert complet, et 67 % d'entre eux avaient adopté le français.

On remarquera la constance du pourcentage de transferts réalisés vers le français parmi les immigrants arrivés depuis 1982 : les deux tiers, et ce quelle que soit la période d'immigration et donc la durée de séjour. Si on regroupe les immigrants d'avant 1982 avec les non-immigrants, ces deux sous-groupes ayant plus ou moins le même comportement linguistique, on obtient un groupe qui représente 68 % du total du groupe « autre », et dans lequel un peu plus du tiers (37 %) avaient effectué un transfert complet, et parmi ce tiers un tiers (32 %) avaient choisi le français. Par contre, parmi l'ensemble des immigrants arrivés

depuis 1982 (32 % du total), 30 % avaient fait un transfert complet et les deux tiers de ceux-ci l'avaient fait vers le français.

Avec de telles proportions, on est loin de l'égalité entre le français et l'anglais : le fait que les deux tiers du tiers du tiers (soit quelque 6 %) des allophones (les immigrants « récents ») choisissent le français est totalement dominé par le fait que les deux tiers du tiers des deux tiers (soit 17 %) des allophones (les natifs et les « anciens immigrants ») ont choisi l'anglais. Sans doute, la part des immigrants d'après 1982 continuera-t-elle de croître au fil du temps, mais il faudra beaucoup de temps pour arriver ne fut-ce qu'à l'égalité... Et même lorsque celle-ci sera atteinte, l'impact sur le poids du groupe francophone sera encore toujours négatif, puisque pour maintenir la part de ce groupe, il faudrait que quelque 80 % des membres du groupe « autre » choisissent le français.

Deux facteurs sont déterminants dans le comportement linguistique des allophones : leur localisation et la répartition des nouveaux immigrants selon leur pays d'origine. Comme le montrent les chiffres des tableaux 13 à 15, les allophones qui résident en dehors de l'Île-de-Montréal, et surtout ceux qui sont établis en dehors de la région métropolitaine, sont beaucoup plus portés à abandonner leur langue maternelle et à choisir le français lorsqu'ils font un transfert (sauf pour les natifs allophones dans le « reste du Québec », à cause de la présence des autochtones).

En ce qui concerne la répartition des immigrants selon l'origine, il est clair que la présence relativement plus grande d'immigrants en provenance de pays de la Francophonie ou de pays « francotropes » a contribué significativement à l'augmentation de la part du français parmi les transferts observés chez les immigrants récents. Il importe à cet égard de souligner encore une fois toute l'ambiguïté d'une analyse de la mobilité linguistique basée sur des données croisées « langue maternelle – langue d'usage à la maison » : puisque l'on ne sait pas quand le transfert a été réalisé, on ne peut prétendre qu'il a eu lieu au Québec, après l'arrivée des immigrants. L'âge moyen des immigrants est trop élevé (30 ans) pour que beaucoup d'entre eux aient encore le temps de réaliser un tel transfert après leur arrivée.

Pour terminer cette discussion sur le rôle de la mobilité linguistique dans la dynamique démolinguistique du groupe allophone, il nous semble important d'introduire une distinction entre l'approche « micro » (celle de l'individu) et l'approche « macro » (celle du groupe auquel appartient cet individu). On peut en effet raisonnablement avancer que sinon la totalité, du moins la très grande majorité des immigrants allophones, sinon eux-mêmes, du moins leurs descendants, finiront par effectuer un transfert, et que la majorité d'entre eux continuera, comme cela est le cas pour les cohortes récentes d'immigrants, à choisir de préférence le français.

Mais ce processus individuel prend du temps, souvent une ou deux générations. Et pendant tout ce temps, tous les autres phénomènes continuent d'agir : des immigrants en majorité allophones continuent d'arriver, des naissances relativement plus nombreuses continuent d'être enregistrées dans les ménages allophones, et cela pendant que les deux autres groupes linguistiques continuent de subir les effets de leur sous-fécondité et de leur émigration (interprovinciale pour les anglophones, intraprovinciale pour les francophones de l'Île-de-Montréal). Au cours d'une période donnée, ces effets au niveau « macro » dominant de loin les effets « micro », tout simplement parce que les transferts linguistiques sont peu nombreux : le nombre annuel de naissances et d'entrées internationales, sans oublier la migration interprovinciale pour les anglophones et l'étalement urbain pour les francophones de Montréal, est sans commune mesure avec le nombre annuel de transferts linguistiques (estimé à quelque 7 à 10 000 par an). Nous aurons l'occasion, dans le chapitre suivant, consacré aux perspectives, de revenir sur cette distinction entre les niveaux « micro » et « macro ».

CHAPITRE 5

LES PERSPECTIVES

Toute perspective démographique, a fortiori si elle est considérée comme une prévision, implique une large part de spéculation. Les économistes éprouvent déjà de très sérieuses difficultés à prévoir l'évolution économique à court terme, à échéance de quelques années. Dans le cas des perspectives démographiques, il nous faut cependant « prévoir » le comportement de fécondité et de mobilité pour les décennies à venir, c'est-à-dire qu'on demande au démographe de prévoir le comportement de personnes qui ne sont pas encore nées ou qui ne sont pas encore arrivées par immigration. Il n'est donc guère surprenant que les démographes se soient régulièrement trompés dans leurs exercices prévisionnels. S'il est déjà très difficile de prévoir l'évolution d'une population dans son ensemble, on peut s'imaginer à quel point l'exercice devient périlleux lorsqu'il s'agit de prévoir celle des divers groupes linguistiques, et cela par région de surcroît. Aussi, très peu se sont lancés dans cette aventure.

Au début des années 1990, on ne recensait que deux exemples de prévisions démolinguistiques pour l'ensemble du Québec, éventuellement découpé en régions. Le premier est l'oeuvre de Lachapelle et Henripin (1980), qui se sont basés sur les données du recensement de 1971, et le second est celui auquel s'est adonné l'auteur du présent mémoire (Termote et Gauvreau, 1988), où les résultats du recensement de 1981 ont pu être utilisés. Très significativement, dans les deux cas les prévisions ont été effectuées selon la langue d'usage à la maison, ce qui à l'époque n'était contesté par personne (comme nous l'avons souligné dans le chapitre 2, depuis quelques années le recours à la langue d'usage est remis en cause, du moins par ceux que les résultats par langue d'usage dérangent ...).

L'exercice prévisionnel réalisé dans chacune de ces deux études était particulièrement périlleux. Lachapelle et Henripin ne disposaient comme informations sur la langue d'usage que d'une seule observation temporelle (le recensement de 1971 était le premier à introduire une question sur la langue d'usage), ce qui est bien peu pour dégager des tendances. Et même si Termote et Gauvreau pouvaient bénéficier d'une seconde observation temporelle (les résultats du recensement de 1981), celle-ci ne permettait la comparaison que sur une période de dix ans (puisque le recensement de 1976 ne comportait pas de question sur la langue d'usage), et en outre cette période incorporait le lustre 1976-1981, une période quinquennale tout à fait exceptionnelle en termes de comportement migratoire des anglophones. Nous ne nous reviendrons donc pas sur les résultats obtenus dans ces deux études, qui présentent aujourd'hui un intérêt plutôt historique.¹⁴

¹⁴ Le lecteur intéressé trouvera une discussion détaillée des résultats obtenus dans ces deux études dans Termote, 1991, pp. 259-267.

Outre ces deux études qui portaient sur l'ensemble du Québec et ses régions, il faut mentionner deux exercices prévisionnels portant sur la région de Montréal. L'intérêt particulier de l'étude de Veltman (1988) réside dans la prise en considération d'une multiplicité d'hypothèses différentes de mobilité linguistique. Les résultats montrent clairement que, quels que soient les changements futurs de comportement linguistique et de structure linguistique des flux d'immigrants, les « stocks » de transferts linguistiques « durée de vie » ne sont guère affectés. Il en résulte que les effectifs et les pourcentages de chaque groupe linguistique ne varient guère d'une hypothèse de mobilité linguistique à l'autre, même sur la longue durée (1986-2011 en l'occurrence).

Selon son scénario de base, Veltman obtenait pour 2001 72,2 % de francophones dans la région métropolitaine de Montréal, 19,7 % d'anglophones et 8,1 % d'allophones (après répartition moitié-moitié des 4,6 % de bilingues anglais-français). Les chiffres observés pour 2001 ne sont pas encore disponibles, mais nous connaissons ceux de 1996 : les pourcentages s'élèvent respectivement à 69,8 %, 18,1 % et 12,1 %. Il semble donc bien que ce scénario ait surestimé le pourcentage de francophones et d'anglophones et sous-estimé celui des allophones. Cela est dû essentiellement au fait qu'il reproduisait le plus fidèlement possible les paramètres observés en 1986. Entre autres, le niveau de l'immigration internationale était maintenu très bas, au même niveau que celui observé durant la période 1981-1986, soit 63 000 immigrants par période quinquennale. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de voir la population de la région métropolitaine stagner dès 2001 et commencer à décroître entre 2006 et 2011, avec une composition linguistique qui varie très peu par rapport à 1986.

Les choses changent considérablement lorsqu'on considère le scénario dit de très forte immigration, qui consiste à doubler le nombre d'immigrants allophones. Dans ce cas, il n'y a plus de déclin de la population totale (du moins avant 2011) et on se retrouve avec une baisse de la part des francophones au lieu d'une hausse, tandis que le pourcentage d'allophones augmente significativement, tout en étant encore en deçà de la croissance réellement observée pour ce groupe. De tels résultats illustrent bien l'impact que l'immigration internationale peut avoir sur la composition linguistique de la région de Montréal.

Les perspectives de Paillé (1990) relatives à l'évolution de la population de langue maternelle française sur l'Île-de-Montréal méritent à cet égard une attention particulière. Le fait que ces prévisions portent sur la population selon la langue maternelle n'affecte guère les conclusions, dans la mesure où, lorsqu'il s'agit du groupe français, les effectifs de la population sont très semblables d'un indicateur linguistique à l'autre. Quel que soit le scénario utilisé, le pourcentage de francophones baisse sur l'Île-de-Montréal, avec une « fourchette » allant de 56,5 % à 59,5 % pour 1996. Comme le montrent ces résultats, même le scénario le plus défavorable au groupe francophone sous-estimait l'ampleur de la baisse

du pourcentage de francophones dans l'Île-de-Montréal, puisque la part des francophones observée au recensement de 1996 n'était déjà plus que de 55,6 %.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé, à la demande du Conseil de la langue française, trois exercices prévisionnels, publiés respectivement en 1994, 1996 et 1999. Le premier était basé sur le recensement de 1986, le second sur celui de 1991 et le troisième sur celui de 1996. Bien sûr, les résultats sont différents, ce qui a permis à certains, qui trouvent normal que les économistes révisent leurs prévisions tous les trois mois en fonction de l'évolution des paramètres, de se gausser des prévisions démolinguistiques, qualifiées de « lectures de boule de cristal ». Aucun exercice prévisionnel, qu'il soit économique, démographique, électoral, etc., ne peut prétendre prévoir l'avenir. Aucune prévision ne peut prétendre prévoir le comportement d'une population, même à court terme. Par contre, si l'on ne peut espérer prévoir exactement le niveau auquel se situera un phénomène donné à un moment donné du futur, on peut à tout le moins tenter de dégager les tendances de fond qui domineront l'évolution de ce phénomène.

À cet égard, les démographes sont privilégiés, car les tendances démographiques sont particulièrement « lourdes », difficiles à renverser. Il existe en effet une forte inertie dans le système démographique, inertie due en partie au poids du passé. Par exemple, la structure par âge d'une population dépend du comportement passé de cette population, mais cette structure par âge détermine aussi l'avenir : il y aura moins de naissances et de migrations et plus de décès dans une population vieillie que dans une population jeune. L'inertie du système démographique est également due à la forte stabilité de l'échelle des valeurs qui détermine le comportement d'une société, particulièrement en matière de fécondité. Cette stabilité et cette inertie n'excluent évidemment pas des variations « conjoncturelles » du comportement démographique, particulièrement en ce qui concerne la migration.

En d'autres termes, le démographe qui ose l'aventure de la prévision doit accepter qu'au mieux il sera capable de dégager les tendances fondamentales du futur, sans pouvoir prétendre que le rythme auquel se déroulent ces tendances puisse être correctement prévu. Or, toutes nos prévisions, qu'il s'agisse de celles de 1994, 1996 ou 1999, et quel que soit le scénario choisi ¹⁵, convergent vers le même résultat : alors que sur l'Île-de-Montréal le déclin du groupe francophone (en effectifs comme en pourcentage) se poursuivra, en dehors de cette région l'érosion du poids relatif de ce groupe devrait être négligeable, mais par contre son effectif devrait y baisser rapidement. Selon le scénario choisi, ces tendances « lourdes » se manifesteront de façon plus ou moins rapide : selon que l'on choisit un scénario « pessimiste » ou « optimiste »,

¹⁵ En ne considérant bien sûr que l'ensemble des scénarios « réalistes », c'est-à-dire à l'exclusion des scénarios d'impact (par exemple, ceux comportant une hypothèse d'immigration internationale nulle), destinés à évaluer l'effet de la variation d'une composante, toutes les autres composantes restant égales.

le déclin du groupe francophone sera plus ou moins rapide, mais déclin il y aura de toute manière.

Il ne nous semble guère utile de revenir sur les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de nos prévisions basées sur les recensements de 1986 (Termote, 1994) et de 1991 (Termote, 1996), puisque ces résultats sont fonction d'un contexte démolinguistique qui s'est modifié. Nous nous limiterons donc aux prévisions dégagées sur la base du recensement de 1996.¹⁶ Nous prendrons cependant en considération nos résultats antérieurs lorsqu'il s'agira d'évaluer la signification de nos résultats les plus récents, afin de pouvoir juger de la robustesse de nos prévisions, tout comme nous comparerons nos résultats avec ceux obtenus par d'autres auteurs dans des contextes différents.

Lorsqu'on fait des prévisions, il est très important de tenir compte de toutes les interdépendances entre tous les phénomènes considérés. Cela implique que l'on ne peut effectuer des prévisions séparées pour les naissances, les décès et les migrations, puisque durant chaque période de la prévision, un individu peut effectuer plusieurs types de « transition » (un nouveau-né peut émigrer vers une autre région, une immigrante peut mettre un enfant au monde, etc.). Lorsqu'on tient compte de la dimension régionale, comme dans notre cas, ce principe d'interdépendance s'applique également aux prévisions régionales. Plus précisément, il faut que la prévision nationale soit cohérente avec la somme des prévisions régionales. La seule manière de réaliser cette cohérence est d'utiliser des taux de migration interne à la fois par origine et par destination.

Pour réaliser nos prévisions, nous avons donc dû recourir à un nombre considérable de données : les naissances par âge de la mère et par région et groupe linguistique; les décès par âge de la personne décédée et par région et groupe linguistique; les migrations interprovinciales et intraprovinciales par origine et destination, âge et groupe linguistique; l'immigration internationale par âge, région d'immigration et groupe linguistique; l'émigration internationale (estimée) par âge, région d'émigration et groupe linguistique; les transferts linguistiques (estimés) par période (et non sur la durée de vie, comme cela est le cas pour les données censitaires, seules informations disponibles) entre chacun des groupes linguistiques, par âge et région.

Sur la base de l'analyse de l'évolution passée de ces composantes, il nous a fallu élaborer des hypothèses d'évolution future et construire des scénarios combinant ces hypothèses. À cet égard, le nombre d'hypothèses à considérer ne sera pas le même pour chaque phénomène. En effet, il n'est guère utile de multiplier le nombre d'hypothèses lorsque l'évolution future du phénomène pris en considération n'exerce qu'une influence minime sur les résultats (c'est le cas par exemple de la mortalité et de l'émigration internationale). Par ailleurs, le fait qu'un phénomène n'exerce qu'un rôle secondaire n'exclut pas qu'on examine

¹⁶ Les résultats prévisionnels présentés dans le cadre de ce bref mémoire reprennent largement les chapitres 2 et 3 de Termote, 1999.

plusieurs hypothèses pour ce phénomène : à titre d'analyse d'impact, il peut être intéressant dans certains cas de multiplier les hypothèses, afin de pouvoir étudier la sensibilité et la robustesse des résultats. C'est pourquoi nous avons multiplié les hypothèses de mobilité linguistique.

Nous ne pouvons dans le cadre de ce mémoire décrire en détail chacune des hypothèses que nous avons utilisées pour chacun des phénomènes. Nous avons en effet considéré cinq hypothèses de fécondité, deux hypothèses de mortalité, deux hypothèses de migration interprovinciale, deux hypothèses de migration intraprovinciale, sept hypothèses d'immigration internationale, une hypothèse d'émigration internationale et six hypothèses de mobilité linguistique. Cela nous donnait 1680 combinaisons, donc 1680 scénarios possibles, parmi lesquels nous en avons retenu 26 (les résultats de 20 d'entre eux ont été publiés dans Termote, 1999). Nous nous limiterons au jeu d'hypothèses qui caractérisent le scénario que nous pouvons considérer, sur la base des informations actuellement disponibles (en 2001), comme étant le plus probable parmi ces 26 scénarios.¹⁷

Selon le scénario retenu, les taux de mortalité (par âge, région et groupe linguistique) connaîtraient une baisse tendancielle au cours des lustres suivants, avec la réserve que le rythme de la baisse devrait ralentir progressivement jusqu'à devenir nul après 2036. En ce qui concerne la fécondité, nous avons supposé dans ce scénario que la baisse de la fécondité observée depuis 1992 se poursuivrait jusqu'en 2006-2011, et resterait stable par la suite. La baisse de l'indice de fécondité serait cependant relativement faible (de 1,45 enfants par femme aujourd'hui à 1,30 en 2006-2011). Lorsqu'on considère le niveau de l'indice de fécondité que connaissent depuis plusieurs années certaines régions italiennes et espagnoles comparables au Québec (régions où l'indice est de l'ordre de 0,8 enfant par femme), et lorsqu'on tient compte du fait que la fécondité québécoise était déjà descendue à 1,37 enfants par femme en 1986, on peut se demander si cette hypothèse de fécondité n'est pas trop optimiste...

L'hypothèse de mobilité interprovinciale retenue est celle de la constance des taux de migration observés en 1991-1996. Il n'y a en effet actuellement aucune indication portant à croire à une détérioration ou à une amélioration significative et durable du solde migratoire interprovincial du Québec. Cette hypothèse de stabilité du comportement migratoire interprovincial implique un solde migratoire négatif de quelque 7000 personnes par an en moyenne, ce qui est d'ailleurs fort proche de ce qui avait déjà été observé en 1986-1991. En d'autres termes, cette hypothèse équivaut à garder constant le comportement moyen de l'ensemble de la décennie 1986-1996.

La même hypothèse de constance des comportements a été adoptée en ce qui concerne la migration intraprovinciale. Une telle hypothèse implique une baisse régulière de l'étalement urbain autour de l'Île-de-Montréal: à cause du

¹⁷ Il s'agit du scénario 19 de Termote (1999).

vieillessement de la population de l'île, le nombre de personnes « soumises au risque » de s'établir en banlieue diminue (beaucoup sont d'ailleurs déjà parties), et parallèlement, à cause du vieillissement de la population de la banlieue, le nombre de « retours en ville » augmente, de telle sorte que le solde migratoire de l'Île-de-Montréal dans ses relations avec le reste de la région métropolitaine passerait d'une moyenne annuelle de quelque -10 000 (valeur observé en 1991-1996) à -5000 en 2016-2021, par le seul fait du vieillissement de la population, en supposant qu'à chaque âge les probabilités de migration entre ces deux régions restent constantes.

Nous n'avons retenu qu'une seule hypothèse d'émigration internationale (à savoir la constance des taux estimés pour 1991-1996), parce que ces taux sont tellement bas qu'une erreur dans l'estimation et dans la prévision ne peut avoir qu'un impact négligeable sur les résultats. Par contre, comme nous l'avons mentionné antérieurement, nous avons multiplié les hypothèses d'immigration internationale. Parmi ces dernières, celle qui nous semble la plus pertinente dans le contexte actuel prévoit une remontée du nombre annuel d'immigrants reçus jusqu'à 42 000, et ce dès 2001-2006. Ce nombre est supérieur à la moyenne annuelle de longue période (quelque 28 000), tout en restant fort en deçà du niveau élevé observé en 1991 et 1992 (environ 50 000). Il est en fait légèrement inférieur au niveau des années 1989-1993 (44 000 par an en moyenne), tout en étant conforme à l'objectif de la politique d'immigration actuelle du gouvernement québécois.

Enfin, parmi les nombreuses hypothèses de mobilité linguistique que nous avons envisagées, nous avons privilégié dans ce scénario l'hypothèse selon laquelle dès 1996-2001 la force d'attraction du français et de l'anglais serait égale parmi les membres du groupe de langue maternelle « autre » qui réalisent un transfert. Comme l'analyse de la mobilité linguistique développée dans le chapitre précédent l'a démontré, une telle hypothèse est très peu vraisemblable, voire irréaliste. En effet, même si une minorité (à savoir, les immigrants récents) des membres de ce groupe préfèrent aujourd'hui le français à l'anglais lorsqu'ils font un transfert, la majorité (les natifs et les immigrants d'avant 1982) continue de choisir majoritairement l'anglais. Extrapoler dès 1996 à la totalité des membres du groupe de langue maternelle « autre » le comportement linguistique d'une minorité de ceux-ci n'est certes pas réaliste.

Les taux de mobilité d'une langue à une autre, pour chaque groupe d'âge, que nous avons utilisés impliquent 2,7 transferts « durée de vie » (tous vers l'anglais) pour 100 membres du groupe de langue maternelle française, 13,5 transferts durée de vie (tous vers le français) pour 100 membres du groupe anglais et 27 transferts (moitié vers le français, moitié vers l'anglais) pour 100 membres du groupe de langue maternelle « autre ». Par définition, ces 27 transferts pour 100 personnes sont tous effectués au Québec, donc dans le cas des immigrants après leur arrivée, ce qui n'est pas du tout réaliste.

En d'autres termes, notre hypothèse de mobilité linguistique non seulement surestime le pourcentage de transferts qui se font vers le français, mais en outre elle surestime le nombre total de transferts réalisés. C'est cependant en toute connaissance de cause que nous avons adopté cette hypothèse irréaliste très favorable au groupe francophone, car, étant donné le débat qui sévit depuis plusieurs années au Québec sur la soi-disant « victoire » du français grâce à la mobilité linguistique, il semblait opportun de démontrer, une fois de plus, l'impact marginal de cette mobilité sur l'évolution du groupe francophone, même lorsque cette mobilité est outrancièrement surestimée en faveur du français.¹⁸

Les résultats obtenus avec ce scénario sont présentés dans le tableau 20. On peut ainsi observer que les effets de la baisse de la fécondité sont neutralisés par ceux de la hausse de l'immigration internationale, de telle sorte que - du moins pendant la période de prévision (1996-2021) - l'effectif de la population totale du Québec continue de croître. Cependant, comme le Québec en dehors de la région de Montréal ne bénéficie guère de cette immigration, le « reste du Québec » voit son déclin apparaître dès 2016; quelques lustres plus tard, ce sera au tour du reste de la région métropolitaine de connaître une baisse de l'effectif de sa population. En d'autres termes, une forte immigration dans un contexte de faiblesse prolongée de la fécondité ne permet, même à moyen terme, de résoudre le problème des nombres que dans la seule Île-de-Montréal. En dehors de l'île, cette forte immigration ne permet que de retarder un peu les échéances.

Cette croissance démographique assurée à l'Île-de-Montréal grâce à une forte immigration y implique cependant une accélération de la baisse du poids du groupe francophone, qui deviendrait, selon ce scénario, minoritaire entre 2011 et 2016. On remarquera que, pour chacune des périodes quinquennales de notre prévision, la baisse prévue sur l'Île-de-Montréal du pourcentage du groupe francophone est, en points de pourcentage, inférieure ou égale à la baisse déjà enregistrée entre 1991 et 1996. Par rapport à l'évolution récente, la baisse prévue ne semble donc pas exagérée.

On observera en outre que le pourcentage de francophones tel qu'il a été observé lors du recensement de 1996 est inférieur à celui que nous avons prévu dans un exercice prévisionnel antérieur (Termote, 1996). En fait, si nous avons correctement prévu qu'il y aurait une baisse, nous avons alors surestimé la rapidité de cette baisse : la part du groupe francophone avait diminué moins vite que prévu à cause de la très forte diminution du nombre d'immigrants après 1992. Or, une baisse de l'immigration joue en faveur du groupe francophone, dans la mesure où le pourcentage de francophones parmi les immigrants est toujours largement inférieur au pourcentage de ce groupe dans la population. Cette baisse de l'immigration entre 1992 et 1996 n'avait cependant pas remis en cause la tendance prévue à la baisse du poids relatif des francophones sur l'Île-de-Montréal; elle a seulement eu pour effet de ralentir quelque peu la rapidité de

¹⁸ Pour une autre démonstration de l'effet marginal de la mobilité linguistique sur l'évolution de la composition linguistique du Québec, voir Termote, 1998.

cette baisse. Le même type d'effets peut évidemment se manifester pour nos nouvelles estimations : si l'immigration internationale ne se maintenait pas au niveau annoncé par la politique gouvernementale, la baisse du pourcentage de francophones serait, toutes autres choses restant égales par ailleurs, moindre que celle prévue; si par contre, comme certains le laissent entendre, le niveau de l'immigration internationale devait continuer à monter, nous aurions alors sous-estimé la baisse future de ce pourcentage.

Cette « défrancisation » de l'Île-de-Montréal ne va cependant pas de pair avec une quelconque tendance à l'anglicisation, bien au contraire : le groupe anglophone de l'île est entraîné, tout comme le groupe francophone, dans une dynamique de déclin, des effectifs aussi bien que des parts. Comme nous l'avons déjà souligné, dans les deux cas les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'un et l'autre groupe souffrent de sous-fécondité chronique et d'émigration (interprovinciale pour les anglophones, interne - par étalement urbain - pour les francophones), sans que les faibles gains par migration internationale et transferts linguistiques puissent compenser.

Le corollaire de ces évolutions parallèles des groupes anglophones et francophones est bien sûr la forte croissance du groupe allophone. Dès 2006 ce groupe deviendrait plus nombreux sur l'île que le groupe anglophone, et à la fin de la période de prévision, soit en 2021, sa part (qui était de 19 % en 1996) dépasserait les 30 %, alors que les anglophones ne représenteraient plus qu'à peine 21 % (contre moins de 26 % en 1996) et les francophones un peu plus de 48 %. Si l'on extrapole jusqu'en 2041 (mais il ne s'agit évidemment pas dans ce cas d'une prévision !), la part des allophones atteindrait 37 %, celle des anglophones à peine 19 % et celle des francophones moins de 44 %.

En dehors de l'Île-de-Montréal, l'érosion du poids relatif des groupes francophone et anglophone est beaucoup plus lente, voire négligeable. Le groupe anglophone peut espérer maintenir la stabilité de ses effectifs aussi bien dans le reste de la région métropolitaine qu'en dehors de la région métropolitaine, et son poids relatif restera stable dans cette dernière région, tout en poursuivant sa baisse, quoique à un rythme moindre, dans le « reste de la région métropolitaine ». La diminution, très lente, de la part des francophones dans la population totale du reste de la région métropolitaine a débuté au tournant de ce siècle, et à partir de 2021 ce sera au tour de l'effectif francophone à amorcer sa baisse, cette fois beaucoup plus nette : l'essoufflement prévisible de l'étalement urbain, corollaire du vieillissement de la population, enlèvera progressivement au groupe francophone de cette région sa source principale de croissance.

La conjonction des deux dynamiques différentes observées sur l'Île-de-Montréal et dans le reste de la région métropolitaine produit pour l'ensemble de la région métropolitaine le résultat suivant : une lente mais significative érosion de la part des groupes francophones et anglophones et une croissance accélérée du poids

relatif du groupe allophone. La part des francophones dans la région métropolitaine devrait diminuer de 70 % en 1996 à 66 % en 2021, et celle des anglophones baisser de 18 % à 15 %. Corrélativement, la part des allophones passerait de 12 % à 19 %. Si l'on extrapole jusqu'en 2041, on se retrouve avec moins de 62 % de francophones et un peu plus de 24 % d'allophones, la part des anglophones ne diminuant plus que très faiblement. On notera que la baisse des poids relatifs des groupes anglophones et francophones se manifesterait après 2021 dans un contexte de décroissance des effectifs : dans une vingtaine d'années, la population de l'ensemble de la région métropolitaine commencera à baisser, et cela malgré le niveau relativement élevé d'immigration supposé dans notre scénario. Une baisse des parts conjuguée à une baisse de l'effectif de la population totale implique évidemment une chute rapide de l'effectif de la population francophone et anglophone dans la région métropolitaine.

Enfin, dans le reste du Québec, c'est-à-dire en dehors de la région métropolitaine, la composition linguistique devrait très peu varier. Sans doute peut-on s'attendre à une minime baisse du poids du groupe francophone (environ un point de pourcentage sur 20 ans), mais cette diminution se manifeste à un niveau tellement élevé (les francophones représentent 94 % de la population de cette région) qu'on peut la considérer comme marginale. Le poids relatif du groupe anglophone devrait rester stable (autour de 4,5 %) et celui des allophones augmenter très légèrement tout en demeurant à un niveau très bas (à peine 2 % en 2021). Si la composition linguistique ne se modifiera que très lentement, par contre la situation évoluera plus rapidement du point de vue des effectifs : dès 2016-2021, donc un lustre avant le reste de la région métropolitaine, la population du reste du Québec devrait connaître une décroissance de sa population. Cette dernière région bénéficie encore moins de l'immigration internationale que le reste de la région métropolitaine, de sorte que les effets de la sous-fécondité prolongée s'y feront sentir plus tôt.

Comme on vient de le voir, la logique des nombres implique que plus on augmente la taille des unités spatiales considérées, moins les structures changent. Au niveau de l'ensemble du Québec, on retrouve donc les tendances observées dans chacune des trois régions considérées, mais ces tendances se déroulent selon un rythme plus lent : une lente érosion du poids relatif du groupe francophone (de 82,8 % en 1996 à 80,1 % en 2021 et à un peu moins de 77 % en 2041 si on extrapole), une lente érosion de la part des anglophones (de 10,8 % en 1996 à 9,7 % en 2021 et peu de changement par la suite), et une augmentation significative (mais nettement moins forte qu'à Montréal) de la part des allophones qui en 2021 ne représenteraient cependant encore que 10 % de la population québécoise.

Force est donc de constater que du point de vue démographique, la « fracture » entre l'Île-de-Montréal, le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec ne peut que se renforcer : une Île-de-Montréal qui assure sa croissance démographique mais devient minoritairement francophone (et également de

moins en moins anglophone), une « grande banlieue » qui parvient à maintenir une lente croissance pendant encore une vingtaine d'années et dont la structure linguistique reste relativement stable (avec 85 % de francophones), et le « reste du Québec » pour lequel l'échéance du déclin démographique est plus proche (une quinzaine d'années) et qui restera, toute comme le reste de la région métropolitaine de Montréal, très francophone (à concurrence de 93 %), avec donc une présence anglophone et allophone qui demeurera marginale.

Ces évolutions divergentes ont en outre des implications considérables en matière de structure par âge. Toutes les populations, quel que soit le groupe linguistique et quelle que soit la région, vieilliront. La population de l'Île-de-Montréal est actuellement la plus vieille (38,2 ans, contre 34,5 et 36,5 pour le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec respectivement), mais elle vieillira moins vite que les deux autres (de 1996 à 2021, l'âge moyen y augmentera de quelque 4 années, contre 8 dans le reste de la région métropolitaine et 9 dans le reste du Québec), de telle sorte que la population qui réside en dehors de la région métropolitaine deviendra en 2021 la plus vieille (45 ans) tandis que celles de l'Île-de-Montréal et du reste de la région métropolitaine auront à peu près le moyen âge moyen (42 ans). Et dans toutes les régions, ce sont les francophones qui vieilliront le plus rapidement, de telle sorte que pour l'ensemble du Québec, les francophones qui en 1996 avaient l'âge moyen le plus bas (36 ans contre 37 ans pour les deux autres groupes) auront en 2021 l'âge moyen le plus élevé (44 ans, contre 43 pour les anglophones et 41 pour les allophones).

En d'autres termes, on se retrouvera de plus en plus dans une situation où une population (celle de l'Île-de-Montréal) de moins en moins francophone mais relativement jeune et vieillissant moins lentement, et dont l'effectif continue de croître, est entourée d'une population qui demeurera très majoritairement francophone, mais qui vieillit rapidement et dont le nombre décroîtra bientôt. Les conséquences sociales, économiques et politiques d'une telle cassure ne doivent certes pas être sous-estimées.

Évidemment, il ne s'agit là que de prévisions et il est certain que parmi les très nombreux chiffres prévus (pour chaque groupe linguistique, pour chaque région, pour chaque âge, pour chaque année de la prévision, etc.), certains ne se réaliseront pas. Les comportements de fécondité, de mortalité et de migration (surtout en matière d'immigration internationale) ne seront pas exactement ceux que nous avons prévus dans nos scénarios. Par exemple, la politique d'immigration internationale peut se modifier, de telle sorte que le niveau de cette immigration, la répartition des immigrants selon le pays d'origine et selon la région du Québec où ils s'établissent, le comportement linguistique de ces immigrants, puissent changer. À l'exception du niveau, qui peut être très rapidement modifié (de 1 à 4 en quelques années, si l'on se base sur un passé relativement récent), les répartitions (par origine, région d'immigration, etc.) et les comportements linguistiques ne sont cependant guère susceptibles de varier

considérablement en quelques années. Et même si tel était le cas, une variation n'aurait guère d'impact : trop peu d'immigrants s'établissent en dehors de Montréal, trop peu font un transfert, etc., pour que l'on puisse obtenir des effets rapides et importants en ce domaine.

Pour pouvoir évaluer la robustesse des résultats obtenus sur la base du scénario discuté ici, nous pouvons comparer ces résultats avec ceux auxquels aboutissent d'autres scénarios et avec ceux produits par d'autres auteurs dans des contextes au moins partiellement comparables.

Les tendances de fond que nous venons de dégager se trouvent toutes confirmées par une telle analyse comparative : tous les scénarios, avec des « fourchettes » très larges pour la fécondité, l'immigration internationale et la mobilité linguistique, mènent aux mêmes tendances. Sans doute, selon que l'on choisit un scénario « optimiste » ou « pessimiste », la rapidité avec laquelle se déroule une tendance spécifique à un groupe linguistique ou à une région donnée variera. Par exemple, si la fécondité remonte très rapidement et que l'immigration internationale est très faible, la minorisation des francophones se manifesterait plus tard que si la fécondité est faible et l'immigration très élevée, mais cette minorisation se réaliserait quel que soit le scénario.

Nous avons cependant construit un scénario qui permet d'échapper à la minorisation des francophones sur l'Île-de-Montréal et de retrouver en 2021 une part de ce groupe fort proche de celle observée en 1991. Pour obtenir ce renversement de tendance, il faut supposer à la fois une remontée rapide et significative de la fécondité (1,62 enfants par femme dès aujourd'hui, alors que nous sommes à 1,4), une augmentation immédiate de 10 % de l'émigration interprovinciale et une baisse immédiate (dès 1996-2001) de 20 % des taux de migration de l'Île-de-Montréal vers le reste de la région métropolitaine, une baisse immédiate de l'immigration qui ne serait que de 22 000 par an dès 2001 (alors que l'on nous annonce le double), une surmobilité linguistique immédiate des personnes de langue maternelle autre, qui ne seraient plus que 9 % à garder leur langue maternelle (contre 55 % actuellement) et une augmentation de 50 % et immédiate de la propension des anglophones à choisir le français. Seul ce scénario permet d'échapper à la minorisation des francophones sur l'Île-de-Montréal. Le problème, c'est que toutes les hypothèses sur lesquelles il est fondé sont totalement irréalistes...Ce scénario produit donc en quelque sorte la preuve par l'absurde que la minorisation des francophones de l'Île-de-Montréal est inéluctable.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, de toutes les composantes à prendre en compte, la plus mal connue est la mobilité linguistique, pour laquelle nous ne disposons que de données « durée de vie » alors que pour faire des prévisions il nous faut des données sur le nombre de transferts réalisés au Québec sur une période donnée. Comme les bases statistiques relatives à cette composante sont fragiles, et comme la mobilité linguistique est le seul facteur qui

pourrait être favorable à l'évolution du groupe francophone, certains sont tentés d'y voir la recette miracle permettant d'assurer l'avenir démographique de ce groupe.

L'ambiguïté des données « durée de vie » permet en effet de laisser place à l'imagination en ce qui concerne l'évolution du comportement linguistique, surtout lorsqu'il s'agit des immigrants, et en outre ce comportement linguistique est, avec l'immigration internationale, un des deux seuls domaines dans lesquels une intervention « politique » est concevable. Comme une intervention (qui devrait être discriminatoire selon la langue...) en matière de fécondité, de mortalité et de migration interne est inconcevable, il ne reste en effet que l'immigration internationale et la mobilité linguistique si l'on entend agir pour influencer le cours des choses. Du moins dans certaines limites, l'immigration internationale est un instrument d'intervention majeur, comme nous l'ont montré nos prévisions et simulations, surtout dans le cas de l'Île-de-Montréal. Mais il n'en va pas de même de la mobilité linguistique.

Pour évaluer l'impact que pourrait avoir un changement dans le comportement linguistique, nous avons multiplié les hypothèses dans ce domaine, et effectué un nombre considérable de simulations, en épuisant quasiment toute la « fourchette » des situations. La conclusion est très nette : les résultats sont très peu sensibles à l'hypothèse de mobilité linguistique utilisée. Par exemple, quelle que soit l'hypothèse sur l'évolution future du comportement linguistique, on aboutit à la minorisation des francophones dans l'Île-de-Montréal. Bien sûr, ici également, la rapidité avec laquelle on atteindra cette minorisation dépendra de l'hypothèse : une très forte mobilité vers le français freinera plus la baisse du pourcentage de francophones qu'une faible mobilité vers le français. Mais minorisation il y aura de toute manière, quelle que soit l'intensité de la mobilité vers le français. Une forte mobilité vers le français permet seulement de retarder l'échéance de la minorisation sur l'île, tout comme une forte immigration permet seulement de retarder l'échéance du déclin de la population québécoise dans son ensemble. Comme nous l'avons mentionné, ce n'est qu'en combinant, de façon totalement irréaliste, une surmobilité immédiate des allophones avec un ensemble d'autres évolutions tout aussi utopiques que l'on peut empêcher la baisse du poids relatif des francophones sur l'Île-de-Montréal.

Il y a sans doute lieu de revenir ici sur la distinction introduite précédemment entre le niveau « micro » (celui du comportement individuel) et le niveau « macro » (celui du résultat pour l'ensemble d'une collectivité). On peut supposer, comme nous l'avons fait dans certaines de nos simulations, une surmobilité immédiate (dès 1996) des allophones vers le français, qui rendrait ce dernier plus attirant pour les allophones du Québec que l'anglais ne l'est pour les allophones du reste du Canada, ce qui revient à supposer que tous les allophones (pas seulement les immigrants) rejoignent le groupe francophone, sinon eux, du moins la première génération de leurs descendants. Une telle hypothèse relative au comportement individuel des allophones ne permet pas de

renverser la tendance à la minorisation des francophones sur l'Île-de-Montréal, elle ne permet que de freiner la tendance. En effet, les gains très élevés réalisés grâce à une modification immédiate du comportement individuel de mobilité linguistique sont plus que neutralisés par les effets « macro », ceux des autres facteurs démographiques, en particulier, pour les francophones de l'Île-de-Montréal, le déficit chronique des naissances, l'étalement urbain et l'arrivée d'immigrants internationaux majoritairement non francophones.

Il y a cependant un effet « macro » qui joue en faveur du groupe francophone. Historiquement, la baisse du pourcentage de francophones a en effet été fortement ralentie grâce à l'émigration interprovinciale des anglophones. Comme le montrent les chiffres du tableau 9, 85 mille anglophones avaient quitté l'Île-de-Montréal pour le reste du Canada entre 1986 et 1996, qui représentait cependant une décennie de « faible » émigration pour ce groupe. Considérons que le comportement migratoire des anglophones entre 1976 et 1986 a été exceptionnel, et supposons donc que durant la décennie 1976-1986, l'émigration « normale » aurait été du même ordre de grandeur qu'en 1986-1996. Ces quelque 170 mille anglophones qui auraient quitté l'Île-de-Montréal entre 1976 et 1996 y auraient eu des descendants. Pour simplifier le raisonnement, supposons que ceux-ci sont de l'ordre de 30 mille. C'est donc environ 200 mille personnes qu'il faudrait ajouter à l'effectif de la population de l'Île-de-Montréal en 1996, qui se serait alors élevée à 1 950 mille au lieu des 1 750 mille recensés, parmi lesquels 973 mille francophones. En d'autres termes, s'il n'y avait pas eu ce flux permanent et « normal » de sorties anglophones, les francophones auraient été minoritaires sur l'île depuis 1996, et déjà bien avant si l'on prend en compte les sorties « exceptionnelles » d'après 1976. La baisse des francophones représente donc bien une tendance lourde, qui se trouve cependant freinée par le comportement migratoire du groupe anglophone.

Bien sûr, si de tels résultats dérangeant, on pourra dire que l'indicateur linguistique utilisé n'est pas pertinent, ou encore que l'Île-de-Montréal n'est pas une entité spatiale significative (mais comment faire des prévisions démologiques avec un autre indicateur ou avec un découpage variable selon les critères socio-économiques retenus et donc continuellement mouvant ?). Nous ne reviendrons pas ici sur ce débat, que nous avons longuement analysé dans le chapitre 2.

On remarquera cependant que se limiter à l'évolution de l'ensemble de la région métropolitaine ou de l'ensemble du Québec ne produit pas une image beaucoup plus réjouissante pour le groupe francophone : sans doute le pourcentage de francophones ne diminue-t-il que très lentement en dehors de l'Île-de-Montréal, mais cette population très majoritairement francophone du « Québec moins Montréal » verra bientôt son effectif diminuer et connaîtra un vieillissement accéléré.

Certains ont qualifié de « pessimistes » ce type de résultats. Les prévisions démographiques, tout comme les prévisions économiques, ne sont ni « optimistes » ni « pessimistes ». Lorsque les économistes prévoient une récession, ils ne sont pas pessimistes, ils essaient simplement de dégager ce que l'évolution de certains paramètres impliquent à court et moyen terme. Lorsque Statistique Canada (voir Marmen et Corbeil, 1999, p. 87) estime qu' « Il est difficile d'imaginer un scénario raisonnable qui pourrait renverser la tendance à la baisse du poids des francophones dans l'ensemble du pays », il ne s'agit pas là du reflet du pessimisme des auteurs de l'étude, mais de la constatation d'une réalité.

De même, lorsque Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec prévoient que l'effectif de la population du Québec commencera à décroître dans 15 à 20 ans, on ne songera pas à les qualifier de Cassandre et d' « oiseaux de malheur ». Les prévisions de ces deux organismes ne font que dégager ce que le comportement passé et l'évolution probable de ce comportement impliquent pour le futur. En comparant nos prévisions « toutes langues confondues » avec les résultats des dernières prévisions de l'Institut statistique du Québec (l'ISQ), qui ne distinguent pas selon les groupes linguistiques, on peut constater à quel point il y a convergence.¹⁹ Nos prévisions ne font que traduire en termes de groupes linguistiques l'évolution démographique du Québec et de ses régions prévue par ces organismes pour l'ensemble de la population.

¹⁹ À certains égards, l'ISQ pourrait d'ailleurs être qualifié de plus pessimiste que nous, puisqu'il prévoit que le déclin de l'effectif de la population québécoise pourrait débiter plus tôt que selon nos prévisions...

CHAPITRE 6

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous reprendrons les résultats principaux que permet de dégager l'analyse présentée dans les chapitres précédents, en les articulant en fonction des résultats que nous avons soumis dans notre mémoire de 1991.

Comme on pourra le remarquer en retournant aux premières pages de la présente mise à jour, dans lesquelles nous citons textuellement l'intégralité de la conclusion de notre mémoire de 1991, la quasi-totalité des résultats obtenus en 1991 restent valables aujourd'hui. Des nuances doivent cependant être apportées et des éléments nouveaux ajoutés.

1. Puisque rien n'a fondamentalement changé dans le comportement démographique du groupe anglophone, la tendance à l'érosion de l'effectif aussi bien que du poids relatif de ce groupe se poursuit. Les anglophones continuent en effet à manifester une forte sous-fécondité et une forte propension à l'émigration vers le reste du Canada, tout en ne bénéficiant que fort peu, pas plus aujourd'hui que par le passé, de l'immigration internationale, et tout en ne réalisant que des gains relativement mineurs du côté des transferts linguistiques. La baisse du poids relatif du groupe anglophone est et demeurera sensible dans l'Île-de-Montréal, mais se stabilisera dans les autres régions.
2. Le déclin du groupe anglophone ne signifie pas une plus grande « francisation » du Québec. Cela est particulièrement vrai dans l'Île-de-Montréal, où les francophones connaissent la même dynamique de déclin que l'ensemble des anglophones du Québec : même sous-fécondité, même forte propension à l'émigration (mais dans ce cas il s'agit d'émigration interne, vers le reste de la région métropolitaine), avec également des gains mineurs par transferts linguistiques mais avec en outre un impact négatif majeur de l'immigration internationale qui, étant majoritairement non francophone, ne peut que renforcer la tendance à la diminution du pourcentage de francophones sur l'Île-de-Montréal. En dehors de cette dernière région, la baisse du poids relatif des francophones est et restera faible : dans le reste de la région métropolitaine l'étalement urbain compense, mais compensera de moins en moins, pour la sous-fécondité, tandis que dans le reste du Québec, l'immigration internationale ne joue qu'un rôle marginal. Ces deux régions resteront très majoritairement francophones, à concurrence de 85 % et de 94 % respectivement, mais l'absence d'une immigration internationale importante y entraînera bientôt une décroissance des effectifs.

3. Les implications de la baisse rapide du poids relatif du groupe francophone de l'Île-de-Montréal n'avaient pas été pleinement saisies dans notre mémoire de 1991. La part de ce groupe avait cependant diminué considérablement entre 1971 et 1981 (de 61,2 % à 59,9 %), mais comme les résultats de 1986 (59,4 %) semblaient indiquer une certaine stabilisation, nous avons à l'époque hésité à voir dans cette baisse une tendance de long terme. On sait aujourd'hui que cette baisse s'est fortement accélérée depuis 1986 (de 59,4 % à 55,6 %) et que, quel que soit le scénario, elle se poursuivra dans l'avenir, à tel point que d'ici une quinzaine d'années le groupe francophone sera minoritaire sur l'Île-de-Montréal. *Cette tendance à la minorisation des francophones de l'île est donc une observation nouvelle par rapport à ce que l'on avait dégagé dans notre mémoire de 1991.* Le passage en dessous de 50 % est évidemment symbolique et n'a aucune valeur en soi. Le tout est de savoir quel serait le seuil en deçà duquel la situation de ce groupe deviendrait linguistiquement et politiquement intenable. Il est évident que lorsque la part de ce groupe sera rendue à 45 % la situation sera plus difficile qu'aujourd'hui (notons qu'en 1996, dans l'Île-de-Montréal la part des francophones est déjà réduite à 44 % en dehors de l'actuelle Ville de Montréal).
4. Corrélativement aux tendances baissières observées et prévues pour les groupes anglophones et francophones, la tendance est nettement à la hausse pour le groupe allophone, tant en termes d'effectifs que de pourcentages, à tel point que dans l'Île-de-Montréal ce groupe, d'ailleurs très hétérogène, sera bientôt (probablement dès 2006) plus nombreux que le groupe anglophone; en dehors de l'île, la part de ce groupe est et restera cependant marginale. Tous les facteurs démographiques jouent en faveur du groupe allophone : les effets d'une fécondité élevée et d'une immigration internationale essentiellement allophone ne sont que faiblement amortis par des pertes marginales par migration interne. Le seul facteur important de déperdition pour ce groupe est la mobilité linguistique.
5. En ce qui concerne cette dernière, il importe de souligner à quel point ses effets sont marginaux par rapport à ceux de la fécondité et de la migration. La mobilité linguistique est en effet un processus de longue durée, qui se déroule le plus souvent sur plus d'une génération. Très peu de personnes changent de langue d'usage au cours de leur vie. Dans ces conditions, même un renversement significatif dans le comportement linguistique d'une population ou d'un sous-groupe de la population ne peut avoir que des conséquences relativement faibles sur l'évolution des effectifs et des parts des divers groupes linguistiques, ce que démontrent amplement les simulations auxquelles nous avons eu recours.
6. Il n'en reste pas moins qu'un tel renversement de comportement est manifeste, du moins en ce qui concerne une minorité de la population de langue maternelle « autre », celle des immigrants arrivés après 1982. Dans

notre étude de 1988, basée sur le recensement de 1981, nous avons observé (et nous étions apparemment les premiers à le faire) que parmi les immigrants arrivés en 1976-1981 qui avaient effectué un transfert, pour la première fois le français avait prédominé (Termote et Gauvreau, 1988, p. 150). Comme il s'agissait de très petits effectifs, comme la composition des flux d'immigrants de 1976-1981 selon le pays de provenance était plus favorable à un passage vers le français, comme en outre les effets de la Loi 101 ne pouvaient guère se révéler quelques années après son adoption et que de toute manière l'interprétation des données de transferts linguistiques mesurés sur la « durée de vie » est éminemment périlleuse, nous avons préféré nous abstenir de toute extrapolation.

Depuis lors cependant, nous avons pu, grâce à un dépouillement spécial du recensement de 1996, et en ayant recours à une ventilation à la fois par âge et par période d'immigration, suivre une cohorte d'immigrants (ceux arrivés en 1986-1991) à deux recensements successifs (celui de 1991 et celui de 1996), ce qui nous permettait d'obtenir des données sur les transferts réalisés au Québec au cours de la période 1991-1996 (et non plus des données « durées de vie »). *Ces données « longitudinales » confirment qu'il y a effectivement un renversement de comportement en faveur du français parmi les immigrants récents (et à ce titre il s'agit d'un élément « nouveau » par rapport à notre mémoire de 1991), mais elles démontrent aussi, une fois de plus, que le nombre total de transferts est très faible, de l'ordre de quelques milliers par an, ce qui implique des gains annuels nets pour le groupe francophone d'à peine quelques centaines. Et encore, ces gains sont-ils concentrés parmi les âges jeunes (après 25 ans les gains sont nettement plus faibles et après 50 ans ils font place à des pertes), ce qui illustre la fragilité du renversement de comportement : le contexte linguistique du travail et du ménage soit « fixera » ce nouveau comportement, soit le défera.*

7. Le « reste du Canada » est nettement plus anglophone que le Québec n'est francophone. La plupart des provinces autres que le Québec sont linguistiquement très homogènes (plus de 90 % d'anglophones, voire dans certains cas plus de 97 %) et elles ont même tendance à s'angliciser encore d'avantage. Cela n'est cependant pas vrai pour le Nouveau-Brunswick, où la minorité francophone (plus de 30 %) ne connaît qu'une faible baisse de son poids relatif, le Manitoba (où la minorité allophone - essentiellement composée d'autochtones et de métis - reste importante, autour de 10 %), l'Ontario et la Colombie-Britannique. En dehors du Québec, ces deux dernières provinces sont les seules où le pourcentage d'anglophones baisse, et dans les deux cas la cause première de cette diminution se trouve dans l'immigration internationale. Au-delà de ces disparités dans l'évolution démolinguistique en dehors du Québec, il y a cependant une constante : dans toutes les provinces (à l'exception du Nouveau-Brunswick), la part du groupe francophone est devenue marginale (de 0,2 % à 2,9 %), et le devient de plus en plus.

8. Une conséquence de ces diverses évolutions provinciales est que la part du Québec dans la population anglophone totale est de plus en plus réduite (moins de 4 %), alors que la concentration des francophones y est de plus en plus forte (près de 91 %). Cette tendance ne peut que se poursuivre. La fécondité des anglophones hors Québec est en effet nettement supérieure à celle des anglophones du Québec. En outre, les anglophones du reste du Canada n'émigrent pratiquement pas vers le Québec, alors que ceux du Québec manifestent en permanence une très forte propension à émigrer vers une autre province : le Québec ne fait manifestement pas partie de l'espace migratoire des anglophones du reste du Canada, alors que cette dernière région ne fait pas partie de l'espace migratoire de la population québécoise, sauf pour les anglophones. Il y a vraiment déconnexion migratoire entre le reste du Canada et le Québec, sauf pour les anglophones du Québec, et encore est-ce pour quitter celui-ci. Enfin, l'immigration internationale renforce la concentration des anglophones canadiens dans le reste du Canada, dans la mesure où d'une manière générale cette immigration se dirige surtout vers cette région (le Québec reçoit à peine 15 % des entrées canadiennes) et où les immigrants anglophones préfèrent s'établir en dehors du Québec.
9. Une autre conséquence des évolutions démographiques divergentes du Québec et du reste du Canada réside dans la diminution continue de la part du Québec au sein de la Confédération. Le Québec représentait encore 28 % de la population canadienne en 1971; en 1996, il ne comptait plus que pour 24,7 % et en 2021 ce pourcentage ne s'élèverait qu'à 22,7 %. L'effectif de la population québécoise commencera selon toute vraisemblance à diminuer dans une vingtaine d'années alors que celui de la population du reste du Canada continuera de croître : dans cette dernière région, une fécondité légèrement en-dessous du seuil de renouvellement est plus que compensée par l'immigration internationale, ce qui n'est pas le cas du Québec, où la fécondité est moindre et l'immigration proportionnellement moins élevée. Le corollaire de ces tendances divergentes est évidemment que la structure par âge du Québec sera beaucoup plus vieille que celle du reste du Canada.
10. *En ce qui concerne le Québec, on ne saurait assez souligner la « fracture » démographique croissante entre l'Île-de-Montréal et le reste du Québec.* Alors que cette dernière région amorcera dans une vingtaine d'années une décroissance de l'effectif de sa population (le déclin commençant un peu plus tôt en dehors de la région métropolitaine, car en dehors de celle-ci l'immigration internationale n'intervient guère pour compenser le manque de dynamisme « naturel »), par contre l'Île-de-Montréal devrait connaître, essentiellement grâce à l'immigration internationale, une croissance démographique (quoique très faible) et corrélativement le vieillissement de la population y sera relativement plus lent. En dehors de l'Île-de-Montréal, les francophones garderont sans doute leur part dans la population totale, mais ces francophones seront de moins en moins nombreux et vieilliront

rapidement, alors que dans l'Île-de-Montréal, non seulement le nombre de francophones diminuera, mais en outre ils seront bientôt minoritaires.

Par rapport à notre mémoire de 1991, la question finale de cette mise à jour doit donc être complétée de la manière suivante : il ne s'agit pas seulement de savoir si le Québec parlera encore majoritairement le français dans quelques générations (cela ne fait pas de doute en dehors de l'Île-de-Montréal, mais ne sera bientôt plus vrai dans cette dernière région), mais aussi combien il restera de Québécoises et de Québécois pour le parler. À cet égard la seule réponse claire est qu'ils seront de moins en moins nombreux et de plus en plus vieux.

Mais, comme pour la plupart des phénomènes démographiques, le processus de déclin sera lent, de telle sorte que les ajustements devraient pouvoir se faire, même s'il ne faut pas négliger que les adaptations seront sans doute plus difficiles à accepter par une population vieillie. Le défi sera cependant particulièrement important dans l'Île-de-Montréal, où, une fois devenu minoritaire, le groupe francophone risque de connaître des pressions de plus en plus difficiles à contenir. Même si l'image extérieure (la « langue d'usage public », l'affichage, etc.) y restait majoritairement français, il y a des limites à la disjonction entre la langue en vigueur dans le domaine privé et celle utilisée dans le domaine public. Pour Montréal, la question est de savoir à quel niveau de minorisation du groupe francophone se situe le seuil d'implosion.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BÉLAND, P., 1999. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Québec, Conseil de la langue française, 123 p.

BÉLAND, P. *et alii*, 2001. *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'Île-de-Montréal*, Québec, Conseil de la langue française, 62 p.

CLARK, W. A. V., 1998. « Mass Migration and Local Outcomes : Is International Migration to the United States Creating a New Urban Underclass ? », *Urban Studies*, 35(3), 371-388.

GIRARD, C., 1992. *Développement d'un modèle de projection et analyse de la sensibilité de la composition linguistique de la population du Québec*, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, mémoire de maîtrise, 93 p. et annexes.

GOREHAM, R., 1994. *Les principes du libre choix et de la territorialité dans l'application des droits linguistiques*, Ottawa, Rapport présenté au Commissaire aux langues officielles, 69 p.

KRAFT, J. et M. CRONIE, 1984. *Preliminary Report. Language*. Ottawa, Statistics Canada.

LACHAPELLE, R. et J. HENRIPIN, 1980. *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 391 p.

LI, Wen Lang, 1983. « The Language Shift of Chinese Americans », *International Journal of the Sociology of Language*.

MARMEN, L. et J.-P. CORBEIL, *Les langues au Canada. Recensement de 1996*, Ottawa, Statistique Canada, 92 p. plus tableaux.

PAILLÉ, M., 1989. *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'Île-de-Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française, 173 p.

RENAUD, J. *et alii*, 2001. *Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 197 p.

ROBITAILLE, N. *et alii*, 1992. « L'avenir des groupes linguistiques au Québec : équilibre et options », *Cahiers québécois de démographie*, 21(2), 147-160.

SÉGUIN, A.-M. et M. TERMOTE, 1993. «La dimension territoriale de l'immigration internationale », *Cahiers de Géographie du Québec*, 37, 241-262.

STATISTIQUE CANADA, 1996. *Contenu du questionnaire. Le recensement de la population de 1996*. Ottawa, Catalogue 92N0064XPF, 133 p.

STEVENS, G., 1999. «A Century of U.S. Censuses and the Language Characteristics of Immigrants », *Demography*, 36(3), 387-397.

TERMOTE, M., 1991. « L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada », in *Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec*, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Document de travail no 2, chapitre 3, pp. 239-329.

TERMOTE, M., 1994. *L'avenir démolinguistique du Québec et de ses régions*, Québec, Conseil de la langue française, 266 p.

TERMOTE, M., 1996. «Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 1991-2041 », publié en annexe dans *Le français, langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Les Publications du Québec, 75 p. (plus 39 tableaux et 2 graphiques).

TERMOTE, M., 1998. « L'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique des francophones du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 27(2), 267-294.

TERMOTE, M. et D. GAUVREAU, 1988. *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 282 p.

TERMOTE, M. et J. THISSE, 2001. *An Economic Model of Linguistic Mobility*, 19 p. (article soumis pour publication).

TOSSOU, A., 2001. « Apport démographique de l'immigration internationale dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, 1976-1986 », Montréal, 33 p. (sous presse).

VELTMAN, C., 1988. *L'avenir démolinguistique de la région métropolitaine de Montréal*, Montréal, UQAM, Rapport soumis à Santé et Bien-être social Canada, 186 p.

**Tableau 1 – Évolution de la composition linguistique selon la langue d'usage,
Québec et Canada, 1971-1996**

	Français	Anglais	Autre
Québec			
1971	80,8	14,7	4,5
1981	82,8	12,3	4,9
1986	83,1	11,8	5,1
1991	83,0	11,2	5,8
1996	82,8	10,8	6,4
Reste du Canada			
1971	4,4	87,2	8,4
1981	3,7	87,9	8,4
1986	3,6	88,1	8,3
1991	3,1	87,6	9,3
1996	2,9	86,3	10,8
Total Canada			
1971	25,7	67,0	7,3
1981	24,7	67,9	7,4
1986	24,1	68,4	7,5
1991	23,3	68,3	8,4
1996	22,6	67,7	9,7

- Notes :
1. La question sur la langue d'usage à la maison n'a été introduite que depuis le recensement de 1971 et n'a pas été posée en 1976. La population institutionnelle (prisons, hôpitaux, etc.), soit environ 1 % du total, n'est pas incluse.
 2. Les chiffres de 1981, 1986 et 1991 sont basés sur *Répartition révisée de la population selon la langue maternelle et la langue parlée à la maison, 1981 à 1991*, Statistique Canada, 1993, miméo, 20 p. Ces chiffres révisés expliquent les très légers écarts pour 1981 et 1986 par rapport à notre étude antérieure (Termote, 1991).
 3. Les langues multiples (à partir de 1981) ont été réparties $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ lorsque deux langues ont été déclarées et $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{3}$ lorsque les trois langues ont été déclarées.

Tableau 2 – Évolution de la composition linguistique selon la langue maternelle, Québec et Canada, 1931-1996

	Population (‘000) ^a	Français	Anglais	Autre
Québec				
1931	2 874	79,7	15,0	5,3
1941	3 332	81,5	14,1	4,4
1951	4 056	82,5	13,8	3,7
1961	5 259	81,2	13,3	5,5
1971	6 028	80,7	13,1	6,2
1981 ^c	6 438	82,4	11,0	6,6
1986 ^c	6 532	82,9	10,3	6,8
1991 ^c	6 810	82,0	9,2	8,8
1996 ^c	7 045	81,5	8,8	9,7
Reste du Canada				
1931 ^b	7 503	7,2	73,1	19,7
1941 ^b	8 175	7,9	73,6	18,5
1951	9 954	7,2	77,6	15,2
1961	12 979	6,6	76,9	16,5
1971	15 541	6,0	78,4	15,6
1981 ^c	17 905	5,3	79,3	15,4
1986 ^c	18 777	5,0	80,1	14,9
1991 ^c	20 184	4,8	77,7	17,5
1996 ^c	21 483	4,5	76,6	18,9
Total Canada				
1931 ^b	10 377	27,3	57,0	15,7
1941 ^b	11 507	29,2	56,4	14,4
1951	14 009	29,0	59,1	11,9
1961	18 238	28,1	58,5	13,4
1971	21 568	26,9	60,1	13,0
1981 ^c	24 343	25,7	61,3	13,0
1986 ^c	25 309	25,1	62,1	12,8
1991 ^c	26 994	24,3	60,4	15,3
1996 ^c	28 528	23,5	59,8	16,7

a. Population institutionnelle incluse.

b. À l'exclusion de Terre-Neuve.

c. Les langues multiples (à partir de 1981) ont été réparties ½ - ½ lorsque deux langues ont été déclarées et 1/3 – 1/3 – 1/3 lorsque trois langues ont été déclarées.

Tableau 3 – Indice de continuité linguistique^a (en %) de la population selon la langue maternelle, Québec et Canada, 1971-1996

	Français	Anglais	Autre
Québec			
1971	100	113	73
1981	99	115	71
1986	99	117	71
1991	101	122	66
1996	102	123	66
Reste du Canada			
1971	73	111	54
1981	71	110	52
1986	71	109	51
1991	65	113	53
1996	64	113	57
Total Canada			
1971	96	111	56
1981	95	110	55
1986	95	110	54
1991	96	113	55
1996	96	113	59

a. L'indice est obtenu en rapportant l'effectif d'une langue d'usage donnée à l'effectif de cette même langue maternelle.

Note : Pour 1986 et après, les réponses multiples ont été réparties également entre chacune des langues concernées.

Tableau 4 – Évolution de la part (en %) du Québec dans la population canadienne, par groupe linguistique

	Français	Anglais	Autre	Total
Langue maternelle				
1931	80,9	7,3	9,4	27,7
1941	81,0	7,2	8,8	29,0
1951	82,3	6,7	9,1	29,0
1961	83,3	6,5	11,9	28,8
1971	84,0	6,1	13,3	28,0
1981	84,9	4,7	13,4	26,5
1986	85,1	4,3	13,7	25,8
1991	85,1	3,8	14,5	25,3
1996	85,5	3,6	14,4	24,7
Langue d'usage				
1971	87,8	6,1	17,1	28,0
1981	88,8	4,8	17,3	26,5
1986	88,9	4,5	17,6	25,8
1991	89,9	4,1	17,5	25,3
1996	90,4	3,9	16,3	24,7

Note : Voir les notes au bas des tableaux 1 et 2.

Tableau 5 – Répartition (en %) de la population selon la langue d'usage pour le « reste du Canada », par province, 1971-1996

	Population (^{'000})	Français	Anglais	Autre
Terre-Neuve				
1971	522	0,4	99,1	0,5
1981	564	0,3	99,3	0,4
1986	564	0,4	99,2	0,4
1991	564	0,3	99,2	0,5
1996	547	0,2	99,2	0,6
Île-du-Prince-Édouard				
1971	112	3,9	95,7	0,4
1981	121	3,1	96,6	0,3
1986	125	2,8	96,8	0,4
1991	128	2,4	97,3	0,3
1996	133	2,3	97,2	0,5
Nouvelle-Écosse				
1971	789	3,5	95,5	1,0
1981	840	2,9	96,1	1,0
1986	864	2,9	96,0	1,1
1991	891	2,5	96,3	1,2
1996	900	2,3	96,3	1,4
Nouveau-Brunswick				
1971	635	31,4	67,9	0,7
1981	689	31,4	68,0	0,6
1986	702	31,3	68,1	0,6
1991	716	31,2	68,2	0,6
1996	730	30,5	68,9	0,6
Ontario				
1971	7 703	4,6	85,1	10,3
1981	8 534	3,9	86,0	10,1
1986	9 001	3,8	86,6	9,6
1991	9 977	3,2	85,2	11,6
1996	10 643	2,9	83,6	13,5

Tableau 5 (suite)

	Population (^{'000})	Français	Anglais	Autre
Manitoba				
1971	988	4,0	82,6	13,4
1981	1 014	3,1	86,0	10,9
1986	1 049	2,8	87,3	9,9
1991	1 079	2,3	87,7	10,0
1996	1 100	2,1	88,3	9,6
Saskatchewan				
1971	926	1,7	89,9	8,4
1981	956	1,0	92,8	6,2
1986	997	0,9	93,8	5,3
1991	976	0,7	94,4	4,9
1996	977	0,6	94,6	4,8
Alberta				
1971	1 628	1,4	90,8	7,8
1981	2 214	1,3	91,7	7,0
1986	2 340	1,1	92,0	6,9
1991	2 519	0,8	91,5	7,7
1996	2 669	0,7	91,1	8,2
Colombie-Britannique				
1971	2 185	0,5	92,8	6,7
1981	2 714	0,5	91,7	7,8
1986	2 850	0,6	91,4	8,0
1991	3 248	0,5	89,6	9,9
1996	3 690	0,4	86,5	13,1

Tableau 6 – Évolution de la composition linguistique (langue d'usage) dans la région métropolitaine de Montréal, 1971-1996

	Population (‘000)	Français	Anglais	Autre
Île de Montréal				
1971	1 959	61,2	27,4	11,4
1981	1 760	59,9	27,0	13,1
1986	1 728	59,4	26,0	14,6
1991	1 749	57,3	26,2	16,5
1996	1 750	55,6	25,6	18,8
Reste RMR de Montréal				
1971	784	79,0	18,6	2,4
1981	1 098	81,7	15,4	2,9
1986	1 160	84,3	11,6	4,1
1991	1 423	84,8	10,6	4,6
1996	1 538	85,9	9,5	4,6
Total RMR				
1971	2 743	66,3	24,9	8,8
1981	2 858	68,3	22,5	9,2
1986	2 888	69,4	20,2	10,4
1991	3 172	69,2	19,5	11,3
1996	3 288	69,8	18,1	12,1

Note : Voir les notes 1 et 3 du tableau 2.

Tableau 7 – Espérance de vie à la naissance, selon la région et le groupe linguistique, 1976-1996

	Français	Anglais	Autre
Île de Montréal			
1976-1981 ^a	71,7	76,0	78,8
1985-1987 ^b	73,7	77,1	79,5
1986-1991	74,0	79,2	84,2
1996	75,9	79,1	87,5
Reste de la RMR			
1976-1981 ^a	71,7	76,0	c
1985-1987	74,3	77,0	c
1986-1991	74,9	79,2	c
1996	76,2	79,7	c
Reste du Québec			
1976-1981	d	d	c
1985-1987	d	d	c
1986-1991	76,1	79,4	c
1996	78,1	79,4	c
Total Québec			
1976-1981	72,1	76,2	77,9
1985-1987	79,2	77,3	79,5
1986-1991	75,3	79,2	82,1
1996	77,1	79,3	84,4

- a. Les données portent sur l'ensemble de la RMR.
- b. Les données portent sur l'ensemble formé par l'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus (Laval).
- c. Le nombre de décès par âge est trop faible pour produire des résultats statistiquement significatifs.
- d. Données non disponibles.

Tableau 8 – Indice synthétique de fécondité selon la région et le groupe linguistique, 1981-1986

	Français	Anglais	Autre	Total
Île de Montréal				
1981 ^a	1,33	1,34	1,68	1,37
1986 ^a	1,27	1,46	1,46	1,33
1990-1991	1,49	1,53	2,10	1,57
1996	1,45	1,45	2,23	1,59
Reste RMR de Montréal				
1981	b	b	b	b
1986	b	b	b	b
1990-1991	1,82	1,82	1,86	1,82
1996	1,73	1,53	1,89	1,72
Reste du Québec				
1981 ^c	1,77	1,20	2,48	1,74
1986 ^c	1,49	1,30	2,47	1,49
1990-1991	1,75	1,84	3,41	1,78
1996	1,64	1,29	2,51	1,64
Total Québec				
1981	1,66	1,29	1,88	1,62
1986	1,43	1,37	1,66	1,43
1990-1991	1,69	1,61	2,35	1,71
1996	1,62	1,42	2,23	1,63

- a. Les chiffres portent sur l'ensemble formé par l'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus (Laval).
- b. Données non disponibles.
- c. Les chiffres portent sur le Québec moins l'Île-de-Montréal et moins l'Île-Jésus (voir note a).

Tableau 9 – Nombre (en milliers) de migrants entre le Québec et le reste du Canada, selon la langue d’usage, 1976-1996

	Français	Anglais	Autre	Total
Émigrants du Québec				
1976-1981	42	162	10	214
1981-1986	39	90	8	137
1986-1991	36	74	10	120
1991-1996	26	71	15	112
Immigrants au Québec				
1976-1981	36	33	2	71
1981-1986	38	37	3	78
1986-1991	46	42	5	93
1991-1996	38	35	5	78
Solde du Québec				
1966-1971	-11	-69	-6	-86
1976-1981	-5	-128	-8	-141
1981-1986	-1	-53	-5	-59
1986-1991	10	-32	-5	-27
1991-1996	11	-36	-10	-35

- Notes : 1. Les migrations des 0-4 ans ont été estimées à partir des données sur le lieu de naissance et le lieu de résidence en fin de période censitaire.
2. Pour 1971-1976, aucune donnée n'est disponible, puisque la question sur la langue d'usage n'a pas été posée en 1976.

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996 et calculs de l'auteur; pour les chiffres sur le solde de 1966-1971, Lachapelle et Henripin, 1980, p. 202, note 12, et corrections de l'auteur pour tenir compte des migrations des 0-4 ans.

Tableau 10 – Nombre (en milliers) de migrants internes, par groupe linguistique, région d'origine et région de destination, (1) 1986-1991 et (2) 1991-1996

Groupe linguistique et région d'origine		IM	Région de destination			Total émigrants
			R. RMR	RQ	RC	
Francophones						
Île de Montréal	(1)	--	115	66	7	188
(IM)	(2)	--	89	52	6	147
Reste RMR	(1)	46	--	68	4	118
(R. RMR)	(2)	46	--	59	4	109
Reste du Québec	(1)	51	73	--	25	149
(RQ)	(2)	45	58	--	16	119
Reste du Canada	(1)	10	8	28	--	46
(RC)	(2)	6	5	27	--	38
Total	(1)	107	196	162	36	501
Immigrants	(2)	97	152	138	26	413
Solde	(1)	-81	78	13	-10	0
(Immigrants-Émigrants)	(2)	-50	43	19	-11	0
Anglophones						
Île de Montréal	(1)	--	19	6	43	68
(IM)	(2)	--	13	5	42	60
Reste RMR	(1)	10	--	2	9	21
(R. RMR)	(2)	9	--	2	9	20
Reste du Québec	(1)	5	3	--	22	30
(RQ)	(2)	4	2	--	20	26
Reste du Canada	(1)	20	6	16	--	42
(RC)	(2)	15	4	16	--	35
Total	(1)	35	28	24	74	161
Immigrants	(2)	28	19	23	71	141
Solde	(1)	-33	7	-6	32	0
(Immigrants-Émigrants)	(2)	-32	-1	-2	36	0
Allophones						
Île de Montréal	(1)	--	11	1	7	19
(IM)	(2)	--	6	1	12	19
Reste RMR	(1)	2	--	0	1	3
(R. RMR)	(2)	3	--	0	1	5
Reste du Québec	(1)	2	0	--	2	5
(RQ)	(2)	2	1	--	2	4
Reste du Canada	(1)	3	0	1	--	5
(RC)	(2)	3	0	1	--	5
Total	(1)	7	12	2	10	31
Immigrants	(2)	9	7	2	15	33
Solde	(1)	-12	9	-3	5	0
(Immigrants-Émigrants)	(2)	-10	2	-2	10	0

Source : Compilations spéciales des recensements de 1991 et 1996 et calculs de l'auteur.

Note : Les migrations interprovinciales des 0-4 ans ont été estimées à partir des données sur le lieu de naissance et le lieu de résidence en fin de période censitaire; les migrations infraprovinciales des 0-4 ans ont été estimées.

Tableau 11 – Entrées internationales (de 5 ans et plus) en (1) 1986-1991 et (2) 1991-1996. Nombre (en milliers) et répartition (en %) par région et groupe linguistique

	Francophones		Anglophones		Allophones		Total	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Nombre								
Île de Montréal	22	25	20	15	64	63	106	103
Reste RMR	6	6	3	2	10	8	18	16
Reste du Québec	10	13	3	3	5	5	18	21
Total Québec	38	44	25	20	79	76	142	140
Reste du Canada	9	9	317	267	445	512	771	789
Total Canada	47	53	342	287	524	589	913	929
Répartition (en %)								
selon la langue								
Île de Montréal	21	24	18	15	61	61	100	100
Reste RMR	31	38	15	12	54	50	100	100
Reste du Québec	57	62	15	14	28	24	100	100
Total Québec	27	32	18	14	55	54	100	100
Reste du Canada	1	1	41	34	58	65	100	100
Total Canada	5	6	37	31	58	63	100	100
selon la région								
Île de Montréal	58	57	78	75	81	83	75	74
Reste RMR	15	14	11	10	13	10	13	11
Reste du Québec	27	29	11	15	6	7	12	15
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, compilations spéciales des recensements de 1991 et 1996, et calculs de l'auteur.

Tableau 12 – Estimation du nombre de transferts linguistiques effectués au cours de la période 1981-1986 au Québec

Langue d'origine (utilisée en 1981)	Langue d'usage (en 1986)			Total
	Français	Anglais	Autre	
Français	---	13 442	0	13 442
Anglais	9 964	---	0	9 964
Autre	3 394	6 889	---	10 283
Total	13 358	20 331	0	33 689
Solde	-84	10 367	-10 283	0

Source : Girard, 1992 (voir aussi Robitaille *et alii*, 1992 : 153).

Tableau 13 – Répartition des personnes de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, selon la langue parlée à la maison, le groupe d'âge et le lieu de naissance, Île-de-Montréal, 1996

Groupe d'âge	NÉES AU CANADA				NÉES À L'ÉTRANGER*			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
0-4 ans	4,5	10,8	76,7	8,0	5,2	3,6	86,5	4,7
5-9 ans	8,8	23,5	56,3	11,4	13,0	3,6	70,0	13,4
10-14 ans	11,7	31,7	43,9	12,7	15,9	4,1	66,3	13,7
15-19 ans	9,9	32,3	42,7	15,1	15,3	6,0	67,1	11,6
20-24 ans	8,7	36,7	40,7	13,9	14,8	9,4	66,9	8,9
25-29 ans	4,9	55,3	29,2	10,6	14,3	13,0	63,0	9,7
30-34 ans	6,1	64,6	20,4	8,9	12,4	13,8	63,1	10,7
35-39 ans	8,4	66,1	17,8	7,7	12,4	15,6	61,7	10,3
40-44 ans	8,7	67,5	16,4	7,4	13,1	18,1	59,2	9,6
45-49 ans	12,6	70,4	14,5	2,5	12,0	20,4	58,7	8,9
50-54 ans	15,0	66,4	9,3	9,3	10,4	16,3	65,0	8,3
55-59 ans	18,8	65,3	12,1	3,8	8,2	13,1	71,4	7,3
60-64 ans	13,9	72,5	6,4	7,2	5,9	12,6	75,8	5,7
65-69 ans	21,0	61,9	9,6	7,5	5,6	13,0	75,4	6,0
70-74 ans	21,6	64,0	6,5	7,9	5,9	16,9	70,9	6,3
75-79 ans	17,9	67,4	6,2	8,5	5,2	17,2	72,0	5,6
80-84 ans	23,0	63,8	8,4	4,8	6,1	17,3	70,3	6,3
85 ans et +	14,5	66,6	15,6	3,3	4,4	23,8	66,2	5,6
TOTAL	8,3	39,0	42,3	10,4	10,9	14,1	66,1	8,9

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

* : Résidents non permanents inclus.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 14 – Répartition des personnes de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, selon la langue parlée à la maison, le groupe d'âge et le lieu de naissance, Reste de la RMR de Montréal, 1996

Groupe d'âge	NÉES AU CANADA				NÉES À L'ÉTRANGER*			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
0-4 ans	6,7	15,3	71,5	6,5	11,8	5,3	76,3	6,6
5-9 ans	9,4	24,5	53,1	13,0	21,0	2,1	65,5	11,4
10-14 ans	16,7	30,1	40,2	13,0	20,3	2,9	64,6	12,2
15-19 ans	12,6	31,4	40,7	15,3	16,8	4,6	67,4	11,2
20-24 ans	9,5	34,4	41,2	14,9	19,2	5,2	65,0	10,6
25-29 ans	12,6	47,6	28,4	11,4	22,5	10,2	54,7	12,6
30-34 ans	12,8	63,3	14,7	9,2	19,9	17,1	51,8	11,2
35-39 ans	17,5	65,8	9,5	7,2	21,2	17,6	50,6	10,6
40-44 ans	29,1	57,1	6,9	6,9	21,2	17,7	51,4	9,7
45-49 ans	29,0	50,8	16,2	4,0	20,1	17,5	52,8	9,6
50-54 ans	35,6	52,1	5,1	7,2	19,7	15,8	53,7	10,8
55-59 ans	29,3	70,7	0,0	0,0	14,9	16,2	60,9	8,0
60-64 ans	28,6	57,8	10,9	2,7	12,2	16,1	63,6	8,1
65-69 ans	43,9	53,2	2,9	0,0	10,6	18,0	64,2	7,2
70-74 ans	30,0	52,1	4,1	13,8	9,7	16,0	70,0	4,3
75-79 ans	47,7	36,4	15,9	0,0	9,4	13,2	69,3	8,1
80-84 ans	46,7	53,3	0,0	0,0	4,8	11,6	78,3	5,3
85 ans et +	66,7	33,3	0,0	0,0	7,8	13,4	75,6	3,2
TOTAL	13,4	38,1	37,8	10,7	17,8	14,8	57,8	9,6

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

* : Résidents non permanents inclus.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 15 – Répartition des personnes de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, selon la langue parlée à la maison, le groupe d'âge et le lieu de naissance, Québec moins la RMR de Montréal, 1996

Groupe d'âge	NÉES AU CANADA				NÉES À L'ÉTRANGER*			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
0-4 ans	5,1	1,7	90,0	3,2	15,6	2,4	73,6	8,4
5-9 ans	5,3	3,1	87,2	4,4	16,3	0,0	71,7	12,0
10-14 ans	8,6	3,8	82,2	5,4	19,8	3,5	67,3	9,4
15-19 ans	9,0	4,7	81,2	5,1	35,2	2,4	53,1	9,3
20-24 ans	10,2	5,4	79,7	4,7	31,3	4,5	51,3	12,9
25-29 ans	10,6	6,5	78,4	4,5	36,8	12,1	38,6	12,5
30-34 ans	12,7	9,9	72,6	4,8	35,5	10,1	45,4	9,0
35-39 ans	15,1	11,3	66,6	7,0	28,8	13,7	45,5	12,0
40-44 ans	14,7	15,3	63,9	6,1	36,2	9,5	45,9	8,4
45-49 ans	9,1	10,1	74,0	6,8	36,0	15,2	40,0	8,8
50-54 ans	6,5	10,4	78,4	4,7	38,2	16,0	36,3	9,5
55-59 ans	8,3	11,4	76,7	3,6	35,1	18,1	35,1	11,7
60-64 ans	8,6	10,2	76,9	4,3	36,2	19,6	36,1	8,1
65-69 ans	9,0	14,0	73,0	4,0	24,1	21,4	43,7	10,8
70-74 ans	14,6	15,5	64,1	5,8	18,8	30,1	40,8	10,3
75-79 ans	6,2	15,6	75,0	3,2	16,1	28,5	40,8	14,6
80-84 ans	4,9	26,0	64,2	4,9	22,7	18,9	49,3	10,1
85 ans et +	8,3	12,5	79,2	0,0	26,7	23,1	46,7	3,5
TOTAL	9,1	6,7	79,4	4,8	31,7	13,2	44,8	10,3

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

* : Résidents non permanents inclus.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 16 – Répartition des personnes de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, selon la langue parlée à la maison, le groupe d'âge et le lieu de naissance, Reste du Canada, 1996

Groupe d'âge	NÉES AU CANADA				NÉES À L'ÉTRANGER*			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
0-4 ans	0,1	13,9	79,6	6,4	0,1	9,0	86,5	4,4
5-9 ans	0,0	28,6	61,3	10,1	0,2	19,2	71,4	9,2
10-14 ans	0,0	43,3	46,7	10,0	0,2	22,7	66,3	10,8
15-19 ans	0,0	50,4	40,2	9,4	0,1	23,1	67,5	9,3
20-24 ans	0,0	55,6	36,5	7,9	0,1	25,9	66,2	7,8
25-29 ans	0,0	66,9	27,0	6,1	0,2	29,7	62,8	7,3
30-34 ans	0,1	76,5	19,1	4,3	0,2	29,7	62,4	7,7
35-39 ans	0,0	81,8	14,8	3,4	0,2	29,5	62,1	8,2
40-44 ans	0,1	81,3	15,3	3,3	0,2	34,1	57,8	7,9
45-49 ans	0,1	77,5	18,8	3,6	0,2	41,4	51,5	6,9
50-54 ans	0,1	80,7	16,3	2,9	0,1	43,0	50,3	6,6
55-59 ans	0,0	82,6	14,4	3,0	0,1	39,7	54,2	6,0
60-64 ans	0,0	85,4	11,8	2,8	0,1	37,4	57,0	5,5
65-69 ans	0,0	85,9	11,2	2,9	0,1	37,3	56,8	5,8
70-74 ans	0,1	82,9	13,4	3,6	0,1	37,3	56,9	5,7
75-79 ans	0,0	82,6	12,9	4,5	0,1	32,4	62,0	5,5
80-84 ans	0,1	81,2	14,3	4,4	0,1	29,8	65,4	4,6
85 ans et +	0,1	72,5	22,4	5,0	0,1	35,9	60,1	3,9
TOTAL	0,0	59,4	34,7	5,9	0,2	33,5	59,2	7,1

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

* : Résidents non permanents inclus.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 17 – Répartition des immigrants de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, arrivés de 1986 à 1991 et de 1992 à 1996, selon la langue parlée à la maison et le groupe d'âge, Île-de-Montréal, 1991 et 1996

Groupe d'âge en 1996	ARRIVÉS EN 1986-1991								ARRIVÉS EN 1992-1996			
	Langue d'usage en 1991 et 1996								Langue d'usage en 1996			
	F		A		Ø		M		F	A	Ø	M
	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996				
5-9 ans	---	16,0	---	4,6	---	64,7	---	14,7	13,9	3,1	69,6	13,4
10-14 ans	8,5	21,2	4,2	3,6	77,3	62,6	10,0	12,6	13,4	3,7	68,7	14,2
15-19 ans	9,2	17,6	4,2	5,4	76,1	67,1	10,5	9,9	9,7	4,1	74,9	11,3
20-24 ans	7,7	12,1	4,9	7,6	77,0	71,6	10,4	8,7	9,8	6,6	75,6	8,0
25-29 ans	9,0	12,5	9,1	9,2	72,5	68,2	9,4	10,1	12,2	9,3	69,1	9,4
30-34 ans	10,7	12,7	11,2	9,8	69,1	66,5	9,0	11,0	12,3	8,8	68,4	10,5
35-39 ans	8,8	12,3	10,0	7,6	70,8	69,3	10,4	10,8	10,6	6,3	73,8	9,3
40-44 ans	8,9	13,5	10,5	6,0	71,1	71,5	9,5	8,9	8,7	5,7	75,6	10,0
45-49 ans	8,8	11,5	8,3	6,3	74,4	75,1	8,5	7,1	8,1	3,9	80,5	7,5
50-54 ans	7,6	5,9	7,7	5,7	76,9	81,2	7,8	7,2	6,0	2,4	83,0	8,6
55-59 ans	6,6	7,2	5,1	3,8	81,1	83,0	7,2	6,0	2,9	3,5	87,8	5,8
60-64 ans	6,8	4,7	4,7	5,2	81,6	85,6	6,9	4,5	3,4	2,0	90,5	4,1
65-69 ans	3,8	2,1	4,8	1,7	85,3	93,2	6,1	3,0	4,5	1,4	91,9	2,2
70-74 ans	3,5	4,1	3,5	2,0	85,2	87,8	7,8	6,1	6,0	1,5	88,7	3,8
75-79 ans	4,4	3,1	4,4	4,2	83,9	88,6	7,3	4,1	2,9	0,0	86,8	10,3
80-84 ans	4,6	4,9	4,6	0,2	86,2	88,8	4,6	6,1	5,7	0,0	88,6	5,7
85 ans et +	2,4	0,4	2,4	0,2	91,0	99,0	4,2	0,4	11,3	0,0	88,7	0,0
TOTAL	8,6	12,7	8,1	6,8	74,0	70,9	9,3	9,6	10,3	5,9	74,1	9,7

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 18 – Répartition (en %) selon la langue d'usage à la maison de la population de langue maternelle (unique) anglaise résidant au Québec et de langue maternelle (unique) française résidant dans le reste du Canada, 1996

Groupe d'âge	Langue maternelle anglaise, Québec Langue d'usage à la maison				Langue maternelle française, Reste du Canada Langue d'usage à la maison			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
0-4 ans	2,3	95,3	0,7	1,7	89,4	8,0	0,3	2,3
5-9 ans	3,7	93,4	0,7	2,2	84,9	11,8	0,2	3,1
10-14 ans	4,7	92,3	0,6	2,4	79,0	11,8	0,1	3,1
15-19 ans	5,5	90,8	0,8	2,9	75,0	21,8	0,1	3,1
20-24 ans	9,8	86,2	1,4	2,6	64,4	32,2	0,2	3,2
25-29 ans	12,2	83,1	1,3	3,4	55,7	40,3	0,2	3,8
30-34 ans	11,9	83,8	1,1	3,2	54,7	41,7	0,1	3,5
35-39 ans	13,3	82,5	1,0	3,2	54,3	41,9	0,2	3,6
40-44 ans	12,8	83,6	0,8	2,8	53,5	43,3	0,1	3,1
45-49 ans	12,1	84,9	0,5	2,5	51,9	45,0	0,2	2,9
50-54 ans	12,8	84,3	0,5	2,4	52,3	44,9	0,1	2,7
55-59 ans	11,4	85,7	0,6	2,3	52,1	44,4	0,2	3,3
60-64 ans	11,2	85,9	0,5	2,4	53,0	43,2	0,2	3,6
65-69 ans	10,4	86,9	0,3	2,4	54,3	41,7	0,2	3,8
70-74 ans	9,2	88,3	0,5	2,0	56,6	39,2	0,2	4,0
75-79 ans	8,4	89,9	0,2	1,5	58,8	37,7	0,2	3,3
80-84 ans	7,7	90,5	0,2	1,6	59,6	36,3	0,2	3,9
85 ans et +	6,9	92,0	0,2	0,9	62,0	34,3	0,3	3,4
TOTAL	9,4	87,2	0,8	2,6	60,0	36,5	0,2	3,3

Source : Compilations spéciales du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 19 – Répartition (en %) des immigrants de langue maternelle (unique) autre que française et anglaise, arrivés avant 1982, selon la langue parlée à la maison et le groupe d'âge, Québec et Île de Montréal, 1996

Groupe d'âge (en 1996)	Québec				Île de Montréal			
	F	A	Ø	M	F	A	Ø	M
15-19 ans	28	9	47	16	20	14	47	19
20-24 ans	28	14	47	11	24	17	47	12
25-29 ans	28	23	38	11	24	25	40	11
30-34 ans	19	31	39	11	14	33	42	11
35-39 ans	18	30	42	10	13	33	44	10
40-44 ans	20	28	43	9	15	31	45	9
45-49 ans	18	26	47	9	13	28	50	9
50-54 ans	17	20	54	9	12	20	59	9
55-59 ans	12	17	63	8	9	15	68	8
60-64 ans	10	16	68	6	6	15	73	6
65-69 ans	8	17	68	7	6	16	72	6
70-74 ans	8	21	65	6	6	20	68	6
75-79 ans	7	20	66	7	5	20	69	6
80-84 ans	7	20	66	7	6	20	67	7
85 ans et +	6	25	63	6	4	26	64	6
TOTAL	14	22	55	9	10	22	60	8

Source : Statistique Canada, compilations spéciales du recensement de 1996, et calculs de l'auteur.

Note : F = français; A = anglais; Ø = autre; M = langues multiples.

Tableau 20 – Évolution prévisible des effectifs et de la structure linguistique

	Population totale (en '000)	% francophones	% anglophones	% allophones
<i>Île de Montréal</i>				
1991	1 776	57,3	26,2	16,5
1996	1 750	55,6	25,6	18,8
2001	1 764	54,4	24,6	21,0
2006	1 802	52,7	23,6	23,7
2011	1 836	51,2	22,6	26,2
2016	1 863	49,8	21,9	28,3
2021	1 885	48,5	21,3	30,2
2041	1 915	43,5	19,4	37,1
<i>Reste région métropolitaine</i>				
1991	1 358	84,8	10,6	4,6
1996	1 538	85,9	9,5	4,6
2001	1 621	85,8	9,3	4,9
2006	1 683	85,5	9,0	5,5
2011	1 729	85,2	8,8	6,0
2016	1 761	84,9	8,6	6,5
2021	1 781	84,6	8,4	7,0
2041	1 707	82,2	8,3	9,5
<i>Total région métropolitaine</i>				
1991	3 134	69,2	19,5	11,3
1996	3 288	69,8	18,1	12,1
2001	3 385	69,4	17,3	13,3
2006	3 485	68,6	16,5	14,9
2011	3 564	67,7	15,9	16,4
2016	3 624	66,9	15,4	17,7
2021	3 666	66,0	15,1	19,0
2041	3 623	61,7	14,2	24,1
<i>Reste du Québec</i>				
1991	3 762	94,3	4,4	1,3
1996	3 757	94,1	4,5	1,4
2001	3 852	94,0	4,5	1,5
2006	3 913	93,8	4,5	1,7
2011	3 947	93,7	4,5	1,8
2016	3 955	93,5	4,6	1,9
2021	3 938	93,2	4,7	2,1
2041	3 568	92,1	5,0	2,9

Tableau 20 (suite)

	Population totale (en '000)	% francophones	% anglophones	% allophones
Total Québec				
1991	6 896	82,9	11,2	5,9
1996	7 045	82,8	10,8	6,4
2001	7 237	82,5	10,5	7,0
2006	7 397	81,9	10,2	7,9
2011	7 511	81,3	10,0	8,7
2016	7 580	80,7	9,8	9,5
2021	7 604	80,1	9,7	10,2
2041	7 191	76,8	9,6	13,6
Reste du Canada				
1991	20 401	3,2	87,5	9,3
1996	21 483	2,9	86,3	10,8
2001	22 695	2,7	84,9	12,4
2006	23 667	2,6	83,5	13,9
2011	24 511	2,4	82,4	15,2
2016	25 261	2,3	81,4	16,3
2021	25 917	2,2	80,4	17,4
2041	26 872	1,8	76,6	21,6
Total Canada				
1991	27 297	23,3	68,2	8,5
1996	28 528	22,6	67,6	9,8
2001	29 932	22,0	66,9	11,1
2006	31 064	21,5	66,1	12,4
2011	32 022	20,9	65,4	13,7
2016	32 840	20,4	64,8	14,8
2021	33 521	19,9	64,3	15,8
2041	34 063	17,7	62,4	19,9

Hypothèses :

- (1) mortalité : baisse tendancielle
- (2) fécondité : poursuite de la baisse de la fécondité au Québec jusqu'en 2006-2011, l'indice de fécondité s'élevant alors à 1,30 enfant par femme, pour rester stable par la suite
- (3) migration interprovinciale : mêmes taux qu'en 1991-1996
- (4) migration intraprovinciale : mêmes taux qu'en 1991-1996
- (5) immigration internationale : remontée jusqu'à 42 000 immigrants reçus chaque année en 2001-2006 et par la suite
- (6) mobilité linguistique : mobilité linguistique élevée vers le français mais constante.

Source : Termote, 1999, p. 184-185.